

**PIZZORNO**  
ENVIRONNEMENT



RAPPORT ANNUEL

**2009**



# RAPPORT ANNUEL 2009

## sommaire

- 1** LE MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2** PROFIL D'UN ACTEUR GLOBAL ET RESPONSABLE
- 6** 15 ANS DE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL
- 9** PERFORMANCES 2009
- 10** CARNET DE L'ACTIONNAIRE
- 11** TRAJECTOIRE DE CROISSANCE POUR 2010



## **“Notre plus belle réussite, construire un Groupe de dimension internationale qui place l’homme au cœur de son action”.**

Innovation et réactivité, engagement pour le développement durable, formation et valorisation des agents, sont des valeurs clés de notre Groupe. Nous les mettons tous les jours en œuvre au travers de réponses adaptées à chacun de nos clients.

Cette approche fonde le socle de notre stratégie et de notre succès non démenti depuis plus de 35 ans. Accompagné par le développement de solutions de pointe, nous avons su gagner la confiance des collectivités et des entreprises ce qui nous permet de conforter jour après jour notre place de 4<sup>e</sup> opérateur national tout en poursuivant notre expansion internationale.

PIZZORNO Environnement a réalisé une très belle année 2009 malgré un contexte économique tendu. Avec un chiffre d'affaires de 168,5 M€, notre Groupe a poursuivi une croissance solide de 6 %. Grâce à l'obtention de nouveaux contrats (Paris, CET de Tunis, Lyon et Aboncourt), l'arrivée à maturité de contrats existants (Nouakchott) et une gestion attentive des coûts, le résultat opérationnel du Groupe s'établit à 13,7 M€ en 2009.

Le bénéfice net consolidé 2009 est de 4,9 M€ en augmentation de 167 % comparé à 1,8 M€ un an plus tôt, soit un niveau de marge nette de 2,9 %.

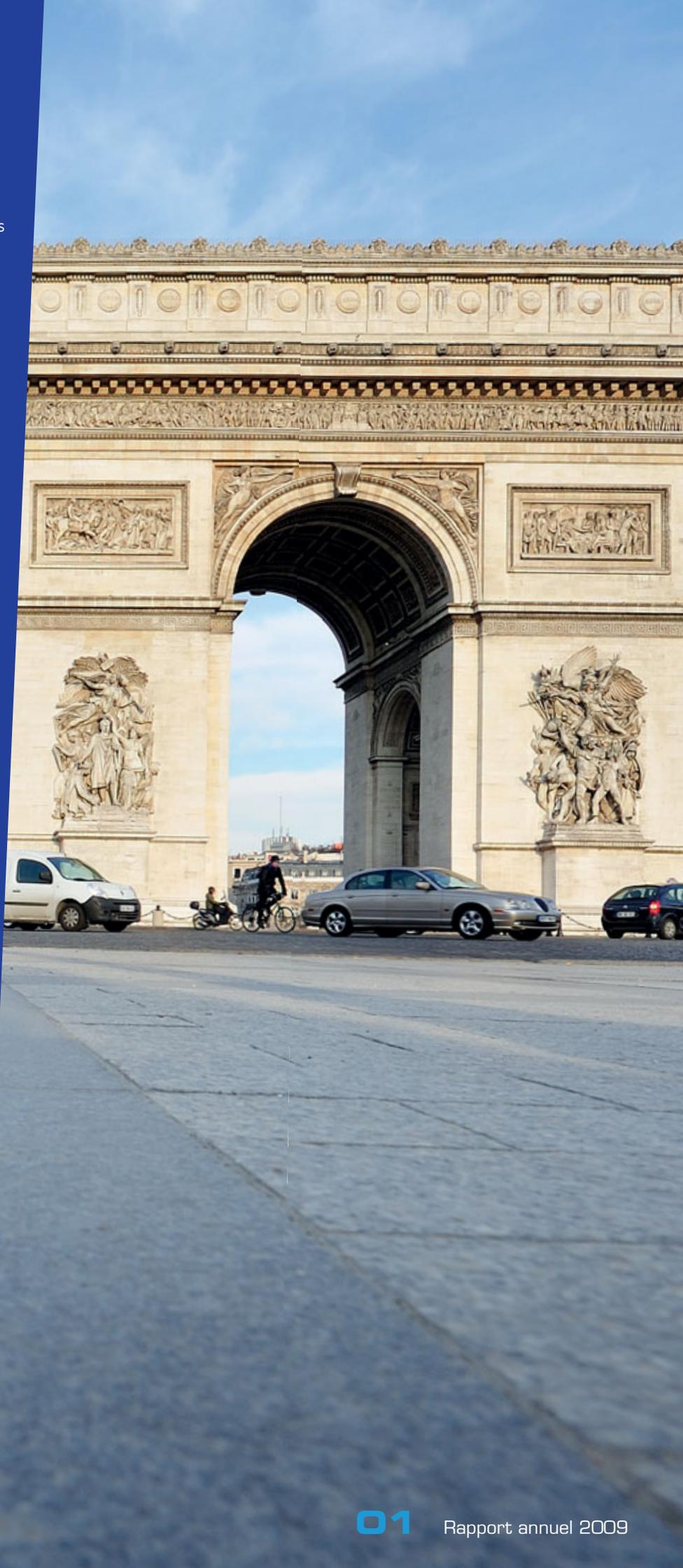
Ce succès, nous le devons en priorité à nos clients, collectivités territoriales comme entreprises, en France comme à l'international, qui nous ont choisi ou renouvelé leur confiance. Nous le devons également aux 7 000 collaborateurs du Groupe qui, chaque jour, concrétisent sur le terrain l'exigence du travail bien fait. Enfin, ce succès, nous le devons à notre capacité d'innovation technique et notre investissement dans la formation de nos agents.

Fort de ces fondamentaux, nous entendons poursuivre notre diversification afin de répondre aux exigences environnementales des collectivités, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables. C'est la raison pour laquelle, nous investiront dans la production d'énergie à partir du bois et du solaire photovoltaïque.

Pour l'ensemble de l'exercice 2010, PIZZORNO Environnement table sur une poursuite de la croissance de son chiffre d'affaires et une augmentation de son Excédent Brut d'Exploitation.

Le Groupe reste confiant dans la poursuite de sa croissance soutenue, caractérisée par la bonne orientation de son carnet de commande qui s'élève à 750 M€, soit plus de 4 années de chiffre d'affaires.

## **“Responsabilité sociale, environnementale, sociétale et actionnariale, sont les maîtres mots qui guident notre développement et nos choix stratégiques pour les années à venir”.**





## PROFIL D'UN ACTEUR GLOBAL ET RESPONSABLE

### “L'environnement au quotidien”

En s'inscrivant dans une approche globale de développement responsable, respectueuse de l'environnement, PIZZORNO Environnement, depuis sa création en 1974, a su s'imposer comme un spécialiste de la gestion des déchets ménagers et assimilés et a mis en place les moyens nécessaires pour acquérir des positions de tout premier plan en France et à l'international.

Leader dans le Var, le Groupe a progressivement étendu son maillage géographique à toute la région PACA puis sur toute la France.

Présent au Maroc depuis 1996, avec des contrats d'envergure, PIZZORNO Environnement s'inscrit comme le premier acteur privé indépendant du secteur. Fort de ce succès et de cette expérience, le Groupe renforce progressivement sa présence en Afrique de l'Ouest et sa stature d'acteur international en s'installant depuis 2007 en Mauritanie et sur la Tunisie.

Orienté vers les marchés publics et les délégations de service publique, PIZZORNO Environnement est devenu le partenaire attentif des collectivités locales et de leurs groupements, tout en développant en parallèle sa présence auprès de clients privés.

4<sup>e</sup>

opérateur national

### Pizzorno Environnement en chiffres

7 000

agents dont 3 000 à l'international

8 millions

d'habitants desservis

2,3 millions

de tonnes par an de déchets traités

220

communes clientes

1 000

véhicules

Chiffre d'affaires 2009 :

168,5 M€

20 %

du chiffre d'affaires à l'international

Carnet de commandes

750 M€

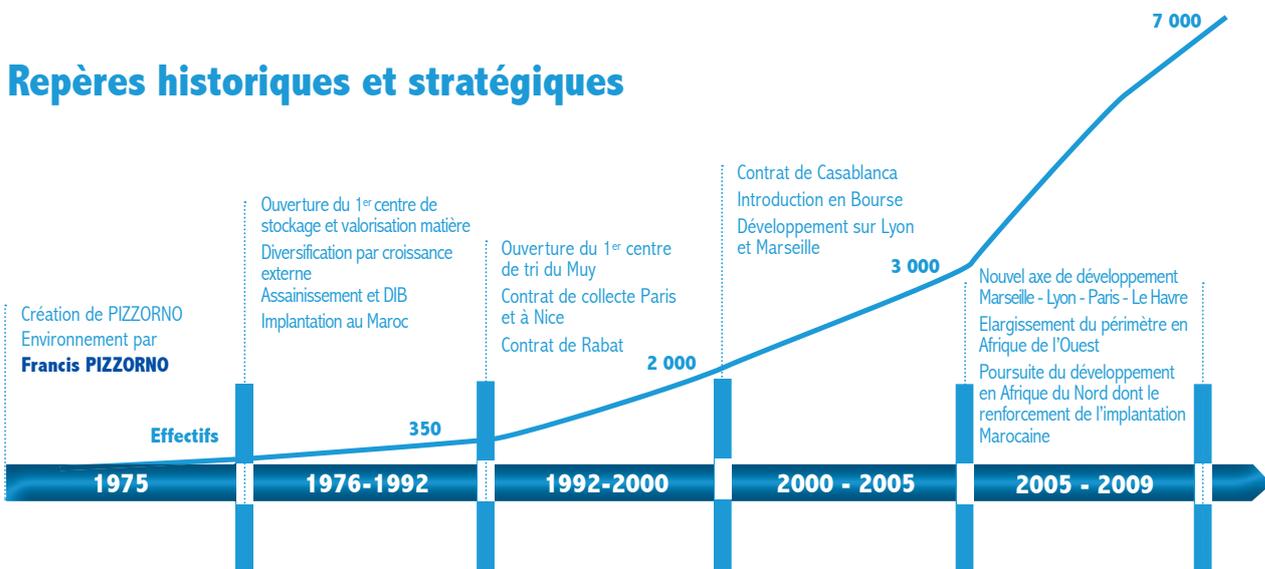
(plus de 4 années de chiffre d'affaires)

Taux de renouvellement de contrat :

95 %



## Repères historiques et stratégiques



### 35 ans d'histoire, 35 ans d'engagements durables au service de l'environnement

Innovation et réactivité, engagement pour le développement durable, formation et valorisation des agents sont les valeurs clés de notre Groupe. Nous les mettons tous les jours en œuvre au travers de réponses adaptées à chacun de nos clients.

Par le développement de solutions de pointe, nous avons su gagner la confiance des collectivités et des entreprises. Cette approche constitue le socle de notre stratégie et de notre succès non démenti depuis plus de 35 ans. Notre Groupe, présent dans tous les métiers de l'environnement est devenu le 4<sup>ème</sup> opérateur en France et un acteur incontournable à l'international.

#### Vers l'excellence durable

L'exemplarité environnementale est une valeur fondamentale de notre Groupe, elle se traduit par un comportement respectueux de l'environnement. Aussi nous agissons au quotidien pour soutenir le développement durable et anticiper les impacts du Grenelle de l'Environnement. C'est pourquoi nous sommes en permanence à la recherche de solutions innovantes les plus respectueuses pour l'environnement.

#### ■ Propreté

##### Propreté urbaine

La propreté d'une ville, d'un quartier, d'une rue, est un élément essentiel de la qualité de vie des habitants, elle participe au rayonnement économique, culturel et touristique de la cité. Grâce à notre rigueur et notre flexibilité, nous la garantissons chaque jour à nos clients.

#### Traitements des tags

Fléaux des centres urbains, les tags et graffitis contribuent particulièrement à la dégradation visuelle. Afin de les traiter, nous avons mis en place des solutions spécifiques, utilisant des équipements performants et respectueux des surfaces.

#### Nettoyage des plages

Nécessité écologique autant qu'économique, la salubrité des plages est une obligation à laquelle les villes côtières sont confrontées tout au long de l'année. Cependant nettoyer ne veut pas dire dégrader. Les plages sont des écosystèmes particulièrement fragiles que nous savons protéger, entretenir et préserver.

#### Quelques références

Paris - Lyon - Marseille - Toulon - Cannes - Marrakech

#### ■ Collecte

Si plus de 220 communes nous font confiance, ce n'est pas un hasard. Nous organisons la collecte de plusieurs millions d'habitants, que ce soit en milieu rural ou dans de grands centres urbains, en France ou à l'international.

De la collecte traditionnelle à la collecte sélective en porte-à-porte ou en points d'apports volontaires, PIZZORNO Environnement s'engage auprès des décideurs locaux à proposer des solutions sur mesure associant innovations techniques, qualité de service (Certification ISO 9001) et respect de l'environnement.



L'utilisation de logiciels de gestion de conteneurs et de positionnement satellites embarqués dans nos véhicules, nous permet un suivi en temps réel et une optimisation des circuits de collecte ainsi qu'une traçabilité.

#### **Collecte des déchets dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris**

40 bennes à ordures ménagères fonctionnant au gaz naturel de ville sont en services pour collecter les déchets ménagers et les emballages recyclables. Ces véhicules sillonnent le 15<sup>e</sup> arrondissement 7 jours sur 7 pour assurer un service de qualité.

Quelques références : Paris, Nice, Communauté d'Agglomération de Fréjus-Saint-Raphael, Toulon, La Seyne sur Mer, Casablanca, Marrakech, Nouakchott.

#### **■ Tri et valorisation**

Longtemps, la production des déchets ménagers a augmenté régulièrement. Aujourd'hui, le tri et le recyclage sont devenus des enjeux majeurs des services de gestion globale des déchets. Pour répondre à ces besoins, notre Groupe conçoit, construit et exploite des déchetteries et centres de tri adaptés aux besoins des habitants.

#### **Le Centre de tri et de valorisation matière du Muy**

Ce centre est l'un des plus importants et des plus modernes du sud de la France. Il dessert une population de 500 000 habitants tout au long de l'année et de plus d'un million durant la période estivale. Nous y traitons les déchets issus des collectes sélectives : verre, journaux et revues, emballages plastiques et métalliques, mais aussi les déchets industriels banals des professionnels.

Certifié ISO 9001 et 14001, notre centre de tri répond aux exigences de qualité et assure à ses clients une totale traçabilité des matières de la réception jusqu'à la livraison.

- > Investissement : 6 M€
- > Mise en service 1<sup>er</sup> trimestre 2007
- > Surface bâtie : 4 000 m<sup>2</sup>
- > Personnel : 60 personnes
- > Capacité de traitement : 50 000 tonnes/an
- > Tonnages réceptionnés en 2007 : 30 000 tonnes/an
- > DIB traités : 5 000 tonnes/an
- > Population desservie : 500 000 habitants
- > Fréquentation : 30 camions/jour

#### **Compostage des déchets verts**

Comme les déchets ménagers recyclables, les déchets verts peuvent être valorisés. Ils permettent d'obtenir un engrais naturel de qualité. Ce compost est élaboré à partir des broyats de végétaux issus de l'entretien des jardins, des espaces verts et naturels. PIZZORNO Environnement transforme chaque année plus de 30 000 tonnes de déchets verts en compost conforme à la norme NFU 44-051.

#### **■ Traitement**

##### **Le stockage des déchets, notre coeur de métier**

Etre un acteur responsable, c'est prendre l'engagement de limiter l'impact sur l'environnement de nos sites de traitement. Les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D) sont devenues des unités hautement technologiques, faisant appel à des procédés industriels innovants au service de la protection de l'environnement.

##### **Le traitement des lixiviats**

Les lixiviats sont produits par le passage de l'eau de pluie à travers les déchets. Ils sont traités par osmose inverse. Ce procédé est une des technologies les plus performantes. Une fois épurée à 99,9 %, l'eau obtenue est valorisée sur site ou rejetée dans le milieu naturel.

##### **La valorisation du biogaz**

La fermentation des déchets produit un biogaz constitué en grande partie de méthane. Ce gaz très combustible est à effet de serre. Capté au coeur des déchets par des puits, le biogaz est valorisé comme énergie.

L'ensemble de nos centres de traitement des déchets est certifié ISO 14001. Cette certification témoigne d'une volonté d'amélioration permanente des performances environnementales et de préservation des ressources naturelles.

##### **Valoriser les boues des stations d'épuration**

Les stations de traitement des eaux résiduaires urbaines produisent des quantités importantes de boues. Considérées comme des déchets, elles sont en grande partie traitées en centre de stockage. En installant une unité de séchage des boues sur son I.S.D.N.D du Balançon, PIZZORNO Environnement apporte aux collectivités une réponse innovante pour la valorisation et l'élimination.



## ■ Gestion des déchets industriels

Fort de son expérience dans la gestion globale des déchets pour le compte des collectivités, PIZZORNO Environnement étend son savoir-faire aux industriels et entreprises.

### Location de caissons pour chantiers H.Q.E.

Nous accompagnons les professionnels dans leurs démarches environnementales en proposant la mise à disposition et l'enlèvement de caissons (5 à 30 m<sup>3</sup>) dans la mise en place de chantiers H.Q.E.

### Nettoyage industriel

Sur les sites industriels, nous assurons les prestations de nettoyage des usines, entrepôts et voiries. Nous garantissons également la propreté des locaux de bureaux des entreprises et administrations.

### Déchets dangereux

Disposant d'un parc véhicules spécialisés, nous maîtrisons la collecte des déchets dangereux jusqu'à leur expédition dans les filières de traitement.

### Déchets des bateaux

Fort de son implantation sur le port autonome du Havre, notre filiale R. GOSSELIN SA effectue la collecte, le tri et le traitement des déchets solides des bateaux lors des escales et des débarquements.

## ■ Eau et assainissement

**Distribution et gestion des réseaux d'eau potable** Pour le compte des collectivités, nous assurons la distribution d'eau potable aux usagers, l'entretien des réseaux, la recherche de fuite, le renouvellement des compteurs et la facturation.

Les expertises développées depuis plus de 20 ans dans le traitement de l'eau sont garantes d'une qualité de service, d'une proximité et d'une réactivité de tous les instants.

### Assainissement collectif

De l'entretien des réseaux d'eaux usées à l'exploitation de stations d'épuration, PIZZORNO Environnement propose des prestations d'assainissement collectif auprès des collectivités et de leurs groupements.

### Assainissement non collectif

Qu'il s'agisse du diagnostic des installations autonomes, du contrôle de conception et d'implantation des dispositifs neufs ou du contrôle de fonctionnement et d'entretien, nous sommes en mesure d'apporter des réponses adaptées aux situations locales, quel que soit le mode de gestion choisi.



## Démarche Qualité et Certification

Depuis plus de 30 ans, PIZZORNO Environnement a fait le choix d'être une entreprise citoyenne, privilégiant constamment dans ses choix stratégiques la prise en compte des attentes de ses clients, de ses salariés et de la société civile. Son expertise est aujourd'hui sollicitée internationalement. La politique de développement durable du Groupe repose sur des valeurs de responsabilité envers la société, renforcée autour de 3 piliers indissociables :

- Engagement social
- Performance responsable
- Exemplarité environnementale

## École Préparatoire Aux Métiers de l'Environnement

Cette politique est mise en action à travers notre management par la Qualité. Le Groupe vise l'Excellence Durable.

Nous avons remporté en 2008 le prix régional Qualité et Performance, et en 2009 le Grand Prix PACA de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE), le Groupe a ouvert une école préparatoire aux métiers de l'environnement (EPAME) en 2009 en région PACA.

Conçue pour former aux métiers de l'environnement et apporter une formation continue aux salariés du Groupe, l'EPAME est également ouverte aux collaborateurs des collectivités locales, d'entreprises privées ainsi qu'aux demandeurs d'emplois ou à toute personne souhaitant se mobiliser au service du développement durable.

L'EPAME, sous statut associatif 1901, a pour objectifs de :

- former aux métiers de l'environnement (en partenariat avec le CNAM, l'AFPA, l'ANPE, l'IMS et des universités...)
- et offrir des évolutions de carrières,
- participer au développement territorial pour échanger sur les savoir-faire et créer des pôles de recherche,
- favoriser l'insertion de personnel vulnérable en menant une politique de recrutement et d'insertion des jeunes en difficultés et des personnes en marge du marché du travail,
- faire évoluer les comportements vers une culture éco-citoyenne et éco-responsable pour mutualiser les bonnes pratiques.





## 15 ANS de développement à l'international

Depuis 1996, PIZZORNO Environnement a développé son savoir faire des 2 côtés de la méditerranée. D'abord au Maroc, où à travers sa filiale SEGEDEMA, il est aujourd'hui le leader des métiers de services à l'environnement présent dans les plus grandes agglomérations du royaume.

Ensuite en Mauritanie où le Groupe assure la collecte et le traitement des déchets ménagers de la Communauté Urbaine de Nouakchott. Enfin, la Tunisie, pays pour lequel nous assurons la gestion de la décharge contrôlée du Grand Tunis.

### Centre de stockage d'Oum Azza

La Communauté Urbaine de Rabat (13 communes) a confié à SEGEDEMA, la construction et l'exploitation du plus important centre de stockage des déchets d'Afrique. D'une superficie de 80 hectares, le site réceptionne 750 000 tonnes de déchets par an. Entièrement contrôlé, il comprend un centre de tri, une station de traitement des lixiviats et une unité de valorisation du biogaz.

### Nouakchott, Mauritanie

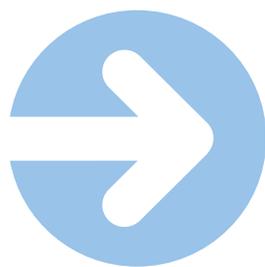
À l'instar de toutes les grandes villes des pays en voie de développement, la gestion des ordures ménagères et autres déchets solides est un enjeu majeur en Mauritanie.

Souhaitant confier pour la première fois la salubrité de la capitale à une entreprise étrangère, les autorités ont choisi notre Groupe, montrant leur confiance en notre expertise pour créer une ville propre.

### Principales références

**Casablanca**  
**Marrakech**  
**Al Hoceima**  
**Meknès**  
**Nouakchott**  
**Tunis**

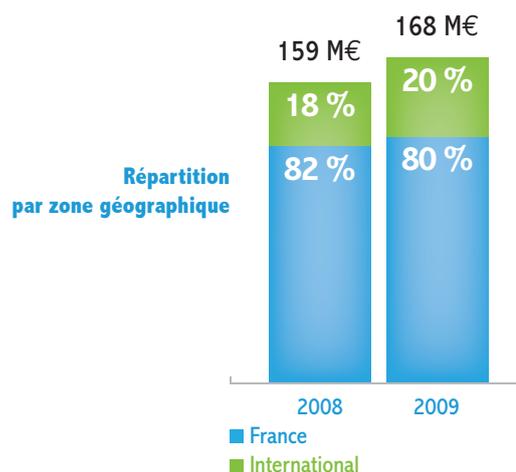




# PERFORMANCES 2009

| M€                                  | 2009          | 2008         | Variation      |
|-------------------------------------|---------------|--------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>           | <b>168,50</b> | 158,91       | <b>+ 6 %</b>   |
| <b>EBE</b>                          | <b>28,85</b>  | 25,78        | <b>+ 12 %</b>  |
| <b>Résultat opérationnel</b>        | <b>13,74</b>  | 7,26         | <b>+ 89 %</b>  |
| <i>En % du CA</i>                   | <i>8,2 %</i>  | <i>4,6 %</i> |                |
| Coût de l'endettement financier net | (3,57)        | (2,65)       |                |
| I.S.                                | (3,39)        | (2,16)       |                |
| <b>Résultat net consolidé</b>       | <b>4,97</b>   | 1,86         | <b>+ 167 %</b> |
| <i>En % du CA</i>                   | <i>2,9 %</i>  | <i>1,2 %</i> |                |
| Intérêts minoritaires               | (0,64)        | (0,09)       |                |
| <b>Résultat net part du Groupe</b>  | <b>4,33</b>   | 1,77         | <b>+ 145 %</b> |
| <i>En % du CA</i>                   | <i>2,6 %</i>  | <i>1,1 %</i> |                |
| <b>MBA</b>                          | <b>22,0</b>   | 21,5         | <b>+ 2 %</b>   |
| <b>Investissements</b>              | <b>25,4</b>   | 29,9         |                |

## Croissance du chiffre d'affaires : + 6 %



## Consolidation du savoir faire du Groupe sur tous les segments d'activité et renforcement de l'implantation à l'international

PIZZORNO Environnement confirme ses solides fondamentaux au travers de l'ensemble de ses activités, avec un chiffre d'affaires de 168,5 M€, en croissance de 6 % par rapport à 2008. Cette bonne performance s'appuie sur l'arrivée à maturité des nouvelles implantations en Mauritanie, Lyon et Marseille et sur une activité dynamique au Maroc.

- L'activité Propreté, cœur de métier du Groupe et point d'entrée pour le développement de prestations à forte valeur ajoutée, reste bien orientée à hauteur de 127,41 M€, en croissance de 4 % ;
- L'activité Traitement enregistre un chiffre d'affaires en forte progression de 12 %.

Comme en 2008, le chiffre d'affaires à l'international continue de soutenir la croissance du Groupe. Il s'inscrit en progression de 17 % à 33,8 M€ et représente désormais 20 % de l'activité globale du Groupe.

## Une rentabilité en forte croissance : résultat opérationnel + 89 %

Grâce à l'obtention de nouveaux contrats (Paris, CET de Tunis, Lyon et Aboncourt), l'arrivée à maturité de contrats existants (Nouakchott) et une gestion attentive des coûts, le résultat opérationnel du Groupe s'établit à 13,7 M€ en 2009.

Le bénéfice net consolidé 2009 est de 4,9 M€ en augmentation de 167 % comparé à 1,8 M€ un an plus tôt, soit un niveau de marge nette de 2,9 %.

## Une structure financière renforcée

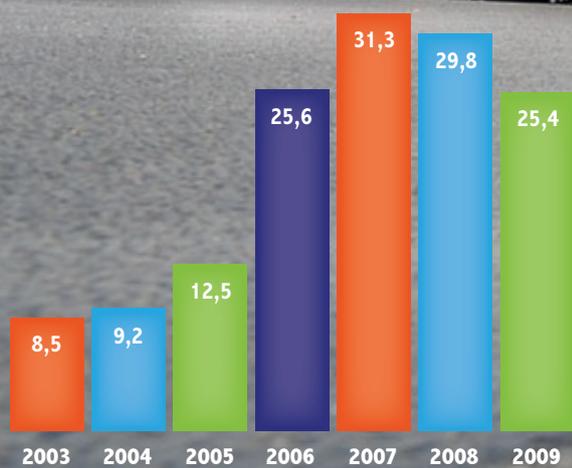
Au 31 décembre 2009, PIZZORNO Environnement bénéficie d'une situation bilancielle très favorable, avec des capitaux propres de 43,1 M€, une trésorerie disponible de 30,9 M€ contre 27,8 M€ l'année précédente. Le taux d'endettement a été contenu, en intégrant les provisions aux capitaux propres et des dettes financières nettes qui s'élèvent à 53,3 M€, le gearing se situe à 107 %. La capacité d'autofinancement (après coût de l'endettement financier net et impôt) ressort à 22 M€ en progression de 2 %.

Maria de Via CARROZZA  
Directeur Financier





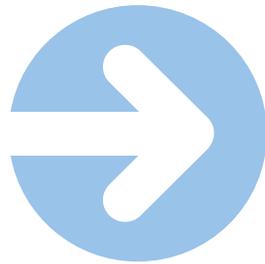
E.B.E multiplié par 1,9 en 7 ans



Temporisation des investissements



Marge brute d'autofinancement en évolution constante



## Carnet de l'actionnaire

Cotation sur NYSE Euronext – Compartiment C

Introduction en Bourse : 8 juillet 2005

Code ISIN : FR0010214064 – GPE

Indice : CAC Allshares

Animateur de marché : Arkéon Finance

Capitalisation boursière au 31/03/2010 : 72,2 M€

Nombre de titres : 4 000 000

Flottant : 25 %



## Maintien du dividende

Les bons résultats enregistrés en 2009 et la solidité de la structure financière permettent au Groupe de proposer à l'assemblée générale du 28 juin 2010 le versement de 600 000 € au titre du dividende.

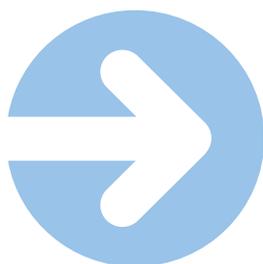
## Contact actionnaires

Maria de Via CARROZZA - m.carozza@pizzorno.com

Tél. : 04 94 50 50 50

Site Internet : <http://www.pizzorno.com>





# TRAJECTOIRE POUR 2010

## Conquête de nouvelles parts de marché

Le début d'année 2010, a été marqué par la conquête de nombreux nouveaux contrats...

- la collecte et le transport des déchets ménagers de la ville de Pontoise (1 M€/an sur 5 ans) et de Rungis (350 K€/an sur 4 ans) ;
- collecte d'ordures ménagères et sélectives pour la ville de Mesnil le Roi dans l'Oise (300 K€/an sur 3 ans) ;
- le nettoyage mécanisé et manuel de la commune de Vidauban (300 K€/an sur 5 ans) ;
- la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers de la commune de Cuers (1,3 M€/an sur 5 ans) ;
- le transport des déchets ménagers et assimilés pour une durée de 4 années (1,2 M€/an).

... et le renouvellement de plusieurs contrats majeurs, la gestion et l'exploitation de la déchetterie de la ville de Gap (550 K€/an sur 5 ans) ; le Sivom du Golfe (Ste-Maxime Grimaud) pour le transport et le tri de la collecte sélective (200 K€/an sur 3 ans) ; la collecte et la propreté de la ville de Fréjus (6,1 M€/an sur 7 ans) ; la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers du syndicat de communes, Bormes-Les-Mimosas, La Londe les Maures et Le Lavandou (7 M€/an sur 6 ans).

Ces nouveaux contrats confirment la bonne dynamique commerciale observée par le Groupe et conforte PIZZORNO Environnement dans sa stratégie de développement.

### **PIZZORNO Environnement : distributeur d'eau potable**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe assure la délégation de service public pour la distribution d'eau potable de la commune de Fox Amphoux. Ce contrat intègre la gestion et l'entretien du réseau (13,5 km), de ses équipements, le renouvellement

des compteurs, ainsi que la localisation des fuites. Avec ce premier succès la Direction de l'eau et de l'assainissement souligne la volonté du Groupe d'investir dans ce nouveau métier. Déjà présent dans l'assainissement collectif et individuel à travers sa filiale SELFEMA, le Groupe ambitionne de développer son activité de distribution d'eau potable au service des collectivités.

### **Le Groupe se tourne vers les énergies renouvelables**

La direction du Groupe entend également poursuivre la diversification de ses métiers, afin de répondre aux préoccupations environnementales des collectivités locales dans le domaine de la production d'énergie renouvelable.

#### **La filière bois-énergie**

Par la création d'une filière bois-énergie, PIZZORNO Environnement entend valoriser cette ressource trop rarement utilisée. Les gisements sont issus des massifs forestiers, des déchets verts, de bois des déchetteries et de démolition.

#### **L'énergie photovoltaïque**

PIZZORNO Environnement a la volonté de pérenniser son intervention dans le domaine des énergies renouvelables et en particulier de l'énergie solaire au sol ou en toiture. Prochainement, une ferme photovoltaïque de 40 hectares et d'une puissance de 12 MW sera mise en service sur des terrains anciennement industriels, sans atteinte à l'environnement.

En s'impliquant dans les énergies renouvelables, à travers la création d'une filière bois-énergie et la production d'énergie électrique par panneaux photovoltaïques, PIZZORNO Environnement confirme son engagement dans le respect des objectifs du Grenelle de l'Environnement.







# Rapport financier 2009

## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| <b>1. RAPPORT DE GESTION</b>  | 14 |
| Activité du Groupe  | 14 |
| Activité de la Société  | 20 |
| Annexes   | 30 |
| Rapport de gestion sociale 2009   | 32 |
| Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle<br>selon les dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce | 38 |
| <b>2. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE</b>  | 40 |
| <b>3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES<br/>SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>  | 49 |
| <b>4. COMPTES CONSOLIDÉS 2009</b>   | 50 |
| Bilan consolidé   | 51 |
| Compte de résultat consolidé  | 52 |
| Variation des capitaux propres  | 53 |
| Tableau des flux de trésorerie  | 54 |
| Annexes aux états financiers consolidés   | 55 |
| <b>5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES<br/>SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2009</b>  | 76 |
| <b>6. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES<br/>SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS</b>   | 77 |
| <b>7. COMPTES ANNUELS 2009</b>  | 79 |
| Bilan   | 80 |
| Compte de résultat  | 82 |
| Annexes aux comptes annuels   | 84 |
| <b>8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES<br/>SUR LES COMPTES ANNUELS 2009</b>   | 94 |
| <b>9. RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>  | 96 |
| <b>ATTESTATION DU RESPONSABLE</b>   | 98 |



# RAPPORT DE GESTION

## du Conseil d'Administration

### à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

#### en date du 28 juin 2010

Chers Actionnaires,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, vous êtes réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, (1) pour prendre connaissance du rapport d'activité de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT (la "Société") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, (2), pour que soient soumis à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice, et enfin (3) que vous soit présenté le présent rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation du Groupe (le "Groupe").

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, qui vous sont présentés, ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent à l'exception des nouvelles normes IFRS, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 (voir annexes sur comptes consolidés).

## 1 ■ Activités du Groupe

### 1.1. Situation, évolution et activités du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Durant l'exercice 2009, le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 168,50 M€, (158,91 M€ en 2008), en croissance de 6 %, incluant une augmentation de 17 % pour les activités internationales dont le chiffre d'affaires passe de 28,89 M€ en 2008 à 33,8 M€ en 2009.

Chacune des activités du Groupe a participé à cette évolution, dans les conditions décrites ci-dessous.

#### A - Activité Propreté (Collecte / Transport / Nettoyement / Valorisation / DIB / Divers)

En 2009, le chiffre d'affaires de cette activité dans son ensemble a progressé de 4 %, passant de 122,29 M€ à 127,41 M€.

**En France** cette progression est, notamment, due aux principaux contrats suivants qui ont été pris ou renouvelés à la hausse durant l'exercice écoulé.

- Le contrat de collecte des déchets ménagers du XV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris a pris effet fin juin 2009 : se rapportant à une population d'environ 250 000 habitants, ce contrat procure une rémunération annuelle de 9 M€ sur une durée de 5 années.

- Le contrat de propreté urbaine sur l'avenue des Champs Elysées, est d'une durée de 4 ans (reconduction comprise) et d'un montant annuel de 0,6 M€.

Ces 2 contrats démontrent la qualité de l'implantation du Groupe sur la capitale, où nous réalisons également depuis une dizaine d'années la collecte sélective du verre.

- Le renouvellement du contrat de propreté (collecte et nettoyage) de Fréjus, d'une durée de 7 ans et d'un montant annuel de 6,1 M€, en croissance de 5 %.
- Le contrat de propreté urbaine relatif aux véhicules d'intervention rapide (VIR) de Lyon : l'ensemble des contrats de collecte et nettoyage du secteur de la Communauté Urbaine de Lyon aura vu sa contribution au chiffre d'affaires du Groupe croître de 33 % en 2009 à 5,6 M€.
- Un nouveau contrat de collecte et transport des déchets ménagers et recyclables sur la commune littorale de Saint-Mandrier (83), a débuté en septembre 2009, pour une durée de 3 ans et un chiffre d'affaires en année pleine de 0,2 M€.
- Nos autres exploitations dans les Alpes Maritimes et sur le littoral varois ont maintenu leur chiffre d'affaires en dépit de la crise économique et de la contraction des budgets des collectivités locales.

Le chiffre d'affaires de notre filiale GOSSELIN au Havre, s'est établi en 2009 à 7,2 M€ (8,4 M€ en 2008), en raison du ralentissement de l'activité économique dans le domaine des travaux publics qui représente une part importante de son chiffre d'affaires.

**A l'international** le chiffre d'affaires de l'exercice 2009 est en forte hausse, notamment par la prise de nouveaux contrats, et par l'effet en année pleine des contrats engagés en fin 2008 :

- nouveaux contrats de collecte et de nettoyage des communes de Fnideq, M'Diq, Ouislane et Ifrane au Maroc, pour un montant total de 2 M€ ;
- contrat de collecte et nettoyage de la ville de Nouakchott (conclu en 2007), qui a contribué à hauteur de 7,4 M€ au chiffre d'affaires, en croissance de 16 % par rapport à 2008,
- contrats de collecte et nettoyage de Al Hoceima et Settat (Maroc), qui ont produit tout leur plein effet en 2009 (1,5 M€ de chiffre d'affaires).

## B - Activité Traitement

Le chiffre d'affaires de cette activité est en augmentation de 12 % à 40,53 M€ (36,54 M€ sur l'exercice 2008).

Cette bonne performance s'explique, **en France**, notamment par l'entrée en activité de notre contrat d'exploitation du centre de stockage d'Aboncourt, en Moselle, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 (1,8 M€ en 2009).

La réévaluation des tarifs du traitement, réalisée à l'occasion des appels d'offres que nous avons gagnés ou renouvelés, a permis de compenser la baisse des tonnages de déchets ultimes reçus en 2009 sur nos installations, baisse consécutive au développement des collectes sélectives et du recyclage.

L'exercice 2009 a été déterminant pour notre centre de traitement du Balaçan puisque après une période d'arrêt de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008, l'autorisation d'exploiter l'extension dénommée "site 4", nous a été accordée le 12 juin 2009 pour une durée de 11 années.

Durant l'interruption d'activités du Balaçan, les déchets qui étaient destinés à cette unité ont pu être redirigés vers nos autres centres de stockage de Bagnols en Forêt et Pierrefeu du Var, limitant ainsi la perte de chiffre d'affaires.

**A l'international**, les progrès de l'activité de traitement résultent du démarrage de notre exploitation du centre de stockage des déchets du Grand Tunis (Djebel Chekir), en Tunisie, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

Suite à l'acquisition de plusieurs maîtrises foncières en 2007, le Groupe a rendu public en 2008 **deux projets de création d'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux** dans les départements de Haute Loire et du Puy de Dôme. Les études préalables et les dossiers de demande d'autorisation

au titre des installations classées ont été préparés en 2009 pour un dépôt au début du second trimestre 2010.

## C - Sur l'ensemble de nos activités

Notre résultat net consolidé (part du Groupe) s'établit, pour l'exercice 2009, à 4,3 M€ contre 1,77 M€ en 2008, en croissance de 145 %.

Notre résultat opérationnel courant passe de 7,25 M€ en 2008 à 13,73 M€ en 2009 (+ 89 %).

Notre capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt, progresse de 2 % pour passer de 21,47 M€ à 22 M€.

Notre carnet de commandes cumulé se maintient à près de 750 M€, correspond à plus de 4 années de chiffre d'affaires.

**Les investissements nets réalisés en 2009** sont de 23,6 M€ contre 29,9 M€ en 2008 et concernent principalement :

- les investissements consacrés au développement (nouveaux marchés, nouvelles installations...) pour 10 M€ ;
- les investissements de renouvellements pour 13,6 M€.

**Notre taux d'endettement** <sup>(1)</sup> est passé de 98 % à 107 %.

## D - Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées.

Dans le domaine du Traitement, il convient de relever, en premier lieu, la conclusion favorable de la procédure de demande d'autorisation de l'extension du Balaçan, (Le Cagnet des Maures) par l'arrêté préfectoral du 12 juin 2009, précité.

D'autre part le SMIDDEV, maître d'ouvrage du site de traitement de Bagnols en Forêt, a décidé de reprendre sa décision de nous attribuer la DSP pour l'aménagement et l'exploitation de l'ISDND pour relancer ultérieurement la procédure.

Pour assurer la continuité du service, le syndicat a décidé de prolonger de 2 années supplémentaires, et par avenant, le contrat en cours (échéance au 31 décembre 2011).

Le Groupe a obtenu le 29 octobre 2009, le récépissé de déclaration du sécheur de boues qu'il a réalisé sur le centre de traitement du Cagnet des Maures.

Le Groupe détient, au travers de sa filiale GOSSELIN et depuis le 2 juillet 2008, une participation minoritaire (40 %) dans la société METOSTOCK Environnement.

Or, la société METOSTOCK SAS, actionnaire principal à hauteur de 60 % de la société METOSTOCK Environnement (intégrée selon la méthode de la mise en équivalence dans le Groupe pour sa participation de 40 %), a déposé son bilan au cours du premier semestre de l'année 2009. La société METOSTOCK Environnement

(1) Dettes nettes / (capitaux propres + provisions)

possédant une créance de 3 057 K€ sur sa société mère à cette date, a été amenée à également déposer son bilan en mai 2009. Compte tenu du risque de non recouvrement, cette créance a été intégralement provisionnée dans les comptes de METOSTOCK Environnement en octobre 2009. L'avenir de METOSTOCK Environnement, et donc cette valorisation, seront précisées à l'issue de la période d'observation qui a été reportée de novembre 2009 au mois de mai 2010 pour les deux sociétés.

L'impact global de cette provision sur les comptes du Groupe est de 1 223 K€ (compte tenu du pourcentage de détention de 40 %), sur un montant total de 1 698 K€ de perte intégrée dans le résultat des sociétés mises en équivalence, ce qui entraîne une diminution du même montant de la valeur des participations dans les entreprises associées.

Groupe PIZZORNO Environnement et plusieurs de ses filiales, dont la filiale de droit tunisien PIZZORNO Environnement Tunisie, ont constitué un groupement d'intérêt économique avec l'Agence Municipale de Services Environnementaux, établissement public local chargé de l'environnement pour l'agglomération de Tunis. La part des sociétés du Groupe y est de 60 %.

## 1.2. Perspectives d'avenir et évolution prévisible de la situation du Groupe

Dans un contexte économique toujours difficile et marqué par une forte tension concurrentielle sur les marchés des collectivités sur lesquels nous sommes présents, le Groupe souhaite retrouver, en 2010, le rythme de progression de son chiffre d'affaires qu'il a connu dans les années passées, tout en maîtrisant sa politique d'investissement pour concilier soutien au développement et réduction du niveau d'endettement.

A cet effet, le Groupe a, d'ores et déjà, pu engranger de nouveaux contrats importants dont le démarrage s'est effectué durant le premier trimestre 2010.

## 1.3. Les activités du Groupe en matière de recherche et de développement

Comme pour les années précédentes, dans le cadre de son activité permanente de recherche de sites aptes à recevoir une installation de traitement des déchets ménagers (installation de stockage de déchets non dangereux), le Groupe a mené en 2009 une politique active de prospection. Compte tenu du caractère stratégique de ces opérations de maîtrise foncière, cette activité revêt un aspect particulièrement confidentiel qui ne peut être révélée que lorsque les projets deviennent publics (voir ci-dessus, 1.1 Activité Traitement).

Ce GIE a participé à l'appel d'offres pour l'exploitation du centre de traitement des déchets ménagers du Grand Tunis (Djebel Chekir), qu'il a remporté. L'exploitation de ce centre a débuté le 1<sup>er</sup> mars 2009.

Enfin le Groupe a décidé de créer une société de droit israélien (PIZZORNO Environment Group Israël) pour prospecter le marché du déchet dans ce pays et participer à des appels d'offres. Les frais de développement liés à cette structure sont couverts par un dispositif COFACE.

Enfin, nos efforts de structuration du Groupe nous ont permis de réaliser en 2009, comme en 2008, des gains de productivité significatifs dans nos différents domaines d'activité se traduisant par la croissance de l'excédent brut d'exploitation<sup>(2)</sup> (+ 12 %), du résultat opérationnel courant (+ 89 %) et du résultat net consolidé (+ 167 %).

Lors de sa réunion en date du 12 juin 2009, le Conseil d'Administration a constaté la démission de Madame Maria De Via CARROZA de son mandat d'administrateur de la Société.

D'autre part le Groupe s'est positionné sur de nombreux appels d'offres en matière de propreté, de tri ou de traitement des ultimes sur des secteurs géographiques nouveaux en continuité avec notre aire d'influence actuelle : vallée du Rhône, région lyonnaise, Nord Est et Ile de France, et région normande.

A l'international, la priorité du Groupe est de consolider ses positions actuelles en améliorant la rentabilité et la liquidité de ses contrats, avant de reprendre sa stratégie de croissance.

Durant l'exercice 2010, nos investissements devraient se situer à environ 25 M€ contre 24,6 M€ en 2009.

D'autre part le Groupe s'est attaché en 2009 à développer l'innovation dans ses métiers traditionnels.

Deux pistes ont été explorées : l'amélioration des conditions matérielles de collecte et de transfert du verre recyclable, en partenariat avec un industriel du secteur, et le tri des emballages légers en aluminium, en partenariat avec la société NESPRESSO.

L'expérimentation réalisée avec la société NESPRESSO, et financée en grande partie par cette dernière, permet de situer le Groupe comme un des opérateurs innovants en France en matière de recyclage.

(2) E.B.E. = Résultat opérationnel courant + Dotation aux amortissements et provisions

## 1.4. Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Le début de l'année 2010 a été marqué par la conquête de nouveaux contrats, le renouvellement de contrats anciens et l'entrée sur un nouveau marché, celui de la distribution de l'Eau.

Les nouveaux contrats :

- la collecte et le transport des déchets ménagers de Pontoise (95), pour 1,2 M€ par an sur 5 an, et de Rungis (94), pour 0,3 M€ par an sur 4 ans ;
- le nettoyage de la commune de Vidauban (83) pour 0,3 M€ par an sur 5 ans ;
- la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers de Cuers (83), pour 1,3 M€ par an sur 5 ans.

Le contrat de collecte, transport et traitement des déchets ménagers du syndicat de Bormes-les-Mimosas, La Londe-les-

Maures, Le Lavandou a été renouvelé pour un montant annuel de 7 M€ et une durée de 6 ans.

Enfin, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe a fait son entrée sur le marché de la distribution de l'Eau puisque notre Société a gagné la délégation de service public de Fox Amphoux (83), contrat plus important par son caractère symbolique qu'au plan économique (250 clients raccordés).

Lors de sa réunion en date du 2 avril 2010, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Frédéric DEVALLE en qualité de Directeur Général Délégué de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur, à savoir à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## 1.5. Indicateurs clés en matière d'environnement

Compte tenu de ses activités, le Groupe est particulièrement au fait de leurs conséquences environnementales. Une partie importante des sites du Groupe sont des installations classées pour la protection de l'environnement et font l'objet, à ce titre, d'autorisation préfectorale ou de déclaration.

Ainsi, la réglementation encadrant nos activités a pour seul objectif d'imposer des mesures propres à limiter leur impact sur l'environnement.

L'intégralité de nos ISDND (Installation de Stockage de déchets non Dangereux) situés en France a bénéficié du renouvellement de la certification ISO 14001.

## 1.6. Indicateurs clés en matière sociale

Une Unité Economique et Sociale est constituée entre notre Société et ses filiales consolidées suivantes : Dragui-Transport, SGEA, SMA, SELFEMA et SOVATRAM.

Les institutions représentatives du personnel fonctionnent normalement, leur réunion mensuelle ou trimestrielle se tenant régulièrement.

Le Groupe comporte ainsi :

- 1 Comité Central d'Entreprise,
- 2 Comités d'Etablissement,
- 6 institutions de Délégués du Personnel et 1 représentation additionnelle sur accord atypique,
- 6 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Dans une entreprise internationale ayant conservé une culture familiale, le dialogue social tient une place particulière.

C'est ainsi que, durant l'exercice 2009, les négociations d'entreprise ont abouti à des accords portant sur :

- un accord collectif sur le compte épargne temps (10 avril 2009) ;
- les négociations annuelles obligatoires (24 avril 2009) ;
- un accord collectif sur l'emploi des seniors (29 octobre 2009).

Les éléments ci-joint en Annexe 3.3 sont fournis sur l'ensemble du périmètre de consolidation. Il est toutefois précisé qu'en ce qui concerne notre filiale SEGEDEMA au Maroc, les éléments fournis tiennent compte des personnels agents communaux détachés par nos clients au sein de notre entreprise. Cette dernière catégorie de personnel représente un effectif au 31 décembre 2009 de 1 302 personnes (désigné "pers. communal" dans le tableau 2a) de l'Annexe 3.3).

En annexe 3.3 vous trouverez l'ensemble des indicateurs sociaux.

## **1.7. Analyse objective et exhaustive, description des risques principaux, utilisation d'instruments financiers (article L.225-100 du Code de commerce)**

### **Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires**

Nous invitons le lecteur à se reporter au paragraphe 1.1.

### **Principaux risques et incertitudes auxquels est confronté le Groupe**

De façon générale, les risques et incertitudes auxquels peuvent être confrontées les différentes sociétés composant le Groupe ne sont pas différents de ceux qui ont été présentés en détail dans le document de base émis en juillet 2005 lors de l'introduction en bourse. Bien que nous en reprenions les motifs principaux ci-dessous, nous vous invitons à vous y reporter.

#### **Risques divers**

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. La situation de crise financière que nous connaissons confirme cette analyse malgré un nombre restreint de collectivités qui nous ont demandé de réduire nos prestations dans le but de faire quelques économies.

De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique généralement deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

En matière de risque industriel, nous n'avons aucune installation de type SEVESO.

Les risques sur actions sont nuls puisque le Groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.

#### **Risques environnementaux**

Les principaux risques environnementaux du Groupe sont ceux liés à la gestion des CSDU (centre de stockage de déchets ultimes). Les effluents produits peuvent être à l'origine de pollutions de l'air, des eaux superficielles et du sol, le stockage des déchets peut également générer une nuisance visuelle et des risques d'incendie. La constitution de garanties financières permet d'assurer la surveillance des sites, le maintien en sécurité des installations et les interventions éventuelles en cas d'accident ou de pollution. Le montant de ces garanties est établi compte tenu du coût des opérations et de la dimension des sites.

#### **Risques juridiques**

Les deux principales réglementations régissant la gestion des déchets sont la loi du 15 juillet 1975 liée directement aux déchets et la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (I.C.P.E.). Chaque producteur

de déchets est responsable devant la loi de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés.

Le site d'exploitation du Cannet des Maures a été fermé le 26 novembre 2008 dans l'attente de l'obtention des autorisations définitives. L'exploitation a été transférée sur deux autres sites et les salariés reclassés sur ces derniers. L'autorisation préfectorale a été obtenue le 12 juin 2009.

Compte tenu de la réaction de certaines associations d'environnement à la procédure d'extension de notre site de traitement de déchets du Balançon, les autorisations préfectorales déjà obtenues (défrichage, déplacement d'espèces protégées, déclaration de projet d'intérêt général) font l'objet de recours devant le Tribunal Administratif.

Plus généralement, nous devons nous attendre au développement de ce type de recours. En effet, l'évolution du Groupe et les projets qu'il développe, le condamne à une plus grande exposition au risque d'opposition fondée sur le syndrome NYMBY et à l'intérêt que lui porte les associations d'environnements.

#### **Risque de liquidité**

En ce qui concerne le risque de liquidité, la gestion est centralisée au niveau du siège. La gestion de trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

Le Groupe négocie en début d'année des enveloppes de trésorerie qu'il mobilise au fur et à mesure de ses besoins de financement et qu'il n'emploie généralement pas en totalité.

Le Groupe dispose également :

- d'un montant de placements de trésorerie d'un montant de 11 772 K€ au 31 décembre 2009 de type OPCVM monétaires euro,
- et d'un montant de disponibilités (cash) de 19 120 K€.

#### **Risque de change**

Nos risques de change sont en général très limités puisque notre activité consiste en des prestations réalisées sur place avec des moyens locaux et non en des exportations. En conséquence, le financement des actifs et des besoins opérationnels est réalisé dans la devise du pays concerné, ce qui crée une couverture naturelle sur le risque de change.

Nos contrats étrangers, en 2009, sont marocains, tunisiens et mauritaniens. Ils sont payés en dirhams, en dinars et en ouguiyas non totalement convertibles.

En ce qui concerne le Maroc, la monnaie (dirham) est partiellement adossée à l'euro, ce qui limite les fluctuations de change.

Notre chiffre d'affaires dans ces 3 pays représente, en 2009, plus de 20 % de notre chiffre d'affaires total.

Le montant cumulé des dettes et créances des structures étrangères dans leur bilan est le suivant (en euros) :

| K€               | DEBIT  | CREDIT |
|------------------|--------|--------|
| Emprunts         |        | 23 064 |
| Comptes de tiers | 35 267 | 27 390 |
| Trésorerie       | 5 680  |        |
| Total            | 40 947 | 50 454 |
| Solde global     |        | 9 507  |

Une variation de 1 % du taux de change aurait un impact de 95 K€.

### Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

La majorité des emprunts est à taux fixes compris entre 3 % et 6 % pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 2,7 % et 7 %, pour les contrats de location financement. Les emprunts à taux variable en France sont principalement basés sur l'indice EURIBOR à trois mois auquel s'ajoute une majoration comprise entre 1,35 % et 1,80 %. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque trimestre par les banques.

Les emprunts au Maroc sont principalement basés sur le taux moyen pondéré des bons du trésor auquel s'ajoute une majoration comprise entre 2,5 % et 3,12 %. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque année par les banques.

Le solde des emprunts à taux variable et l'impact d'une fluctuation de 1 % du taux de ces emprunts est le suivant :

| (K€)  | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|---|---------------|---------------|
| Solde des emprunts à taux variable (K€)   | 13 703        | 10 521        |
| Solde des emprunts à taux variable (% de l'ensemble des dettes financières)                       | 28,95 %       | 24,7 %        |
| Impact d'une variation de 1 % du taux d'intérêt des emprunts à taux variable sur le résultat (K€) | 99            | 85            |

### Risque sur actions

Hors actions des filiales et participations, nos risques sur actions sont nuls puisque le Groupe ne détient pas d'autres actions ou participations que celles des filiales.

### Indications sur l'utilisation des instruments financiers par le Groupe

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier.

## 1.8. Présentation des comptes consolidés

### Rapport des Commissaires aux comptes (Article L.225-100 du Code de commerce)

Vos Commissaires aux Comptes vous feront part dans leur

rapport dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leur investigation sur les comptes qui vous sont présentés.

| (données consolidées en K€)                     | 31/12/2009<br>aux normes IFRS | 31/12/2008<br>aux normes IFRS |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| Chiffres d'affaires                             | 168 138                       | 158 519                       |
| Résultat opérationnel                           | 13 737                        | 7 255                         |
| Coût de l'endettement financier net             | - 3 574                       | - 2 651                       |
| Résultat net des sociétés intégrées             | 4 967                         | 1 864                         |
| Intérêts minoritaires                           | 636                           | 98                            |
| Résultat net consolidé (part du Groupe)         | 4 331                         | 1 766                         |
| Endettement net/Fonds propres+provisions (en %) | 107 %                         | 98 %                          |
| Marge Brute d'Autofinancement (en K€)           | 21 985                        | 21 466                        |
| Investissements (en K€)                         | 24 654                        | 31 042                        |

## 2. Activité de la Société

### 2.1. Situation, évolution et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

#### Activités de la Société

Depuis notre changement d'objet social en juin 2007, notre Société a poursuivi sa politique de participation directe aux réponses aux appels d'offres nationaux ou internationaux.

Devenue pleinement opérationnelle, la Société a désormais vocation à participer seule à des appels d'offres pour de nouveaux contrats.

C'est la raison pour laquelle son chiffre d'affaires a très fortement progressé, pour passer de 22,65 M€ en 2008 à 39,80 M€ en 2009 (+ 75 %).

#### Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

Notre société n'a pas d'élément particulier à signaler au titre de la présente rubrique.

#### Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Notre société n'a pas d'élément particulier à signaler au titre de la présente rubrique qui soit différent de ceux relatés pour l'ensemble du Groupe.

### 2.2. Analyse objective et exhaustive, description des risques principaux, utilisation d'instruments financiers (article L.225-100 du Code de commerce)

#### Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Compte tenu de l'objet de la Société, l'analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires est indirectement la même que celle de l'ensemble du Groupe. Nous vous invitons en conséquence à vous reporter au paragraphe 1.7 ci-dessus.

#### Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Compte tenu de l'objet de la Société, les risques et incertitudes auxquels elle est confrontée sont de mêmes natures que ceux de ses filiales constituant le Groupe. Nous vous invitons en conséquence à vous reporter au paragraphe 1.7 ci-dessus.

#### Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société

Compte tenu de l'objet de la Société, les indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société sont les mêmes que ceux de ses filiales constituant le Groupe. Nous vous invitons en conséquence à vous reporter au paragraphe 1.7 ci-dessus.

### 2.3. Examen des comptes annuels de la Société (articles L.225-100, L.232-1 et R.225-102 du Code de commerce)

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont présentés dans les documents mis à votre disposition, et notamment dans l'annexe et dans le rapport de vos Commissaires aux Comptes.

Ces comptes présentent certains points intéressants qui sont décrits plus en détail ci-après.

#### Les modifications apportées aux modes de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes (article L.236-6 du Code de commerce)

Nous vous indiquons qu'il n'y a pas eu de modification dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

#### Bilan

Le chiffre d'affaires de la Société est passé de 22 653 818 € en 2008 à 39 800 762 € en 2009.

Le total du bilan de la Société s'élève à 51 444 689 € en 2009 contre 42 744 838 € au titre de l'exercice précédent.

#### Compte de résultats

Le résultat de l'exercice montre un bénéfice net comptable de 193 374 € en 2009 contre 552 775 € au titre de l'exercice précédent.

- Charges d'exploitation : 43 197 643 € contre 23 615 324 € au titre de l'exercice précédent
  - traitements et salaires : 3 878 528 € contre 1 240 462 € au titre de l'exercice précédent,
  - charges sociales : 1 567 034 € contre 504 203 € au titre de l'exercice précédent.
- Produits d'exploitation : 42 760 694 € contre 22 695 610 € au titre de l'exercice précédent.
- Charges financières : 271 742 € contre 331 018 € au titre de l'exercice précédent.

- Produits financiers : 893 343 € contre 1 581 427 € au titre de l'exercice précédent.
- Charges exceptionnelles : 272 705 € contre 33 525 € au titre de l'exercice précédent.
- Produits exceptionnels : 117 326 € contre 6 901 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation se traduit par une perte de (436 948 €) contre une perte de (919 711 €) au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier se traduit par un bénéfice de 621 600 € contre 1 250 409 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ce résultat financier, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 184 652 € contre 330 697 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte nette de (155 378 €) contre (26 623 €) au titre de l'exercice précédent.

Le total des capitaux propres de la Société s'élève à 26 412 527 € pour un capital social d'un montant de 21 416 000 €.

L'effectif salarié mensuel moyen au cours de l'exercice clos s'établit à 119 contre 22 personnes au titre de l'exercice précédent.

#### **Proposition d'affectation du résultat**

Le résultat de l'exercice est un bénéfice d'un montant de 193 374 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat bénéficiaire de la façon suivante :

- à raison de 5 % au compte "Réserve légale", soit un montant de 9 668,70 €, ce qui portera ce compte d'un montant de 468 738 € à un nouveau montant de 478 406,70 € ;
- et à raison de 183 705,3 € en distribution aux actionnaires.

En conséquence, nous proposons une distribution de dividendes globale de 600 000 € dont 416 294,7 € à prendre sur le

compte report à nouveau. En conséquence, compte tenu des 4 000 000 d'actions composant le capital social, cette distribution correspondrait à un dividende par action de 0,15 €.

Les dividendes seraient payables au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3.2° du Code général des impôts dont peuvent bénéficier les personnes physiques domiciliées en France, sauf option pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Dans le cas où lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de cette détention seraient affectés au compte "Report à nouveau".

#### **Dépenses de nature somptuaire (article 223 quater du Code général des impôts)**

La Société n'a pas eu de charges non déductibles visées aux articles 39-4, 39-5 et 54 quater du C.G.I.

#### **Rapport des Commissaires aux Comptes (Article L.225-100 du Code de commerce)**

Vos Commissaires aux Comptes vous feront part dans leur rapport général dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leurs investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

#### **Tableau des résultats des cinq derniers exercices (Article R.225-102 du Code de commerce)**

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos (Annexe 1).

## **2.4. Perspectives d'avenir et évolution prévisible de la situation de la Société (articles L.232-1 et R.225-102 du Code de commerce)**

Comme rappelé ci-dessus notre société à poursuivi en 2008 sa politique de réponse en groupement aux appels d'offres. En 2009, il a été décidé que notre Société prenne directement en charge l'exécution de certains marchés de telle sorte qu'elle devienne une société opérationnelle.

Poussant plus loin le développement opérationnel de notre Société, l'activité transport de personnes est un domaine qui lui est exclusif et pour lequel elle est la seule à posséder la licence nécessaire.

De même, elle est le support du développement de l'activité traitement et production d'eau. Pour la réalisation de cette activité, nous poursuivons en 2010 notre recherche de partenariat avec des entreprises spécialisées dans le domaine pour la constitution de groupement à l'occasion des dossiers nécessitant des références importantes que nous ne possédons pas encore.

Cependant, pour des marchés de taille plus modeste nous pouvons désormais concourir avec succès aux appels d'offres, comme en témoigne le contrat de Fox Amphoux, sans avoir recours à des partenariats.

## 2.5. Les activités de la Société en matière de recherche et de développement

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous confirmons que compte tenu de son objet, la Société n'a pas de

budget particulier en matière de recherche et développement. Cette activité est réalisée par les filiales opérationnelles du Groupe.

## 2.6. Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Notre société n'a pas d'éléments particuliers à signaler au titre de la présente rubrique autre que celui signalé au paragraphe 1.4 ci-dessus.

## 2.7. Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce

Vos Commissaires aux Comptes examinent, dans leur rapport spécial sur cette question, les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été passées par notre Société ou exécutées par elle au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que, chacune des dites conventions, en sa qualité de "convention réglementée" tel que ce terme est défini par l'article L.225-38 du Code de commerce, sera soumise à un vote distinct auquel ne prendra pas part l'actionnaire directement intéressé ou par personne interposée.

## 2.8. Conseil d'Administration et Commissariat aux Comptes

### Quitus

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

### Direction générale de la Société (article R.225-102 du Code de commerce)

Monsieur Francis PIZZORNO assume la direction générale de la Société assisté d'un Directeur Général Délégué en la personne de M. Frédéric DEVALLE nommé lors du Conseil d'Administration du 2 avril 2010.

### Termes des mandats des administrateurs et des Commissaires aux Comptes

Nous vous rappelons que les mandats de :

- Monsieur Francis PIZZORNO, Monsieur Jean HOUDOUIN, Monsieur Bruno ROHMER, Monsieur Frédéric DEVALLE et Madame Magali DEVALLE prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et
- Monsieur François LEOTARD prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, et
- les mandats de la société DELOITTE ET ASSOCIÉS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société BEAS SARL, Commissaire aux Comptes suppléant, viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous vous rappelons aussi que notre Conseil d'Administration du 12 juin 2009 a pris acte de la démission de Madame Maria De Via CARROZZA de son poste d'administrateur.

Nous vous rappelons également que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants respectivement de Messieurs Paul MORTINI et Didier BERTUCCI sont venus à expiration le 1<sup>er</sup> août 2009, avec effet à compter de cette date. L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui s'est réunie le 22 juin 2009 a décidé de confier ces mandats à :

- la société NOVANCES - David et Associés, "Horizon" 455, promenade des Anglais, 06285 Nice Cedex 3, représentée par M. Jean-Pierre GIRAUD, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> août 2009 et pour une durée de six (6) exercices sociaux prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes à l'exercice clos le 31 décembre 2014, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- et en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, à la société NOVANCES - Déchant et Associés, Par Millésime, 119, rue Michel Aulas, BP 127 69654 Villefrance Cedex, représentée par M. Christian DÉCHANT, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> août 2009 et pour une durée de six (6) exercices sociaux prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice clos (L.225-102-1 du Code de commerce)

### M. Francis PIZZORNO

Président Directeur Général

#### Autres mandats et fonctions :

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| - Dragui-Transport SA   | Président Directeur Général |
| - Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS | Président                   |
| - Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS                | Président                   |
| - Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS                  | Président                   |
| - SELFEMA SAS   | Président                   |
| - Roger Gosselin  | Président                   |
| - SAMNET SARL   | Gérant                      |
| - Sud Invest Environnement SARL                               | Gérant                      |
| - SCI de la Nartuby   | Gérant                      |

### M. Jean HOUDOUIN

Administrateur

#### Autres mandats et fonctions :

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| - HIFIC SAS               | Président      |
| - Magelio Capital         | Président      |
| - Europyl Finance         | Président      |
| - Carré Gourmet Diffusion | Administrateur |

### M. Bruno ROHMER

Administrateur

#### Autres mandats et fonctions :

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| - Edipro-PrintReference SA | Administrateur |
| - KILOUTOU SA              | Administrateur |
| - NAOS SARL                | Gérant         |

### Mme Magali DEVALLE

Administrateur

#### Autres mandats et fonctions :

|                                       |                               |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| - SEGEDEMA (filiale Maroc)            | Gérante                       |
| - Dragui-Transport SA                 | Représentant permanent de GPE |
| - SCI François Charles Investissement | Gérante                       |

### M. Frédéric DEVALLE

Administrateur

#### Autres mandats et fonctions :

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| - Dragui-Transport SA   | Directeur Général Délégué          |
| - Dragui-Transport SA   | Représentant permanent de SOVATRAM |
| - Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS | Directeur Général Délégué          |
| - Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS                | Directeur Général Délégué          |
| - Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS                  | Directeur Général Délégué          |
| - SELFEMA SAS   | Directeur Général Délégué          |
| - SEM Porte du Var Environnement                              | Représentant permanent de SELFEMA  |
| - TEODEM  | Président                          |
| - PIZZORNO Environnement Tunisie                              | co-Gérant                          |
| - SCI Foncière de La Môle                                     | Gérant                             |
| - SCI La Camargue   | Gérant                             |
| - SMSEE SARL  | Gérant                             |

### M. François LEOTARD

Administrateur (à compter du 10 juin 2008)

#### Autres mandats et fonctions :

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| - Soleil et Ciel SAS | Président |
|----------------------|-----------|

### Mme Maria De Via CARROZA

Administrateur (jusqu'au du 12 juin 2009)

#### Autres mandats et fonctions :

|                                  |                            |
|----------------------------------|----------------------------|
| - Roger Gosselin SAS             | Directeur Général Délégué  |
| - TEODEM (filiale Maroc)         | Administrateur             |
| - SEM Porte du Var Environnement | Représentant permanent GPE |

## Rémunération et avantages perçus de la Société exprimés en brut

| Identité            | Année | Éléments fixes | Éléments variables | Éléments exceptionnels | Total de la rémunération brute globale |
|---------------------|-------|----------------|--------------------|------------------------|--|
| M. Francis PIZZORNO | 2009  | 81 224 €       | 0 €                | 0 €                    | 81 224 €                               |
|                     | 2008  | 71 976 €       | 0 €                | 0 €                    | 71 976 €                               |
| M. Jean HOUDOUIN    | 2009  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
|                     | 2008  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
| M. Bruno ROHMER     | 2009  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
|                     | 2008  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
| M. François LEOTARD | 2009  | 120 000 €      | 0 €                | 0 €                    | 120 000 €                              |
|                     | 2008  | 120 000 €      | 0 €                | 18 000 €               | 138 000 €                              |

Les autres mandataires sociaux, à savoir :

- M. Frédéric DEVALLE,
  - Mme Magali DEVALLE,
  - Mme Maria De Via CARROZZA,
- n'ont reçu de la Société aucune rémunération.

En ce qui concerne M. Francis PIZZORNO, les éléments fixes sont entièrement constitués de salaires versés en rémunération de l'activité au sein de la Société. Ils comprennent les avantages en nature consistant exclusivement en la mise à disposition de véhicule de fonction.

La rémunération de M. Francis PIZZORNO est approuvée par le Conseil d'Administration.

Pour les accessoires à sa rémunération, le Président Directeur Général est assimilé à un salarié et bénéficie notamment des régimes retraite et prévoyance des cadres dirigeants de la Société.

#### Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs (article L.225-45 du Code de commerce)

Les administrateurs ont bénéficié de jetons de présence sur l'exercice 2009 répartis de la façon suivante :

- M. Bruno ROHMER : 33 000 € au titre de l'exercice écoulé sans changement par rapport à 2008,
- M. Jean HOUDOUIN : 33 000 € au titre de l'exercice écoulé sans changement par rapport à 2008,
- M. François LEOTARD : 10 000 € au titre de l'exercice écoulé.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, nous vous proposerons de fixer à la somme de 76 000 € le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration, allocation qui sera applicable à l'exercice en cours et maintenue jusqu'à décision contraire.

Les mandataires sociaux n'ont bénéficié, durant l'exercice, d'aucune attribution de titres de capital ou de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou droit à des titres de créances de la Société ou des sociétés mentionnées aux articles L.228-13 et L.228-93 du Code de commerce.

La Société n'a pris aucun engagement (éléments de rémunérations, indemnités de cessation ou de changements de fonctions...) au bénéfice de ses mandataires sociaux pouvant correspondre à des éléments de rémunérations, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

#### Rémunération et avantages perçus des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

| Identité                  | Année | Éléments fixes | Éléments variables | Éléments exceptionnels | Total de la rémunération brute globale |
|---------------------------|-------|----------------|--------------------|------------------------|--|
| M. Francis PIZZORNO       | 2009  | 381 869 €      | 0 €                | 15 422 €               | 397 291 €                              |
|                           | 2008  | 374 297 €      | 0 €                | 15 422 €               | 389 719 €                              |
| M. Jean HOUDOUIN          | 2009  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
|                           | 2008  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
| M. Bruno ROHMER           | 2009  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
|                           | 2008  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
| M. Frédéric DEVALLE       | 2009  | 90 377 €       | 8 119 €            | 4 500 €                | 102 996 €                              |
|                           | 2008  | 87 093 €       | 0 €                | 4 547 €                | 91 640 €                               |
| Mme Magali DEVALLE        | 2009  | 55 509 €       | 3 410 €            | 0 €                    | 58 919 €                               |
|                           | 2008  | 55 923 €       | 0 €                | 0 €                    | 55 923 €                               |
| M. François LÉOTARD       | 2009  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
|                           | 2008  | 0 €            | 0 €                | 0 €                    | 0 €                                    |
| Mme Maria De Via CARROZZA | 2009  | 100 281 €      | 6 814 €            | 14 002 €               | 121 097 €                              |
|                           | 2008  | 99 184 €       | 0 €                | 10 471 €               | 109 925 €                              |

#### Montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2009

|   | DELOITTE       |                | NOVANCES      |      | MORTINI       |                |
|---|----------------|----------------|---------------|------|---------------|----------------|
|   | 2009           | 2008           | 2009          | 2008 | 2009          | 2008           |
| <b>Honoraires d'audit légal</b>                       |                |                |               |      |               |                |
| Emetteur  | 65 000         | 65 000         | 20 000        |      |               | 20 000         |
| Filiales intégrées globalement                        | 104 914        | 106 417        | 13 000        |      | 68 000        | 81 000         |
| <b>Autres diligences liées</b>                        |                |                |               |      |               |                |
| Emetteur  | 9 500          |                |               |      | 4 370         |                |
| Filiales intégrées globalement                        |                |                |               |      | 5 000         |                |
| <b>Sous-total</b>                                     | <b>179 414</b> | <b>171 417</b> | <b>33 000</b> |      | <b>77 370</b> | <b>101 000</b> |
| Autres prestations aux filiales intégrées globalement |                | 25 000         |               |      |               |                |
| <b>Total</b>  | <b>179 414</b> | <b>196 417</b> | <b>33 000</b> |      | <b>77 370</b> | <b>101 000</b> |

## 2.9. Activité des filiales de la Société et des sociétés contrôlées par elle

L'activité de chaque société composant le Groupe fait l'objet de l'Annexe 3.

## 2.10. État et évolution des participations et contrôles de la Société sur d'autres sociétés

### Tableau des filiales consolidées

Le tableau des filiales et participations se présente comme suit :

|  | Dénomination                    | N° Siren           | % Intérêt   | % Contrôle | Mode d'intégration |    |
|--|---------------------------------|--------------------|-------------|------------|--------------------|----|
|  | Dragui-Transports (DT)          | Draguignan         | 722 850 070 | 95,65 %    | 100 %              | IG |
|  | Roger Gosselin                  | Manneville         | 424 656 502 | 100 %      | 100 %              | IG |
|  | METOSTOCK Environnement         | Feuquières         | 501 516 561 | 40 %       | 40 %               | ME |
|  | SCI foncière de la Mole         | Draguignan         | 490 920 634 | 47,82 %    | 50 %               | IG |
|  | PIZZORNO AMSE                   | Tunis (Tunisie)    |             | 59,03 %    | 60 %               | IG |
|  | PIZZORNO Environnement Tunisie  | Tunis (Tunisie)    |             | 98,45 %    | 100 %              | IG |
|  | PIZZORNO Environm. group Israël | Givatayim (Israël) |             | 100 %      | 100 %              | IG |
|  | SAMNET                          | Saint-Ambroix      | 302 221 403 | 78,90 %    | 100 %              | IG |
|  | SEGEDEMA                        | Rabat (Maroc)      |             | 96,44 %    | 100 %              | IG |
|  | SELFEMA                         | Draguignan         | 323 592 295 | 96,14 %    | 100 %              | IG |
|  | SEM porte du Var environnement  | Saint maximin      | 493 636 054 | 48,08 %    | 50 %               | ME |
|  | Nicollin SGEA SEP               | Draguignan         |             | 48,45 %    | 50 %               | IP |
|  | SGEA                            | Draguignan         | 324 667 211 | 96,89 %    | 100 %              | IG |
|  | SMA                             | Draguignan         | 683 780 186 | 91,30 %    | 100 %              | IG |
|  | SOVATRAM                        | Draguignan         | 739 502 797 | 96,27 %    | 100 %              | IG |
|  | Sud Invest. Environnement       | Draguignan         | 418 742 086 | 96,40 %    | 100 %              | IG |
|  | TEODEM                          | Rabat (Maroc)      |             | 97,55 %    | 100 %              | IG |
|  | TEOMARA                         | Rabat (Maroc)      |             | 96,60 %    | 100 %              | IG |
|  | TEORIF                          | Rabat (Maroc)      |             | 98,15 %    | 100 %              | IG |

### Filiales non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

| Sociétés                    | % capital détenu |
|-----------------------------|------------------|
| SCI du Balançan             | 16,66            |
| SA Scann                    | 5                |
| Tanger Med                  | 10               |
| GIE varois d'assainissement | 5                |
| IRFEDD                      | 13,5             |
| Z ET P à Abu Dhabi          | 49               |

## 2.11. Avis donné à une autre société par actions que la Société détient plus de 10 % de son capital

Néant.

## 2.12. Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

## 2.13. Renseignements relatifs à la répartition du capital social et aux actions d'autocontrôle

Le 22 juin 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires de la Société a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'achat d'actions de la Société afin, notamment d'assurer la liquidité et/ou l'animation du marché dans la limite de 4,5 % de nombre d'actions sur une durée maximum de douze (12) mois.

À ce titre, au 31 décembre 2009, la Société possède 138 765 de ses propres actions acquises pour une valeur de 2,1 M€ soit une valeur d'acquisition moyenne de 15,13 € représentant 3,5 % du capital social. Ce programme de rachat d'achat est détaillé au paragraphe 2.20.

Les mouvements de titres d'autocontrôle ont été les suivants :

|                | Au 31/12/2008 | Augmentation | Diminution | Au 31/12/2009 |
|----------------|---------------|--------------|------------|---------------|
| ARKEON FINANCE | 17 309        | 1 456        |            | 18 765        |
| GPE            | 0             | 120 000      |            | 120 000       |

Par ailleurs, la Société a reçu, au cours de l'exercice, les informations au titre de l'article L.233-7 du Code de commerce, l'informant du franchissement d'un seuil de détention de son capital, suivantes :

- Financière de Champlain SAS nous a informé avoir franchi à la baisse, le 19 mai 2009, le seuil des 5 % du capital de notre

Société et détenir 153 667 actions, soit 3,84 % du capital et 2,24 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2009, les actionnaires personnes morales ou physiques détenant directement ou indirectement une part des actions de la Société supérieure aux seuils prévus à l'article L.233-13 du Code de commerce sont les suivantes :

| Identité            | Part du capital social      | Part des droits de votes    | Date de validité |
|---------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------|
|                     | nb de titres / nb total (%) | Nb de droits / nb total (%) |                  |
| M. Francis PIZZORNO | 2 872 993<br>71,8 %         | 5 745 986<br>83,6 %         | 31/12/2009       |
| Groupe ICM SA       | 218 205<br>5,45 %           | 218 205<br>3,17 %           | 31/12/2009       |

Nous précisons que conformément à l'article 12 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement au nom d'un même actionnaire pendant plus de quatre ans donnent droit

de vote double. Ainsi, le nombre total d'actions à droit de vote double est, au 31 décembre 2009, de 2 872 999.

## 2.14. Informations environnementales

Comme indiqué au paragraphe 2.1 ci-dessus, la Société a eu, sur l'exercice 2009, une activité exclusivement administrative et financière. L'incidence des activités de la Société sur l'environnement est extrêmement limitée.

Compte tenu de son impact quasi inexistant sur l'environnement, la Société n'a pas mis en place de moyen de suivi d'indicateur en la matière.

Elle consiste essentiellement en consommation d'énergie sous forme d'électricité ou de carburant pour le travail quotidien de ses 119 salariés.

## 2.15. Informations sociales

Compte tenu de l'appartenance de la Société à l'U.E.S. du Groupe PIZZORNO, il n'existe pas d'institution représentative du personnel ni en conséquence d'accord collectif spécifique à la Société. Outre les conventions collectives applicables, elle applique les accords d'entreprise négociés et conclus dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe.

### 1/ Effectif moyen mensuel par catégorie socioprofessionnelle

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Cadres                          | 25 |
| Agents de maîtrise et assimilés | 7  |
| Ouvriers / Employés             | 87 |

### 2/ Embauches

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Nombre de CDI embauchés en 2009 | 188 |
| Nombre de CDD embauchés en 2009 | 16  |

Les informations ci-dessous concernent exclusivement notre Société.

### 3/ Turnover

|                                 | Nb de démissions | Nb de licenciements | Nb de fin période d'essai |
|---------------------------------|------------------|---------------------|---------------------------|
| Cadres                          | 2                | 0                   | 1                         |
| Agents de maîtrise et assimilés | 1                | 0                   | 0                         |
| Ouvriers / Employés             | 2                | 6                   | 1                         |

#### 4/ Heures supplémentaires

Nombre d'heures supplémentaires effectuées : 6 663

#### 5/ Absentéisme

|                                     |        |
|-------------------------------------|--------|
| Nombre d'heures maladie             | 8 134  |
| Nombre d'heures accident du travail | 2 527  |
| % maladie / nb heures théoriques    | 4 %    |
| % accident / nb heures théoriques   | 1,24 % |

#### 6/ Masse salariale

Masse salariale annuelle : 5 445 562 € y compris charges sociales de 1 567 034 €.

#### 7/ Egalité homme / femme (en effectif moyen)

| Nombre                                | Nb de personnes | %      |
|---------------------------------------|-----------------|--------|
| Femmes cadres                         | 7               | 28 %   |
| Hommes cadres                         | 18              | 72 %   |
| Femmes agents de maîtrise / assimilés | 3               | 43 %   |
| Hommes agents de maîtrise / assimilés | 4               | 57 %   |
| Femmes employées / ouvrières          | 4               | 4,6 %  |
| Hommes employés / ouvriers            | 83              | 95,4 % |

#### 8/ Conditions d'hygiène et de sécurité

|  |     |
|--|-----|
| Nombre d'accidents du travail avec arrêt | 10  |
| Nombre de jours perdus                   | 127 |

#### 9/ Formations

|                 |          |
|-----------------|----------|
| Nombre d'heures | 936      |
| Effectif formé  | 49       |
| Coût formations | 24 108 € |
| Coût salarial   | 16 402 € |

## 2.16. Les dividendes versés au titre des trois exercices précédents et divers renseignements d'ordre fiscaux

### Dividendes

| Exercice clos le | Dividende brut | Dividende net |
|------------------|----------------|---------------|
| 31/12/2008       | 250 000 €      | 250 000 €     |
| 31/12/2007       | 800 000 €      | 800 000 €     |
| 31/12/2006       | 1 100 000 €    | 1 100 000 €   |

## 2.17. Etat de la participation des salariés au capital social

Au dernier jour de l'exercice, il n'existe aucun mécanisme de participation des salariés au capital social de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

## 2.18. Délégations au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital (article L.225-100 du Code de commerce)

Conformément à l'article L.225-100 al.4 du Code de commerce, nous vous précisons que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires n'a pas conféré au Conseil d'Administration des

délégations de compétence ou de pouvoirs en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

## 2.19. Eléments de calculs et résultats de l'ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital (article R.228-90 du Code de commerce)

Néant.

## 2.20. Opérations d'achat d'actions autorisées par la Société (article L.225-211 Code de commerce)

Bilan des opérations effectuées dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 22 juin 2009.

Dans le cadre du dispositif prévu par l'article L.225-209 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires en date du 22 juin 2009 (l'"Assemblée") a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 4,5 % du capital social, soit sur la base d'un capital social composé de 180 000 actions, pour une durée de douze (12) mois à compter de ladite Assemblée Générale, soit expirant le 22 juin 2010.

L'Assemblée a décidé que le montant total des sommes que la Société pourrait consacrer au rachat de ses actions au cours de cette période sera de 5 000 000 €. L'acquisition de ces actions ne pourra être effectuée à un prix supérieur à soixante (60) €, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, et étant toutefois précisé que ces actions pourront être attribuées gratuitement dans les conditions prévues par la loi.

La part maximale du capital que la Société est autorisée à acquérir au titre de ce programme est de 4,5 % du capital de la Société, soit 180 000 actions, sur la base du capital arrêté au 31 décembre 2009, étant ici indiqué que compte tenu du nombre d'actions propres détenues par la Société à cette date, le nombre d'actions que la Société demeure autorisée à acquérir est de 4 235, soit 1,03 % du capital. Le prix d'achat unitaire maximum (hors frais) est de soixante (60) €.

Dans le cadre de la délégation donnée au Conseil d'Administration d'acheter des actions conformément aux modalités décrites dans le descriptif du programme de rachat d'actions, la Société a racheté 121 456 actions pour un montant de 1 890 425,83 €, a vendu 4 822 actions pour un montant de 80 922,14 €. Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la Société n'a procédé à aucune annulation de ses propres actions.

La Société a conclu un contrat de liquidité avec ARKÉON FINANCE le 7 avril 2005. Les opérations réalisées par la Société au titre des autorisations susmentionnées, y compris dans le cadre de ce contrat de liquidité, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

|              | Nombre d'actions<br>achetées au cours<br>de la période | Prix moyen<br>par action<br>(en €) | Nombre d'actions<br>détenues dans le cadre<br>des programmes de rachat<br>en fin de période | Nombres d'actions susceptibles<br>d'être achetées dans le cadre<br>du programme de rachat<br>en cours en fin de période |
|--------------|--|------------------------------------|---|---|
| Janvier      | 483  | 14,56                              | 17 802  |   |
| Février      | 799  | 14,16                              | 18 255  |   |
| Mars         | 798  | 14,87                              | 18 955  |   |
| Avril        | 527  | 13,98                              | 18 920  |   |
| Mai          | 120 086  | 15,00                              | 138 797   |   |
| Juin         | 139  | 15,39                              | 138 836   |   |
| Juillet      | 245  | 16,64                              | 139 062   |   |
| Août         | 570  | 16,83                              | 139 550   |   |
| Septembre    | 278  | 17,16                              | 139 805   |   |
| Octobre      | 20   | 16,60                              | 140 113   |   |
| Novembre     | 646  | 11,56                              | 139 951   |   |
| Décembre     | 1 339  | 17,30                              | 138 765   |   |
| <b>Total</b> | <b>125 930</b>   |                                    |   |   |

Au 31 décembre 2009, la Société n'a pas utilisé de produits dérivés à terme dans le cadre des programmes de rachat d'actions.

### Programme de rachat d'actions propres proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 28 juin 2010

Toujours dans le cadre du dispositif prévu par l'article L.225-209 du Code de commerce, nous souhaitons vous soumettre une résolution visant à renouveler le programme de rachat d'actions.

Les principales dispositions de ce programme proposées lors de l'Assemblée Générale sont résumées ci-après.

Cette nouvelle autorisation aurait une durée de douze (12) mois à compter de la date de l'Assemblée Générale et les termes et conditions seraient identiques à ceux conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2009 (4,5 % des titres au maximum et pour une valeur unitaire de 60 € maximum).

L'objectif de cette autorisation consisterait à procéder à des opérations en fonction des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

Le montant total des sommes que la Société pourrait consacrer au rachat de ses actions au cours de cette période est de

5 000 000 €. L'acquisition de ces actions ne pourra être effectuée à un prix supérieur à soixante (60) €, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, et étant toutefois précisé que ces actions pourraient être attribuées gratuitement dans les conditions prévues par la loi.

Les actions pourraient être achetées par tous moyens, y compris par voie d'achat de blocs de titres, dans les conditions et limites fixées par les autorités de marché.

Cette autorisation serait destinée à permettre à la Société d'opérer en bourse ou hors marché sur ses actions en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Société pourra utiliser la présente autorisation en vue de :

- consentir des options d'achat d'actions de la Société au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et/ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce ;

- attribuer des actions de la Société aux salariés visé à l'alinéa précédent, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de la Société ou d'un plan d'épargne d'entreprise ainsi qu'au titre des opérations visées aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce ;
- conserver les actions de la Société qui auront été achetées en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société ;
- assurer l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- procéder à l'annulation des actions acquises.

Si vous décidez de voter en faveur de cette autorisation, il conviendrait de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour décider la mise en œuvre de ladite autorisation et en fixer les modalités, à l'effet notamment de passer tous ordres en bourse, signer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités, notamment auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

## 2.21. Principaux éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

Conformément à l'article L.225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

### Structure du capital de la Société

Sachant que le capital est composé de 4 000 000 de titres dont 1 000 000 font l'objet de la cotation, la structure du capital est décrite au paragraphe 2.13 du présent rapport.

### Les restrictions statutaires

Les statuts ne comportent aucune restriction particulière à l'exercice des droits de vote ou à la cession des titres.

Cependant, l'article 12 des statuts prévoit l'exercice d'un droit de vote double attaché à tous les titres pour lesquels il pourra être justifié une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Aucune convention n'a été transmise à la Société au titre de l'article L233-11 du Code de commerce.

### Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de commerce

Voir paragraphe 2.13

### Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Néant sauf droit de vote double décrit ci-dessus.

### Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

### Accords entre les actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

### Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société

Les statuts reprennent les dispositions légales applicables en la matière. Voir article 14 et suivants des statuts.

### Pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier en matière d'émission ou de rachat d'actions

Voir paragraphes 2.13, 2.18 et 2.20 ci-dessous.

### Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Néant.

## 2.22. Etat récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 €

Conformément à l'article L.621-18-2 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après un état récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 €

réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes qui leur sont liées.

## 2.23 Décisions à prendre

Le projet de texte des résolutions soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires se situe dans le chapitre 9, Résolutions de l'Assemblée Générale.

# 3. Annexes

## 3.1. Activité des filiales du Groupe (en K€)

| Informations financières  | Capital   | Cap. propres avt affect. résultat(*) | % du capital détenu | Valeur compt. titres détenus |           | Mt cautions & avals donnés | CA HT dern. ex. écoulé(**) | Résultat dern. ex. clos(**) | Dividendes encaissés au cours ex. |
|---------------------------|-----------|--------------------------------------|---------------------|------------------------------|-----------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
|                           |           |                                      |                     | brute                        | nette     |                            |                            |                             |                                   |
| <b>Participations</b>     |           |                                      |                     |                              |           |                            |                            |                             |                                   |
| SEM PORTE DU VAR ENVIR.   | 300 010   | 48 087                               | 47,98               | 143 950                      | 143 950   |                            |                            | - 57 478                    |                                   |
| <b>Filiales</b>           |           |                                      |                     |                              |           |                            |                            |                             |                                   |
| DRAGUI-TRANSPORTS         | 153 150   | 4 054 607                            | 95,64               | 7 858 747                    | 7 858 747 |                            | 76 583 594                 | 2 800 531                   | 289 750                           |
| SOVATRAM                  | 201 233   | 3 704 894                            | 17,58               | 668 474                      | 668 474   |                            | 22 265 632                 | 963 631                     | 216 224                           |
| SGEA                      | 76 500    | 3 570 970                            | 25,00               | 335 388                      | 335 388   |                            | 28 312 999                 | 763 266                     | 73 750                            |
| PIZZORNO ENVIRON. TUNISIE | 10 000    | - 8 677                              | 50,00               | 5 000                        | 5 000     |                            | 805 096                    | - 28 125                    |                                   |
| GOSELIN                   | 37 000    | 2 265 740                            | 100,00              | 5 912 418                    | 5 912 418 |                            | 7 229 257                  | 40 517                      |                                   |
| TEODEM                    | 2 345 140 | 3 036 913                            | 49,01               | 1 149 472                    | 1 148 472 |                            | 5 052 112                  | 105 383                     |                                   |
| TEOMARA                   | 26 719    | 26 472                               | 5,00                | 1 336                        | 1 336     |                            |                            |                             |                                   |
| TEORIF                    | 26 600    | 109 600                              | 49,00               | 13 291                       | 13 291    |                            | 1 155 077                  | 11 055                      |                                   |
| PIZZORNO ENV.             |           |                                      |                     |                              |           |                            |                            |                             |                                   |
| GROUPE ISRAEL             | 184       | 184                                  | 100,00              | 184                          | 184       |                            |                            |                             |                                   |

(\*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL TEODEM & SEGEDEMA & TEORIF & TEOMARA au 31/12/2009 : 1 € = 11 332 dh

(\*\*) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL TEODEM & SEGEDEMA & TEORIF & TEOMARA au 31/12/2009 : 1 € = 11 255 dh

(\*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL PIZZORNO ENVIR. TUNISIE au 31/12/2009 : 1 € = 1,9006 tnd

(\*\*) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL PIZZORNO ENVIR. TUNISIE au 31/12/2009 : 1 € = 1,88052 tnd

### 3.2. Tableau des résultats sur les cinq derniers exercices

| Nature des indications   | 2005      | 2006       | 2007       | 2008       | 2009       |
|--|-----------|------------|------------|------------|------------|
| <b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>  |           |            |            |            |            |
| a) Capital social  | 7 761 833 | 21 416 000 | 21 416 000 | 21 416 000 | 21 416 000 |
| b) Nombre d'actions émises   | 445 500   | 4 000 000  | 4 000 000  | 4 000 000  | 4 000 000  |
| c) Nombre d'obligations convertibles en actions  |           |            |            |            |            |
| <b>II - Résultat global des opérations effectives</b>  |           |            |            |            |            |
| a) Chiffre d'affaires HT   | 1 933 353 | 2 667 457  | 7 434 155  | 22 653 818 | 39 800 763 |
| b) Résultat avant impôts, particip. des salariés,<br>dotation aux amortissements et provisions et reprise            | 653 115   | 2 778 998  | 3 111 592  | 349 736    | 247 309    |
| c) Impôts sur les bénéfices  | - 215 087 | - 116 719  | - 160 365  | - 248 701  | - 164 101  |
| c') Participations des salariés  |           |            | -          | -          | -          |
| d) Résultat après impôts, particip. des salariés,<br>dotation aux amortissements et provisions et reprise            | 847 894   | 2 846 718  | 3 125 963  | 552 775    | 193 374    |
| e) Montant bénéfiques distribués au cours de l'exercice  | 552 420   | 805 499    | 1 100 000  | 800 000    | 250 000    |
| <b>III - Résultat des opérations réduit à une action</b>   |           |            |            |            |            |
| a) Résultat après impôts, particip. des salariés, mais avant<br>dotation aux amortissements et provisions et reprise | 2         | 1          | 1          | -          | -          |
| d) Résultat après impôts, particip. des salariés,<br>dotation aux amortissements et provisions et reprise            | 2         | 1          | 1          | -          | -          |
| c) Dividende versé à chaque action   | 1         | -          | -          | -          | -          |
| <b>IV - Personnel</b>  |           |            |            |            |            |
| a) Nombre de salariés  | 6         | 8          | 15         | 22         | 211        |
| b) Montant de la masse salariale   | 320 356   | 452 869    | 660 504    | 1 240 462  | 3 878 528  |
| c) MT sommes versées au titre des avantages sociaux  | 139 762   | 198 536    | 310 746    | 504 203    | 1 567 035  |
| d) Personnel intérimaire   |           |            | -          | -          | 706 181    |
| e) Personnel loué intersociété   |           |            | 1 266      | 1 647      | 6 150      |



## **Rapport de gestion sociale 2009**

# **SOMMAIRE**

|   |    |
|---|----|
| <b>1a) Effectif mensuel moyen équivalent temps plein par catégorie</b>      | 33 |
| <b>1b) Effectif mensuel moyen, par catégorie socioprofessionnelle</b>       | 33 |
| <b>2a) Egalité hommes / femmes : effectif inscrit au 31 décembre 2008</b>   | 33 |
| <b>2b) Embauches</b>  | 34 |
| <b>3) Turn over</b>   | 34 |
| <b>4) Heures supplémentaires</b>  | 34 |
| <b>5) Absentéisme</b>   | 35 |
| <b>6) Masse salariale annuelle</b>  | 35 |
| <b>7) Egalité homme / femme en effectif moyen</b>                           | 36 |
| <b>8) Conditions d'hygiène et de sécurité</b>                               | 36 |
| <b>9) Formations</b>  | 36 |
| <b>10) Rémunération des administrateurs</b>                                 | 37 |
| <b>11) Accords signés</b>   | 37 |
| <b>12) Institutions représentatives du personnel mises en place en 2009</b> | 37 |

## 1a) Effectif mensuel moyen équivalent temps plein par catégorie

|                                 | Groupe* (France) | GPE S.A. DT (Mauritanie) | SAMNET       | GOSSELIN  | Maroc     | Tunisie         | Total     | %            |                 |
|---------------------------------|------------------|--------------------------|--------------|-----------|-----------|-----------------|-----------|--------------|-----------------|
|                                 | Eff. moy.        | Eff. moy.                | Eff. moy.    | Eff. moy. | Eff. moy. | Eff. moy.       |           |              |                 |
|                                 | ETP              | ETP                      | ETP          | ETP       | ETP       | ETP             |           |              |                 |
| Cadres                          | 74,68            | 24,28                    | 1            | 1         | 4         | 20,35           | 2         | 127          | 2,87 %          |
| Agents de Maîtrise et Assimilés | 120,94           | 6,62                     | 5            | 2         | 5         | 51,86           | 4         | 195          | 4,41 %          |
| Ouvriers / Employés             | 1 299,41         | 80,51                    | 1 328        | 55        | 42        | 1 256,54        | 46        | 4 107        | 92,72 %         |
| <b>Total</b>                    | <b>1 495,03</b>  | <b>111,41</b>            | <b>1 334</b> | <b>58</b> | <b>51</b> | <b>1 328,75</b> | <b>52</b> | <b>4 430</b> | <b>100,00 %</b> |

\* DT-SGEEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 1b) Effectif mensuel moyen, par catégorie socioprofessionnelle

|                                 | Groupe* (France) | GPE S.A. DT (Mauritanie) | SAMNET       | GOSSELIN   | Maroc     | Tunisie      | TOTAL     | %            |                 |
|---------------------------------|------------------|--------------------------|--------------|------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------------|
|                                 | Eff. moy.        | Eff. moy.                | Eff. moy.    | Eff. moy.  | Eff. moy. | Eff. moy.    |           |              |                 |
| Cadres                          | 84               | 25                       | 1            | 1          | 4         | 20           | 2         | 137          | 2,99 %          |
| Agents de Maîtrise et Assimilés | 122              | 7                        | 5            | 2          | 5         | 52           | 4         | 197          | 4,30 %          |
| Ouvriers / Employés             | 1 316            | 87                       | 1 328        | 173        | 42        | 1 257        | 46        | 4 249        | 92,71 %         |
| <b>Total</b>                    | <b>1 522</b>     | <b>119</b>               | <b>1 334</b> | <b>176</b> | <b>51</b> | <b>1 329</b> | <b>52</b> | <b>4 583</b> | <b>100,00 %</b> |

\* DT-SGEEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 2a) Egalité hommes / femmes : effectif inscrit au 31 décembre 2009

|                                 |        | Groupe* (France) |                 | SAMNET       |                 | GOSSELIN     |                 | Total France |                 |
|---------------------------------|--------|------------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
|                                 |        | Eff. Présent     | %               | Eff. Présent | %               | Eff. Présent | %               | Eff. Présent | %               |
| Cadres                          | Femmes | 26               | 29,55 %         | 0            | 0,00 %          | 0            | 0,00 %          | 26           | 27,96 %         |
|                                 | Hommes | 62               | 70,45 %         | 1            | 100,00 %        | 4            | 100,00 %        | 67           | 72,04 %         |
| <b>Total</b>                    |        | <b>88</b>        | <b>5,58 %</b>   | <b>1</b>     | <b>0,75 %</b>   | <b>4</b>     | <b>8,00 %</b>   | <b>93</b>    | <b>5,28 %</b>   |
| Agents de Maîtrise et Assimilés | Femmes | 22               | 17,32 %         | 1            | 50,00 %         | 1            | 20,00 %         | 24           | 17,91 %         |
|                                 | Hommes | 105              | 82,68 %         | 1            | 50,00 %         | 4            | 80,00 %         | 110          | 82,09 %         |
| <b>Total</b>                    |        | <b>127</b>       | <b>8,05 %</b>   | <b>2</b>     | <b>1,49 %</b>   | <b>5</b>     | <b>10,00 %</b>  | <b>134</b>   | <b>7,60 %</b>   |
| Ouvriers / Employés             | Femmes | 102              | 7,48 %          | 83           | 63,36 %         | 2            | 4,88 %          | 187          | 12,18 %         |
|                                 | Hommes | 1 261            | 92,52 %         | 48           | 36,64 %         | 39           | 95,12 %         | 1 348        | 87,82 %         |
| <b>Total</b>                    |        | <b>1 363</b>     | <b>86,38 %</b>  | <b>131</b>   | <b>97,76 %</b>  | <b>41</b>    | <b>82,00 %</b>  | <b>1 535</b> | <b>87,12 %</b>  |
| <b>Total</b>                    |        | <b>1 578</b>     | <b>100,00 %</b> | <b>134</b>   | <b>100,00 %</b> | <b>50</b>    | <b>100,00 %</b> | <b>1 762</b> | <b>100,00 %</b> |

\* DT-SGEEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

|                                 |        | DT (Mauritanie) |                 | MAROC (Segedema -Teorif-Teodem) |                 | MAROC (Pers.communal) |                 | TUNISIE      |               | Total Etranger |                 |
|---------------------------------|--------|-----------------|-----------------|---------------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|--------------|---------------|----------------|-----------------|
|                                 |        | Eff. Présent    | %               | Eff. Présent                    | %               | Eff. Présent          | %               | Eff. Présent | %             | Eff. Présent   | %               |
| Cadres                          | Femmes | 0               | 0,00 %          | 0                               | 0,00 %          |                       | 0,00 %          | 0            | 0,00 %        | 0              | 0,00 %          |
|                                 | Hommes | 1               | 100,00 %        | 6                               | 100,00 %        |                       | 0,00 %          | 2            | 100,00 %      | 9              | 128,57 %        |
| <b>Total</b>                    |        | <b>1</b>        | <b>0,09 %</b>   | <b>6</b>                        | <b>0,44 %</b>   | <b>0</b>              | <b>0,00 %</b>   | <b>2</b>     | <b>0,15 %</b> | <b>7</b>       | <b>0,18 %</b>   |
| Agents de Maîtrise et Assimilés | Femmes | 0               | 0,00 %          | 19                              | 18,27 %         |                       | 0,00 %          | 1            | 20,00 %       | 20             | 16,39 %         |
|                                 | Hommes | 5               | 100,00 %        | 85                              | 81,73 %         | 13                    | 100,00 %        | 4            | 80,00 %       | 107            | 87,70 %         |
| <b>Total</b>                    |        | <b>5</b>        | <b>0,44 %</b>   | <b>104</b>                      | <b>7,58 %</b>   | <b>13</b>             | <b>1,00 %</b>   | <b>5</b>     | <b>0,38 %</b> | <b>122</b>     | <b>3,20 %</b>   |
| Ouvriers / Employés             | Femmes | 209             | 18,54 %         | 19                              | 1,51 %          |                       | 0,00 %          | 1            | 1,61 %        | 229            | 6,23 %          |
|                                 | Hommes | 918             | 81,46 %         | 1 243                           | 98,49 %         | 1 289                 | 100,00 %        | 61           | 98,39 %       | 3 511          | 95,46 %         |
| <b>Total</b>                    |        | <b>1 127</b>    | <b>99,47 %</b>  | <b>1 262</b>                    | <b>91,98 %</b>  | <b>1 289</b>          | <b>99,00 %</b>  | <b>62</b>    | <b>4,76 %</b> | <b>3 678</b>   | <b>96,61 %</b>  |
| <b>Total</b>                    |        | <b>1 133</b>    | <b>100,00 %</b> | <b>1 372</b>                    | <b>100,00 %</b> | <b>1 302</b>          | <b>100,00 %</b> | <b>69</b>    | <b>5,30 %</b> | <b>3 807</b>   | <b>100,00 %</b> |

|                                 |        | Total International |                 |
|---------------------------------|--------|---------------------|-----------------|
|                                 |        | Eff. Présent        | %               |
| Cadres                          | Femmes | 26                  | 26,00 %         |
|                                 | Hommes | 76                  | 76,00 %         |
| Total                           |        | 100                 | 1,80 %          |
| Agents de Maîtrise et Assimilés | Femmes | 44                  | 17,19 %         |
|                                 | Hommes | 217                 | 84,77 %         |
| Total                           |        | 256                 | 4,60 %          |
| Ouvriers / Employés             | Femmes | 416                 | 7,98 %          |
|                                 | Hommes | 4 859               | 93,21 %         |
| Total                           |        | 5 213               | 93,61 %         |
| <b>Total</b>                    |        | <b>5 569</b>        | <b>100,00 %</b> |

## 2b) Embauches

|                                  | GRUPE UES*   | GPE S.A.   | DT (Mauritanie) | SAMNET     | GOSELIN  | MAROC      | TUNISIE   | TOTAL        | %               |
|----------------------------------|--------------|------------|-----------------|------------|----------|------------|-----------|--------------|-----------------|
| Nombre de CDI                    | 303          | 188        | 204             | 19         | 3        | 20         | 70        | 807          | 31,61 %         |
| Nombre de CDD (en nb de contrat) | 1 246        | 16         |                 | 227        | 4        | 253        | 0         | 1 746        | 68,39 %         |
| <b>Total</b>                     | <b>1 549</b> | <b>204</b> | <b>204</b>      | <b>246</b> | <b>7</b> | <b>273</b> | <b>70</b> | <b>2 553</b> | <b>100,00 %</b> |

\* DT-SGGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 3) Turn over

| France                          | GRUPE UES*       |                     |                              | GPE S.A.         |                     |                              | SAMNET           |                     |                              | GOSELIN          |                     |                              |
|---------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|
|                                 | Nb de démissions | Nb de licenciements | Nb de fin de période d'essai | Nb de démissions | Nb de licenciements | Nb de fin de période d'essai | Nb de démissions | Nb de licenciements | Nb de fin de période d'essai | Nb de démissions | Nb de licenciements | Nb de fin de période d'essai |
| Cadres                          | 5                | 2                   | 1                            | 2                | 0                   | 1                            | 0                | 0                   | 0                            | 0                | 0                   | 0                            |
| Agents de Maîtrise et Assimilés | 2                | 4                   | 1                            | 1                | 0                   | 0                            | 0                | 0                   | 0                            | 0                | 0                   | 0                            |
| Ouvriers / Employés             | 27               | 77                  | 11                           | 2                | 6                   | 0                            | 3                | 13                  | 3                            | 2                | 0                   | 0                            |
| <b>Total</b>                    | <b>34</b>        | <b>83</b>           | <b>13</b>                    | <b>5</b>         | <b>6</b>            | <b>1</b>                     | <b>3</b>         | <b>13</b>           | <b>3</b>                     | <b>2</b>         | <b>0</b>            | <b>0</b>                     |

| Etranger                        | MAROC            |                     |                              | DT (Mauritanie)  |                     |                              | TUNISIE          |                     |                              | Total International |                     |                              |
|---------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|
|                                 | Nb de démissions | Nb de licenciements | Nb de fin de période d'essai | Nb de démissions | Nb de licenciements | Nb de fin de période d'essai | Nb de démissions | Nb de licenciements | Nb de fin de période d'essai | Nb de démissions    | Nb de licenciements | Nb de fin de période d'essai |
| Cadres                          |                  |                     |                              |                  |                     |                              | 0                | 0                   | 0                            | 5                   | 2                   | 1                            |
| Agents de Maîtrise et Assimilés |                  |                     |                              |                  |                     |                              | 0                | 0                   | 0                            | 2                   | 4                   | 1                            |
| Ouvriers / Employés             |                  |                     |                              | 35               | 149                 | 27                           | 3                | 0                   | 0                            | 70                  | 239                 | 41                           |
| <b>Total</b>                    | <b>0</b>         | <b>0</b>            | <b>0</b>                     | <b>35</b>        | <b>149</b>          | <b>27</b>                    | <b>3</b>         | <b>0</b>            | <b>0</b>                     | <b>77</b>           | <b>245</b>          | <b>43</b>                    |

## 4) Heures supplémentaires

|                         | GRUPE UES*    | GPE S.A.     | DT (Mauritanie) | SAMNET       | GOSELIN       | MAROC          | TUNISIE  | TOTAL          |
|-------------------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|----------------|----------|----------------|
| Nb d'Heures à 125% **   | 64 594        | 5 949        |                 | 915          | 10 099        | 27 664         | 0        | 109 221        |
| Nb d'Heures à 150% et + | 7 192         | 714          |                 | 114          | 1 381         | 127 769        | 0        | 137 170        |
| <b>Total</b>            | <b>71 786</b> | <b>6 663</b> | <b>0</b>        | <b>1 029</b> | <b>11 481</b> | <b>155 433</b> | <b>0</b> | <b>246 391</b> |

\* DT-SGGEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

\*\* Dont forfait heures

## 5) Absentéisme

|                                  | GROUPE UES*    |                         | GPE S.A.      |                         | SAMNET       |                         | GOSSELIN     |                         | MAROC         |                         | TUNISIE  |                         |
|----------------------------------|----------------|-------------------------|---------------|-------------------------|--------------|-------------------------|--------------|-------------------------|---------------|-------------------------|----------|-------------------------|
|                                  | Heures         | % sur heures théoriques | Heures        | % sur heures théoriques | Heures       | % sur heures théoriques | Heures       | % sur heures théoriques | Heures        | % sur heures théoriques | Heures   | % sur heures théoriques |
| Nb d'heures de maladie           | 98 352         | 3,60 %                  | 8 134         | 4,00 %                  | 6 924        | 5,80 %                  | 2 074        | 2,27 %                  | 32 369        | 1,00 %                  |          |                         |
| Nb d'heures d'AT / MP            | 52 863         | 1,93 %                  | 2 527         | 1,24 %                  | 1 496        | 1,25 %                  | 245          | 0,27 %                  | 15 656        | 0,49 %                  |          |                         |
| Nb d'heures théoriques           | 2 732 596      |                         | 203 438       |                         | 119 334      |                         | 91 335       |                         | 3 222 902     |                         |          |                         |
| <b>Total heures d'absences :</b> | <b>151 215</b> | <b>5,53 %</b>           | <b>10 661</b> | <b>5,24 %</b>           | <b>8 420</b> | <b>7,06 %</b>           | <b>2 319</b> | <b>2,54 %</b>           | <b>48 026</b> | <b>1,49 %</b>           | <b>0</b> | <b>0,00 %</b>           |

|                                  | Total France   |                         | Total Etranger |                         | Total International |                         |
|----------------------------------|----------------|-------------------------|----------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|
|                                  | Heures         | % sur heures théoriques | Heures         | % sur heures théoriques | Heures              | % sur heures théoriques |
| Nb d'heures de maladie           | 107 350        | 3,65 %                  | 32 369         | 1,00 %                  | 139 720             | 2,27 %                  |
| Nb d'heures d'AT / MP            | 54 604         | 1,86 %                  | 15 656         | 0,49 %                  | 70 260              | 1,14 %                  |
| Nb d'heures théoriques           | 2 943 265      |                         | 3 222 902      |                         | 6 166 167           |                         |
| <b>Total heures d'absences :</b> | <b>161 954</b> | <b>5,50 %</b>           | <b>48 026</b>  | <b>1,49 %</b>           | <b>209 980</b>      | <b>3,41 %</b>           |

## 6) Masse salariale annuelle (hors provisions congés payés, 13<sup>e</sup> mois et charges correspondantes)

|              | GROUPE UES*       |                 |                    | GPE S.A.         |                 |                    | SAMNET           |                 |                    | GOSSELIN         |                 |                    |
|--------------|-------------------|-----------------|--------------------|------------------|-----------------|--------------------|------------------|-----------------|--------------------|------------------|-----------------|--------------------|
|              | Montant €         | % du total      | Tx moyen de charge | Montant €        | % du total      | Tx moyen de charge | Montant €        | % du total      | Tx moyen de charge | Montant €        | % du total      | Tx moyen de charge |
| Brut         | 37 060 614        | 68,89 %         |                    | 3 380 991        | 70,02 %         |                    | 1 217 422        | 78,50 %         |                    | 1 271 430        | 60,00 %         |                    |
| Charges      | 16 738 619        | 31,11 %         | 45,17 %            | 1 447 719        | 29,98 %         | 42,82 %            | 333 435          | 21,50 %         | 27,39 %            | 847 761          | 40,00 %         | 66,68 %            |
| <b>Total</b> | <b>53 799 233</b> | <b>100,00 %</b> | <b>45,17 %</b>     | <b>4 828 710</b> | <b>100,00 %</b> | <b>42,82 %</b>     | <b>1 550 857</b> | <b>100,00 %</b> | <b>27,39 %</b>     | <b>2 119 191</b> | <b>100,00 %</b> | <b>66,68 %</b>     |

| Etranger     | MAROC            |                 |                    | MAURITANIE       |                 |                    | TUNISIE        |                 |                    |
|--------------|------------------|-----------------|--------------------|------------------|-----------------|--------------------|----------------|-----------------|--------------------|
|              | Montant €        | % du total      | Tx moyen de charge | Montant €        | % du total      | Tx moyen de charge | Montant €      | % du total      | Tx moyen de charge |
| Brut         | 4 959 733        | 94,91 %         |                    | 1 641 903        | 88,98 %         |                    | 191 055        | 86,32 %         |                    |
| Charges      | 266 087          | 5,09 %          | 5,36 %             | 203 427          | 11,02 %         | 12,39 %            | 30 275         | 13,68 %         | 15,85 %            |
| <b>Total</b> | <b>5 225 820</b> | <b>100,00 %</b> | <b>5,36 %</b>      | <b>1 845 331</b> | <b>100,00 %</b> | <b>12,39 %</b>     | <b>221 330</b> | <b>100,00 %</b> | <b>15,85 %</b>     |

|              | Total France      |                 |                    | Total Etranger   |                 |                    | Total International |                 |                    |
|--------------|-------------------|-----------------|--------------------|------------------|-----------------|--------------------|---------------------|-----------------|--------------------|
|              | Montant €         | % du Total      | Tx moyen de charge | Montant €        | % du Total      | Tx moyen de charge | Montant €           | % du Total      | Tx moyen de charge |
| Brut         | 39 549 466        | 68,82 %         |                    | 6 792 692        | 93,15 %         |                    | 46 342 158          | 71,56 %         |                    |
| Charges      | 17 919 815        | 31,18 %         | 45,31 %            | 499 789          | 6,85 %          | 7,36 %             | 18 419 604          | 28,44 %         | 39,75 %            |
| <b>Total</b> | <b>57 469 281</b> | <b>100,00 %</b> | <b>45,31 %</b>     | <b>7 292 481</b> | <b>100,00 %</b> | <b>7,36 %</b>      | <b>64 761 762</b>   | <b>100,00 %</b> | <b>39,75 %</b>     |

## 7) Egalité homme / femme en effectif moyen

|                                 |        | GROUPE UES*  |                 | GPE S.A.   |                 | SAMNET     |                 | GOSSELIN  |                 | Total France |                 |
|---------------------------------|--------|--------------|-----------------|------------|-----------------|------------|-----------------|-----------|-----------------|--------------|-----------------|
| France                          |        | Eff.moyen    | %               | Eff.moyen  | %               | Eff.moyen  | %               | Eff.moyen | %               | Eff. Présent | %               |
| Cadres                          | Femmes | 25           | 29,76 %         | 7          | 28,00 %         | 0          | 0,00 %          | 0         | 0,00 %          | 32           | 28,07 %         |
|                                 | Hommes | 59           | 70,24 %         | 18         | 72,00 %         | 1          | 100,00 %        | 4         | 100,00 %        | 82           | 71,93 %         |
| Total                           |        | 84           | 5,52 %          | 25         | 21,01 %         | 1          | 0,57 %          | 4         | 7,84 %          | 114          | 6,10 %          |
| Agents de Maîtrise et Assimilés | Femmes | 22           | 18,03 %         | 3          | 42,86 %         | 1          | 50,00 %         | 1         | 20,00 %         | 27           | 19,85 %         |
|                                 | Hommes | 100          | 81,97 %         | 4          | 57,14 %         | 1          | 50,00 %         | 4         | 80,00 %         | 109          | 80,15 %         |
| Total                           |        | 122          | 8,02 %          | 7          | 5,88 %          | 2          | 1,14 %          | 5         | 9,80 %          | 136          | 7,28 %          |
| Ouvriers / Employés             | Femmes | 100          | 7,60 %          | 4          | 4,60 %          | 109,61     | 63,36 %         | 2,05      | 4,88 %          | 216          | 13,33 %         |
|                                 | Hommes | 1 216        | 92,40 %         | 83         | 95,40 %         | 63,39      | 36,64 %         | 39,95     | 95,12 %         | 1 402        | 86,67 %         |
| Total                           |        | 1 316        | 86,47 %         | 87         | 73,11 %         | 173        | 98,30 %         | 42        | 82,35 %         | 1 618        | 86,62 %         |
| <b>Total</b>                    |        | <b>1 522</b> | <b>100,00 %</b> | <b>119</b> | <b>100,00 %</b> | <b>176</b> | <b>100,00 %</b> | <b>51</b> | <b>100,00 %</b> | <b>1 868</b> | <b>100,00 %</b> |

|                                 |        | SEGEDEMA (Maroc) |               | DT (Mauritanie) |                 | TUNISIE   |               | TOTAL Etranger |                 | Total Internationall |                 |
|---------------------------------|--------|------------------|---------------|-----------------|-----------------|-----------|---------------|----------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| Etranger                        |        | Eff.moyen        | %             | Eff.moyen       | %               | Eff.moyen | %             | Eff. Présent   | %               | Eff. Présent         | %               |
| Cadres                          | Femmes |                  | 0,00 %        | 0               | 0,00 %          | 0,00      | 0,00 %        | 0              | 0,00 %          | 32                   | 27,83 %         |
|                                 | Hommes |                  | 0,00 %        | 1               | 100,00 %        | 1,75      | 100,00 %      | 3              | 275,00 %        | 85                   | 73,70 %         |
| Total                           |        | 0                | 0,00 %        | 1               | 0,07 %          | 2         | 0,13 %        | 1              | 0,07 %          | 115                  | 3,59 %          |
| Agents de Maîtrise et Assimilés | Femmes |                  | 0,00 %        | 0               | 0,00 %          | 0,91      | 21,06 %       | 1              | 18,20 %         | 28                   | 19,79 %         |
|                                 | Hommes |                  | 0,00 %        | 5               | 100,00 %        | 3,41      | 78,94 %       | 8              | 168,20 %        | 117                  | 83,27 %         |
| Total                           |        | 0                | 0,00 %        | 5               | 0,37 %          | 4         | 0,32 %        | 5              | 0,37 %          | 141                  | 4,40 %          |
| Ouvriers / Employés             | Femmes |                  | 0,00 %        | 246             | 18,54 %         | 0,00      | 0,00 %        | 246            | 18,54 %         | 462                  | 15,68 %         |
|                                 | Hommes |                  | 0,00 %        | 1 082           | 81,46 %         | 45,66     | 100,00 %      | 1 127          | 84,89 %         | 2 530                | 85,87 %         |
| Total                           |        | 0                | 0,00 %        | 1 328           | 99,55 %         | 46        | 3,42 %        | 1 328          | 99,55 %         | 2 946                | 92,00 %         |
| <b>Total</b>                    |        | <b>0</b>         | <b>0,00 %</b> | <b>1 334</b>    | <b>100,00 %</b> | <b>52</b> | <b>3,88 %</b> | <b>1 334</b>   | <b>100,00 %</b> | <b>3 202</b>         | <b>100,00 %</b> |

## 8) Conditions d'hygiène et de sécurité

|                                      | GROUPE* (France) | GPE S.A. |
|--------------------------------------|------------------|----------|
| Nb d'accidents du travail avec arrêt | 159              | 10       |
| Nb de jours perdus                   | 10 530           | 127      |

\* DT-SGEEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 9) Formations

|                 | GROUPE* (France) | GPE S.A. |
|-----------------|------------------|----------|
| Nb d'heures     | 18 267           | 936      |
| Effectif formé  | 1 708            | 49       |
| Coût formations | 251 268 €        | 24 108 € |
| Coût salarial   | 266 148 €        | 16 402 € |

\* DT-SGEEA-SOVAT-SMA-SELFEMA-GPE

## 10) Rémunération des administrateurs

| GROUPE France (€)<br>(DT - SGEA - SOVATRAM - SMA - SELFEMA - GPE) | Eléments fixes | Eléments variables | Eléments exceptionnels | Total brut     |
|---|----------------|--------------------|------------------------|----------------|
| M. Francis PIZZORNO   | 463 693        | 0                  | 15 422                 | 479 115        |
| M. Frédéric DEVALLE   | 90 377         | 8 120              | 4 500                  | 102 997        |
| Mme Magali DEVALLE  | 55 509         | 3 410              | 0                      | 58 919         |
| Mme Maria Pilar DE VIA-CARROZZA                                   | 100 281        | 6 814              | 14 002                 | 121 097        |
| <b>Total</b>  | <b>709 861</b> | <b>18 344</b>      | <b>33 923</b>          | <b>762 128</b> |

| GPE S.A. (€)        | Eléments fixes | Eléments variables | Eléments exceptionnels | Total brut    |
|---------------------|----------------|--------------------|------------------------|---------------|
| M. Francis PIZZORNO | 81 824         | 0                  | 0                      | 81 824        |
| <b>Total</b>        | <b>81 824</b>  | <b>0</b>           | <b>0</b>               | <b>81 824</b> |

## 11) Accords signés

|                    |   |
|--------------------|---|
| Le 10 avril 2009   | Accord Collectif Compte Epargne Temps   |
| Le 24 avril 2009   | NAO : Accord portant sur les revalorisations salariales par métiers, sur la dotation exceptionnelle au CE (hors Toulon) et sur la mise en place d'un Compte Epargne Temps |
| Le 29 octobre 2009 | Accord Collectif sur l'Emploi des Séniors   |

## 12) Institutions représentatives du personnel mises en place en 2009

Néant.

|         |  |
|---------|--|
| CHSCT 1 | regroupe les salariés des sites suivants : le siège social, les Alpes (04/05), Draguignan (exploitation, garage, lavage conteneur), La Garde, Brignoles, Marseille, Uzès, Lyon, Venelles, Fréjus (collecte, nettoyage, sélectif, assainissement, transport, DIB), Sainte Maxime, Bormes les Mimosas, La Môle, Saint Raphaël. |
| CHSCT 2 | regroupe les salariés des sites suivants : Saint Martin de Vesubie, Sospel, Tende, Antibes, Cannes, Juan les Pins, La Trinité.   |
| CHSCT 3 | regroupe les salariés des sites suivants : Le Muy, Pierrefeu, Le Cannet des Maures, Cabasse, Bagnols en Forêt, Lorgues.  |
| CHSCT 4 | regroupe les salariés du site suivant : L'Haye les Roses.  |
| CHSCT 5 | regroupe les salariés du site suivant : La Seyne sur Mer.  |
| CHSCT 6 | regroupe les salariés du site suivant : Toulon.  |



# RAPPORT

## du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle  
en date du 28 juin 2010 selon les dispositions  
des articles L.225-184 et L.225-197-4  
du Code de commerce

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport établi par votre Conseil d'Administration vous rendant compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce relatifs aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société.

Nous vous informons des opérations intervenues relatives aux (i) d'options d'achats ou de souscription d'actions et (ii) attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et depuis la clôture de l'exercice.

## 1 ■ Options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et depuis la clôture de l'exercice

### 1.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009

| Bénéficiaires | Nombre d'options consenties | Achat ou souscription | Prix | Date d'échéance | Sociétés concernées | Fonctions exercées |
|---------------|-----------------------------|-----------------------|------|-----------------|---------------------|--------------------|
| NA            | NA                          | NA                    | NA   | NA              | NA                  | NA                 |

### 1.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2009

| Bénéficiaires | Nombre d'options consenties | Achat ou souscription | Prix | Date d'échéance | Sociétés concernées | Fonctions exercées |
|---------------|-----------------------------|-----------------------|------|-----------------|---------------------|--------------------|
| NA            | NA                          | NA                    | NA   | NA              | NA                  | NA                 |

## **2. Attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et depuis la clôture de l'exercice**

### **2.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009**

| Bénéficiaires | Nombre d'actions gratuites | Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en € | Date d'attribution | Date d'acquisition définitive des actions attribuées | Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées |
|---------------|----------------------------|--|--------------------|--|--|
| NA            | NA                         | NA   | NA                 | NA   | NA   |

### **2.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2009**

| Bénéficiaires | Nombre d'actions gratuites | Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en € | Date d'attribution | Date d'acquisition définitive des actions attribuées | Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées |
|---------------|----------------------------|--|--------------------|--|--|
| NA            | NA                         | NA   | NA                 | NA   | NA   |

Draguignan, le 2 avril 2010.

Le Conseil d'Administration



# RAPPORT du Président du Conseil d'Administration

rendant compte des conditions de préparation  
et d'organisation des travaux du Conseil  
d'Administration, des procédures de contrôle  
interne et de gestion des risques mises  
en place par la société

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT (la "Société").

L'élaboration du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et des procédures de contrôle interne a été établie en concertation avec les administrateurs de la Société et approuvée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 2 avril 2010 relative à la préparation de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

## 1 - Fonctionnement du Conseil d'Administration - Gouvernement d'entreprise

### 1.1 Composition du Conseil d'Administration

L'article 14 des statuts de la Société dispose que le Conseil d'Administration comprend entre trois (3) et dix-huit (18) membres.

En tenant compte de la démission de son mandat d'administrateur de Mme Maria Pilar De Via CARROZZA constatée lors de la réunion du conseil du 12 juin 2009, votre Conseil d'Administration est à ce jour composé de six (6) membres :

- Monsieur Francis PIZZORNO, Président Directeur Général de la Société ;
- Monsieur Jean HOUDOUIN, administrateur de la Société ;
- Monsieur Bruno ROHMER, administrateur de la Société ;
- Madame Magali DEVALLE, administrateur de la Société ;
- Monsieur Frédéric DEVALLE, administrateur de la Société ; et
- Monsieur François LEOTARD, administrateur de la Société.

La liste des administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

#### M. Francis PIZZORNO

Président Directeur Général

##### Autres mandats et fonctions :

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| - Dragui-Transport SA   | Président Directeur Général |
| - Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS | Président                   |
| - Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS                | Président                   |
| - Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS                  | Président                   |
| - SELFEMA SAS   | Président                   |
| - Roger Gosselin  | Président                   |
| - SAMNET SARL   | Gérant                      |
| - Sud Invest Environnement SARL                               | Gérant                      |
| - SCI de la Nartuby   | Gérant                      |

#### M. Jean HOUDOUIN

Administrateur

##### Autres mandats et fonctions :

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| - HIFIC SAS               | Président      |
| - Magelio Capital         | Président      |
| - Euroyl Finance          | Président      |
| - Carré Gourmet Diffusion | Administrateur |

**M. Bruno ROHMER**

Administrateur

**Autres mandats et fonctions :**

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| - Edipro-PrintReference SA | Administrateur |
| - KILOUTOU SA              | Administrateur |
| - NAOS SARL                | Gérant         |

**Mme Magali DEVALLE**

Administrateur

**Autres mandats et fonctions :**

|                                       |                               |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| - SEGEDEMA (filiale Maroc)            | Gérante                       |
| - Dragui-Transport SA                 | Représentant permanent de GPE |
| - SCI François Charles Investissement | Gérante                       |

**M. Frédéric DEVALLE**

Administrateur

**Autres mandats et fonctions :**

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| - Dragui-Transport SA   | Directeur Général Délégué          |
| - Dragui-Transport SA   | Représentant permanent de SOVATRAM |
| - Société Générale Environnement et Assainissement (SGEA) SAS | Directeur Général Délégué          |
| - Société Varoise de Traitement (SOVATRAM) SAS                | Directeur Général Délégué          |
| - Société Moderne d'Assainissement (SMA) SAS                  | Directeur Général Délégué          |
| - SELFEMA SAS   | Directeur Général Délégué          |
| - SEM Porte du Var Environnement                              | Représentant permanent de SELFEMA  |
| - TEODEM  | Président                          |
| - PIZZORNO Environnement Tunisie                              | co-Gérant                          |
| - SCI Foncière de La Môle                                     | Gérant                             |
| - SCI La Camargue   | Gérant                             |
| - SMSEE SARL  | Gérant                             |

**M. François LEOTARD**

Administrateur (à compter du 10 juin 2008)

**Autres mandats et fonctions :**

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| - Soleil et Ciel SAS | Président |
|----------------------|-----------|

**Mme Maria De Via CARROZA**

Administrateur (jusqu'au du 12 juin 2009)

**Autres mandats et fonctions :**

|                                  |                            |
|----------------------------------|----------------------------|
| - Roger Gosselin SAS             | Directeur Général Délégué  |
| - TEODEM (filiale Maroc)         | Administrateur             |
| - SEM Porte du Var Environnement | Représentant permanent GPE |

Aucun administrateur au cours de l'exercice écoulé n'a été élu par les salariés, les statuts de la Société ne prévoyant pas cette disposition.

Il existe deux administrateurs indépendants (MM ROHMER et HOUDOUIN).

Les principales qualités attendues d'un administrateur sont l'expérience de l'entreprise, l'engagement personnel dans les travaux du Conseil d'Administration, la compréhension du monde économique et financier, la capacité de travailler en commun dans le respect mutuel des opinions, le courage d'affirmer une position éventuellement minoritaire, le sens des responsabilités à l'égard des actionnaires et des autres parties prenantes, l'intégrité.

Conformément à l'article 15 des statuts de la Société, chaque administrateur doit être propriétaire d'une (1) action au moins.

**1.2. Fonctionnement et organisation du Conseil d'Administration**

Les administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil d'Administration par un autre administrateur, chaque administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir.

Les séances du Conseil d'Administration sont présidées par le Président du Conseil d'Administration, nommé par les administrateurs pour une durée fixe, sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur, et révocable à tout moment. En cas d'absence du Président du Conseil d'Administration, la séance est présidée par le Vice-Président qu'il a désigné, ou à défaut d'une telle désignation, par un administrateur nommé par les membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Il se réunit aussi souvent que l'intérêt social de la Société l'exige et se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société.

En particulier, il :

- désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise et contrôle leur gestion ;
- débat des opérations majeures envisagées par la Société ;
- se tient informé de tout événement important concernant la Société ;
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers, à travers les comptes qu'il arrête, et le rapport qu'il établit ;
- convoque et fixe l'ordre du jour des Assemblées Générales des actionnaires ;
- procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

A ce titre, il s'assure notamment :

- de la bonne définition des pouvoirs dans l'entreprise ainsi que du bon exercice des pouvoirs et responsabilités respectifs des organes de la Société ;
- du fait qu'aucune personne ne dispose des pouvoirs d'engager la Société sans contrôle ;
- du bon fonctionnement des organes internes de contrôle.

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux orientations stratégiques, économiques, financières et technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre.

### 1.3. Limitations des pouvoirs du Président Directeur Général

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général. Ceux-ci sont déterminés à l'article 18 des statuts de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-51-1 du Code de commerce et de l'article 13 des statuts, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion en date du 6 juin 2005, a choisi entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues par la loi, à savoir le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, le Président :

- arrête les documents préparés par les services internes de la Société ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

En sa qualité de Directeur Général, il exerce ses pouvoirs dans les limites des prescriptions légales et de l'article 18 des statuts de la Société.

La mission du Directeur Général est régulièrement visée par les administrateurs lors des Conseils d'Administration.

L'étendue des pouvoirs du Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration. A ce jour, Monsieur Francis PIZZORNO, assumant la Direction Générale de la Société, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Sur la proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer un ou, dans la limite de cinq, plusieurs Directeurs Généraux Délégués conformément à l'article 18 des statuts de la Société.

Lors de sa réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a procédé à la nomination de Monsieur Frédéric DEVALLE en qualité de Directeur Général Délégué.

### 1.4. Convocations des administrateurs

Conformément à l'article 16 des statuts, les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par le Président ou la moitié de ses membres. Il peut également être convoqué verbalement.

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués au moins trois (3) jours à l'avance par lettre simple ou par message électronique.

Conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes.

La société DELOITTE & ASSOCIÉS, représentée par Monsieur Hugues DESGRANGES, et la société NOVANCES DAVID ET ASSOCIÉS, représentée par Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, Commissaires aux Comptes titulaires de la Société, sont convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, aux réunions du Conseil d'Administration examinant et arrêtant les comptes annuels et semestriels de la Société.

## 1.5. Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois. Le taux moyen de participation a été de 83,8 %.

L'agenda des réunions du Conseil d'Administration a été le suivant :

| Date de la réunion du conseil | Principaux points évoqués   |
|-------------------------------|---|
| 27 mars 2009                  | <ul style="list-style-type: none"><li>- conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;</li><li>- examen et arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;</li><li>- proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;</li><li>- situation des mandats des administrateurs et des Commissaires aux Comptes ;</li><li>- proposition de nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant en remplacement de M. Paul MORTINI et de M. Didier BERTUCCI ;</li><li>- fixation de la rémunération du Président Directeur Général ;</li><li>- proposition de fixation du montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration ;</li><li>- proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire d'autoriser le Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions ;</li><li>- autorisation et approbation de cautions et autres garanties à consentir par la Société ;</li><li>- convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires de la Société ;</li><li>- préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle et des projets de résolutions qui seront soumis à ladite assemblée ;</li><li>- approbation du rapport du Président sur le fonctionnement du conseil et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;</li><li>- comité d'audit.</li></ul> |
| 12 juin 2009                  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier METOSTOCK Environnement ;</li><li>- Autres dossiers de croissance externe.</li></ul>  |
| 22 juin 2009                  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Dossiers de croissance externe ;</li><li>- Audit interne ;</li><li>- Répartition des jetons de présence.</li></ul>  |
| 28 août 2009                  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Arrêtés des comptes semestriels (1<sup>er</sup> semestre 2009) ;</li><li>- Communication financière ;</li><li>- Charte d'audit.</li></ul>   |
| 15 septembre 2009             | <ul style="list-style-type: none"><li>- Arrêtés des comptes semestriels (1<sup>er</sup> semestre 2009) ;</li><li>- Communication financière.</li></ul>  |
| 8 octobre 2009                | <ul style="list-style-type: none"><li>- Arrêtés des comptes semestriels (1<sup>er</sup> semestre 2009) ;</li><li>- Communication financière.</li></ul>  |

## 1.6. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués en même temps que les convocations.

Ils peuvent également à tout moment demander que leur soient communiqués les documents qu'ils estiment utiles à leur bonne information.

Conformément à l'article 16 des statuts de la Société, un procès-verbal établi à la fin de chaque séance constate les délibérations adoptées par le Conseil d'Administration. Il est signé par le Président de séance ou en cas d'absence de celui-ci, par deux administrateurs au moins. Il est ensuite retranscrit dans un registre spécial coté, paraphé, et tenu conformément aux dispositions réglementaires.

## 1.7. Lieu des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se sont toutes déroulées au siège social.

## 1.8. Jetons de présence

Les administrateurs bénéficient de jetons de présence dont le quantum est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle et qui sont attribués aux administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Il peut également leur être allouées des rémunérations exceptionnelles par le Conseil d'Administration pour des missions ou mandats. Ces rémunérations sont alors portées aux charges

d'exploitation et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les jetons de présence ont été fixés à 76 000 €.

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'Administration.

## 1.9. Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration a mis en place un comité financier et d'audit composé des deux administrateurs indépendants.

## 1.10. Règles déterminant les rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations fixes du Président Directeur Général ont été fixées par décision de l'associé unique en date du 16 novembre 2004, lorsque la Société était encore une S.A.S.U. et, avant sa transformation en société anonyme à Conseil d'Administration, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2005.

Au cours de l'exercice écoulé, la rémunération du Président Directeur Général n'a pas été modifiée. Par décision du Conseil d'Administration du 2 avril 2010, elle l'a portée à 11 559 € mensuelle brute à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## 1.11. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales mises en place par la Société sont celles prévues aux articles 25 et 26 des statuts de la Société ainsi que celles prévues aux dispositions des articles L.225-106 à L.225-116 et R.225-61 et suivants du Code de commerce.

A la date d'établissement de ce rapport, le capital social de la Société est de 21 416 000 €, divisé en 4 000 000 actions de 5,354 € de nominal.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se réunira le 28 juin 2010 devra ainsi atteindre, à titre ordinaire, un quorum de 800 000 actions sur première convocation et aucun quorum sur seconde convocation, en supposant que 100 % des membres de l'Assemblée Générale sont présents, représentés, ou ont voté par correspondance ou disposent d'un droit de vote en tenant compte des titres auto-détenus par la société.

## 1.12 Gouvernement d'entreprise

Le Président du Conseil d'Administration a pris acte des recommandations du MEDEF et de l'AFEP concernant le gouvernement d'entreprise, publiées conjointement en décembre 2008 sous la forme d'un "Code de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées" traitant d'une part de la composition et du fonctionnement du Conseil d'Administration et d'autre part des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux, et du souhait précisé dans le communiqué du Conseil des Ministres du 7 octobre 2008 que les entreprises concernées adhèrent formellement à ces recommandations et veillent à leur application rigoureuse.

### En ce qui concerne les rémunérations

Ces recommandations visent notamment les principes suivants :

- la prohibition du cumul de l'exercice d'un statut de mandataire social et d'un contrat de travail,
- la limitation des indemnités de départ des dirigeants et leur suppression en cas de départ volontaire et en cas d'échec,
- l'amélioration de l'encadrement des régimes de retraite complémentaire et autres avantages,
- l'encadrement des options et actions gratuites attribuées aux dirigeants.

A ce titre, le Président du Conseil d'Administration constate que la Société se conforme déjà, depuis l'introduction en bourse et de manière spontanée, à ces recommandations visant à encadrer la rémunération des dirigeants sociaux de la Société et par conséquent adopte le "Code de Gouvernement d'entreprise" élaboré par le MEDEF et l'AFEP, qui est consultable sur le site du MEDEF ([www.medef.fr](http://www.medef.fr)) en ce qui concerne ses dispositions en matière de rémunération de dirigeants mandataires sociaux.

Le Président du Conseil d'Administration, M. PIZZORNO, rappelle :

- qu'il n'a jamais cumulé son mandat social avec un contrat de travail,
- qu'il ne bénéficie d'aucun élément de rémunération, indemnité ou avantage dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, de retraite chapeau ou régime de retraite supplémentaire à prestations définies, d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites,
- de manière générale, que la Société n'a jamais accordé d'indemnité de départ en cas de départ volontaire ou d'échec, d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites à ses dirigeants sociaux, ni aménagé de régimes de retraite supplémentaire à prestations définies à ses dirigeants sociaux,

- que seuls les administrateurs indépendants ont bénéficié de jetons de présence du fait de leur importante implication dans les travaux du Conseil d'Administration notamment dans le cadre de la validation des budgets et l'évaluation de la structure d'encadrement.

### **En ce qui concerne la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration**

Certaines dispositions du "Code de Gouvernement d'Entreprise" ne sont pas appliquées ou ont été aménagées au motif du caractère essentiellement familial de l'actionnariat et de la direction effective de la Société.

Il en est ainsi notamment :

- la durée des fonctions des administrateurs qui ne sera pas limitée à 4 ans ;
- de l'absence d'un comité de sélection ou des nominations des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux ;
- de l'absence d'obligation faite aux administrateurs de posséder, à titre personnel, un nombre significatif d'actions puisque le Président possède personnellement plus de 70 % du capital et que le flottant est en conséquence restreint.

## **2. Fonctionnement du contrôle interne et de la gestion des risques**

Le Groupe a choisi le cadre de référence du contrôle interne défini par l'Autorité des Marchés Financiers (l'AMF) pour structurer son système de contrôle interne et pour la rédaction du présent rapport.

Afin de maîtriser au mieux les risques identifiés, notre Société a mis au point un dispositif de contrôle interne, défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la Direction Générale, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,

- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Le système contribue ainsi à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente de ressources du Groupe.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

### **2.1. Organisation du contrôle interne**

Le dispositif du contrôle interne peut être décrit selon cinq composantes, proche du référentiel COSO : Environnement de contrôle, évaluation des risques, activités de contrôle, information et communication et surveillance.

#### **L'Environnement de contrôle**

L'environnement de contrôle favorise le respect des règles et des procédures de contrôle interne. Il repose principalement sur les principes et acteurs suivants :

- l'engagement du management en faveur de l'intégrité et du comportement éthique ;
- des responsabilités et pouvoirs définis et formalisés dans le respect du principe de séparation de tâches ;
- des structures de management et techniques où les managers de chacune des entités opérationnelles ou fonctionnelles sont responsables de l'identification des risques et de la mise en œuvre des contrôles destinés à prévenir ou réduire ces risques ;
- la politique des ressources humaines, et spécialement la définition des fonctions, la fixation d'objectifs individuels et gestion des compétences.

## Analyse des risques

Sous l'autorité de la Direction Générale, les directeurs et responsables de secteurs d'activités supervisent les opérations des sociétés du Groupe et s'assurent de leur cohérence avec les objectifs fixés par le Conseil d'Administration. Ils réalisent l'identification des risques pesant sur leurs activités et la mise en œuvre des moyens de préventions ou d'actions correctrices adéquates.

Une description des risques principaux, ainsi que des moyens de prévention ou d'action sont disponibles dans le chapitre "Facteurs de risques principaux" au paragraphe 1.7 du Rapport de Gestion.

Le Groupe développe un processus pour renforcer son approche systématique de l'analyse des risques. D'abord initiée sur le périmètre comptable et financier, la démarche a été étendue au cours de l'exercice 2009 aux processus métiers de l'entreprise.

L'approche vise à couvrir tous les types de risques, quantifiables comme non quantifiables, y compris les risques opérationnels, les risques de conformité et de réputation susceptibles d'affecter le Groupe à court, moyen et long terme, ainsi que les opportunités.

Le processus de gestion des risques comprend plusieurs composantes :

- Définition des objectifs et de la tolérance au risque ;
- Identification et évaluation des risques et des opportunités ;
- Evaluation de la qualité des contrôles et moyens de prévention ;
- Suivi de l'évaluation des risques et des opportunités.

La mise en œuvre du dispositif est conduite au travers d'une consultation de l'ensemble des directions opérationnelles et de supports. Elle permet de recenser, sur la base d'un outil commun, les risques dont le niveau de maîtrise est insuffisant ou pourrait être amélioré. Les procédures de contrôle interne sont alors conçues ou revues pour une meilleure efficacité en collaboration avec les équipes opérationnelles.

Le déploiement du processus est en cours de réalisation. L'objectif étant de développer un véritable outil de gestion des risques visant à optimiser la création de valeur du Groupe.

## Système d'information

Le Groupe dispose de processus qui assurent la communication d'informations pertinentes et fiables aux acteurs concernés afin de leur permettre d'exercer leurs responsabilités.

Ces processus comprennent, notamment, la procédure de *reporting* qui prévoit l'analyse des documents d'activités ainsi que l'analyse de la formation du résultat. Cette procédure vise à fournir une vision détaillée de l'évolution des résultats afin d'offrir un support au pilotage et de mesurer l'efficacité des organisations en place.

De plus, Le Groupe a mis en place un système de management de la qualité visant l'excellence. Ce référentiel constitue un outil commun disponible sur l'intranet. La documentation de ce système recouvre toutes les procédures, outils et méthodes relatifs aux processus clés du Groupe, à savoir :

- le processus de management avec la définition de la politique du Groupe, la maîtrise de la documentation, l'amélioration continue de la qualité et la gestion de l'environnement ;
- les processus de réalisation qui couvrent le développement commercial, la réalisation des prestations, l'administration des ventes ;
- les processus de soutien aux opérations qui comprennent les ressources humaines, les investissements, les achats.

## Activités de contrôle

Les contrôles sont présents à tous les niveaux dans l'organisation, qu'ils s'agissent de contrôles orientés vers la prévention ou la détection, de contrôles manuels ou informatiques ou encore de contrôle hiérarchique.

L'accent est mis sur la prévention et la maîtrise des risques résultant des activités du Groupe et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Parmi les activités de contrôle, figurent notamment les procédures suivantes :

### Suivi budgétaire

Le Groupe a mis en œuvre un processus de suivi budgétaire décliné par secteur d'activité. Il donne lieu à une analyse mensuelle des performances et à l'identification des écarts par rapport aux objectifs définis. Ce suivi fait l'objet d'une revue permanente par la Direction Générale et la Direction Financière, en relation directe avec les directions opérationnelles. Ce processus budgétaire est un des dispositifs clés du processus de contrôle interne du Groupe.

### Suivi de la conformité réglementaire en termes d'hygiène, de santé, de sécurité, de conditions de travail et d'environnement

Les risques internes inhérents aux processus de réalisations de nos activités sont principalement les risques environnementaux et de la santé des travailleurs. La surveillance du respect de la conformité réglementaire en termes d'hygiène, de santé, de sécurité, de conditions de travail et d'environnement est effectuée grâce à un réseau de 6 coordinateurs QSE qui interviennent sur toutes nos implantations.

### Elaboration de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur un référentiel reprenant le cadre de référence proposé par l'AMF et le guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière. Les procédures liées à l'élaboration de l'information comptable et financière sont décrites plus spécifiquement dans le chapitre suivant.

## Surveillance

### Procédures générales de surveillance

Afin de surveiller le fonctionnement satisfaisant du système de contrôle interne, le Groupe réalise un suivi régulier des dispositifs de contrôle mis en œuvre et de leur pertinence.

Ce suivi de contrôle s'opère notamment au travers des missions menées, d'une part, par l'audit interne et d'autre part, par les Commissaires aux Comptes ; Ces missions donnent lieu à une communication à la Direction Générale sur des faiblesses éventuellement décelées et à la mise en œuvre de plans d'action correctifs.

### La contribution de l'audit interne

Le Groupe dispose d'une collaboratrice dédiée aux travaux d'audit interne.

Elle est rattachée à la direction financière.

L'audit interne a pour objectif d'évaluer les processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et de contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique.

L'audit interne fournit à la Direction une évaluation, fondée sur les risques, de l'efficacité des processus de l'entreprise. En outre, l'audit interne examine les procédures d'exploitation afin d'identifier des opportunités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la gestion des risques. Il vérifie le respect des obligations légales, des politiques internes, des directives et des procédures.

L'audit interne a notamment la charge de vérifier l'ensemble des éléments liés à l'exploitation et à la gestion sur les parties suivantes :

#### Eléments organisationnels :

- la vérification des organigrammes en place et des missions de chacun sur les diverses structures contrôlées,
- la planification du travail et le suivi du personnel,
- les procédures paies,
- les procédures Ressources Humaines,
- la planification du travail à court et moyen terme,
- les données structurelles de l'établissement (locaux et moyens à disposition).

## 2.2. Contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

Les procédures de contrôle interne en matière d'information comptable et financière ont pour objectif de s'assurer de la qualité de l'information financière produite par les filiales consolidées, de la sincérité et de l'image fidèle de l'information financière communiquée par le Groupe et de se prémunir contre les risques d'erreurs, d'inexactitudes ou d'omissions dans les états financiers du Groupe.

#### Financiers :

- le suivi de la facturation contractuelle (contrat et budget),
- le suivi des résultats mensuels et des budgets,
- le suivi des procédures d'achats,
- l'évaluation des besoins réels et l'efficacité des opérations,
- les recouvrements.

#### Fonctionnels :

- la fiabilité des processus de travail en place,
- le suivi des chaînes techniques, administratives et financières,
- le développement de la structure.

#### Qualitatifs :

- le respect des outils de travail mis à disposition,
- le respect des règles QSE,
- la détermination des critères de qualité conformes aux contrats et aux attentes du Groupe.

Le plan d'audit est élaboré à partir d'une analyse des risques potentiels, existants, émergents, par type d'activité (taille, contribution au résultat, éloignement géographique, qualité du management en place...) et d'entretiens avec les responsables opérationnels concernés.

L'audit interne effectue également des vérifications ponctuelles, à la demande de la Direction ou du Comité d'Audit, axées sur des risques immédiats ou futurs.

Chaque mission d'audit fait l'objet d'un rapport d'audit communiqué aux organisations auditées, à leur hiérarchie et aux membres du Conseil d'Administration décrivant les principaux éléments d'organisation pour chaque processus et émettant des recommandations.

Des mesures sont engagées par les responsables opérationnels en vue de corriger les faiblesses du contrôle interne observées et d'y apporter les améliorations qui s'avèrent nécessaires. La mise en place des plans d'actions fait l'objet systématique d'un plan de suivi par l'audit interne.

Les activités de contrôle interne des processus d'élaboration des documents comptables et financiers reposent sur trois piliers importants :

- un auto - contrôle permanent basé sur l'organisation même des services ;
- l'intervention de l'expert comptable ;
- une auto-évaluation du dispositif du contrôle interne selon les recommandations de l'AMF sur le contrôle interne.

### Auto-contrôle structurel

L'auto-contrôle repose sur les principes de "validation" et de séparation de l'ordonnateur et du payeur.

Ainsi le processus des achats, comporte-t-il un demandeur initial dont la demande d'achat devra être, parfois en fonction du montant de la commande, validée selon le cas par une ou plusieurs personnes hiérarchiquement supérieures ou ayant des responsabilités techniques particulières (directeur parc et maintenance par exemple).

Seul le service des achats est habilité à émettre un bon de commande après avoir vérifié la chaîne des validations. Les factures sont vérifiées par le service achats avant transmission au service comptabilité.

Enfin, les règlements, préparés exclusivement par le service trésorerie, sont effectués par l'une des personnes ayant pouvoir auprès des banques de la Société.

De même, dans le processus de facturation, la facture est préparée par le service facturation, puis validée par le Directeur de Branche.

Un système de contrôle interne permet de vérifier les tonnages reçus sur nos sites de traitement, avec les tonnages collectés et transportés.

Un *reporting* mensuel est réalisé à la direction financière indiquant notamment le nombre d'avoirs, l'état des en-cours clients en montant et en nombre de jours.

Un état récapitulatif des anomalies et des actions correctives mises en place est tenu à jour. Il prend en compte l'ensemble des avoirs établis, ainsi que les courriers de réclamations de nos clients.

Tous les trimestres un audit interne tournant est réalisé entre les rapports d'activités des conducteurs et le cycle de facturation du mois, afin de contrôler que l'ensemble des prestations réalisées a bien fait l'objet d'une facturation.

Le service contrôle de gestion intervient pour fournir régulièrement les informations financières à la direction générale et aux directeurs opérationnels ou de service.

## 2.3 Perspectives

Le Groupe entend continuer à renforcer son dispositif de contrôle interne, en misant fortement sur la sensibilisation du management et des équipes, la revue systématique des risques, la formalisation

### L'intervention de l'expert comptable

La Société fait appel, pour l'ensemble du Groupe, à un expert comptable pour l'établissement des bilans sociaux trimestriels et annuels ainsi que pour le bilan consolidé. Il a en charge le contrôle des déclarations fiscales, sociales et la révision de comptes.

Au Maroc, comme en Mauritanie, un expert comptable local est en charge de l'élaboration des bilans trimestriels, et annuels. Les éléments nécessaires à la consolidation sont transmis à l'expert comptable en France.

Le rôle de l'expert comptable est important dans le processus de contrôle interne, il est le garant "externe" de l'application des normes comptables ainsi que des obligations fiscales et sociales.

### Une auto-évaluation du dispositif du contrôle interne selon le cadre de référence de l'AMF et le guide d'application

Le Groupe a souhaité se conformer aux recommandations de l'AMF contenues dans le Cadre de Référence sur le contrôle interne communiqué le 22 janvier 2007, puis complété par la communication du 9 janvier 2008 sur les aménagements de la réglementation financière au bénéfice des Valeurs Moyennes et Petites (capitalisation boursière inférieure ou égale à 1 milliard d'euros au 31 décembre 2007).

A cet effet, le Groupe a mis en place une démarche d'auto-évaluation de son dispositif du contrôle interne. La revue de conformité au cadre de référence est basée sur le principe de l'amélioration continue. Cette approche permet :

- d'appréhender la qualité des contrôles opérés sur le périmètre comptable et financier ;
- d'améliorer les pratiques par des actions correctrices et d'optimisation afin de remédier aux déficiences constatées ;
- d'aider à l'élaboration et l'actualisation des procédures.

La démarche s'accompagne de la réalisation de tests d'existence ciblés sur des éléments de contrôle auto-évalués favorablement. La procédure est mise en œuvre par l'audit interne, elle vise à donner une certaine matérialité à cet exercice d'auto-évaluation.

Les recommandations et les observations soulevées dans le cadre de ces revues font l'objet d'un suivi systématique et des points sont régulièrement faits sur l'avancement des plans d'actions.

du dispositif du contrôle interne et le développement d'outils efficaces et adaptés aux besoins.

Fait à Draguignan, le 2 avril 2010.

Le Président du Conseil d'Administration  
Francis PIZZORNO



# RAPPORT

## des Commissaires aux Comptes

établi en application de l'article L. 225-235  
du Code de commerce sur le rapport  
du Président du Conseil d'Administration  
Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Nice et Marseille, le 30 avril 2010  
Les Commissaires aux Comptes

**NOVANCES - DAVID & ASSOCIÉS**  
Jean-Pierre GIRAUD

**DELOITTE & ASSOCIÉS**  
Hugues DESGRANGES



# Groupe PIZZORNO ENVIRONNEMENT

## COMPTES CONSOLIDÉS

au 31 décembre 2009 (en K€)

### 1 ■ Bilan consolidé

au 31 décembre 2009 (en k€)

| ACTIF  | Notes  | 31/12/2009     | 31/12/2008     |
|--|--------|----------------|----------------|
| <b>ACTIFS NON-COURANTS</b>                             |        |                |                |
| Goodwill   | 4.1.1  | 11 330         | 11 160         |
| Immobilisations corporelles                            | 4.1.2  | 81 163         | 71 964         |
| Autres immobilisations incorporelles                   | 4.1.3  | 305            | 130            |
| Participations comptabilisées par mises en équivalence | 4.1.4  | 358            | 2 053          |
| Titres disponibles à la vente                          | 4.1.5  | 870            | 871            |
| Autres actifs non-courants                             | 4.1.6  | 800            | 774            |
| Impôts différés actifs                                 | 4.1.11 | 127            | 118            |
| <b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>                       |        | <b>94 953</b>  | <b>87 070</b>  |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>                                 |        |                |                |
| Stocks et en-cours                                     | 4.1.7  | 1 015          | 697            |
| Clients et comptes rattachés                           | 4.1.16 | 57 704         | 45 502         |
| Autres actifs courants                                 | 4.1.6  | 4 321          | 1 667          |
| Actifs d'impôts courants                               | 4.1.14 | 13 091         | 14 286         |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie                 | 4.1.8  | 30 892         | 27 856         |
| <b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>                           |        | <b>107 023</b> | <b>90 008</b>  |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                     |        | <b>201 976</b> | <b>177 078</b> |

| PASSIF  | Notes  | 31/12/2009     | 31/12/2008     |
|---|--------|----------------|----------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>   |        |                |                |
| Capital émis  | 4.2.1  | 21 416         | 21 416         |
| Autres réserves   | 4.2.2  | 17 736         | 16 458         |
| Titres en auto-contrôle   | 4.2.3  | -2 100         | -268           |
| Résultat net – part du groupe                                   |        | 4 331          | 1 766          |
| Capitaux propres part du groupe                                 |        | 41 383         | 39 372         |
| Intérêts minoritaires   |        | 1 743          | 911            |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>                                   |        | <b>43 126</b>  | <b>40 283</b>  |
| <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                                     |        |                |                |
| Emprunts et passifs financiers à long terme                     | 4.1.9  | 48 866         | 42 849         |
| Impôts différés passifs   | 4.1.11 | 1 708          | 1 361          |
| Provisions à long terme   | 4.1.12 | 1 996          | 1 504          |
| Avantages postérieurs à l'emploi                                | 4.1.13 | 2 302          | 1 803          |
| Autres passifs non courants                                     | 4.1.15 | 175            | 200            |
| <b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>                               |        | <b>55 047</b>  | <b>47 717</b>  |
| <b>PASSIFS COURANTS</b>   |        |                |                |
| Fournisseurs et comptes rattachés                               |        | 24 275         | 24 711         |
| Emprunts à court terme  |        | 8 327          | 5 552          |
| Partie courante des emprunts et passifs financiers à long terme | 4.1.9  | 26 965         | 24 351         |
| Passif d'impôts courants  | 4.1.14 | 35 663         | 30 240         |
| Provisions à court terme  | 4.1.12 | 2 606          | 3 026          |
| Autres passifs courants   | 4.1.15 | 5 967          | 1 198          |
| <b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>                                   |        | <b>103 803</b> | <b>89 078</b>  |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                        |        | <b>201 976</b> | <b>177 078</b> |

## 2. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009 (en k€)

|  | Notes  | 31/12/2009     | 31/12/2008     |
|--|--------|----------------|----------------|
| <b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>                     | 4.3.2  | <b>168 138</b> | <b>158 519</b> |
| Autres produits de l'activité                                |        | 365            | 393            |
| Achats consommés   |        | - 8 562        | - 10 213       |
| Charges de personnel   | 4.3.3  | - 67 731       | - 63 780       |
| Charges externes   |        | - 55 985       | - 52 007       |
| Impôts et taxes  |        | - 5 609        | - 5 454        |
| Dotations aux amortissements nette des reprises              | 4.3.4  | - 14 286       | - 17 598       |
| Dotations aux provisions nette des reprises                  | 4.3.4  | - 833          | - 922          |
| Variation des stocks des en-cours et produits finis          |        | 24             | 72             |
| Autres produits et charges courants                          | 4.3.5  | - 1 784        | - 1 755        |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                 |        | <b>13 737</b>  | <b>7 255</b>   |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie          |        | 157            | 476            |
| Coût de l'endettement financier brut                         | 4.3.6  | - 3 731        | - 3 127        |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>                   |        | <b>- 3 574</b> | <b>- 2 651</b> |
| Autres produits et charges financiers                        | 4.3.7  | - 106          | - 512          |
| Charge d'impôt   | 4.3.8  | - 3 395        | - 2 162        |
| Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence | 4.1.4  | - 1 695        | - 66           |
| <b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées</b>    |        | <b>4 967</b>   | <b>1 864</b>   |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                  |        | <b>4 967</b>   | <b>1 864</b>   |
| Intérêts minoritaires  | 4.3.9  | 636            | 98             |
| <b>Résultat net (part du groupe)</b>                         |        | <b>4 331</b>   | <b>1 766</b>   |
| Résultat net par action hors autocontrôle (en €)             | 4.3.10 | 1,121729       | 0,443478       |
| Résultat net dilué par action (en €)                         | 4.3.10 | 1,121729       | 0,443478       |

## Etat du résultat global consolidé au 31 décembre 2009 (en k€)

|  | 31/12/2009   | 31/12/2008   |
|--|--------------|--------------|
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                              | <b>4 967</b> | <b>1 864</b> |
| Gains et pertes actuariels   |              |              |
| Ecart de conversion  | - 28         | 22           |
| Impôt sur les autres éléments du résultat global                         |              |              |
| <b>Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts</b> | <b>- 28</b>  | <b>22</b>    |
| <b>Résultat global de la période</b>                                     | <b>4 939</b> | <b>1 886</b> |
| Intérêts minoritaires  | 633          | 100          |
| <b>Part du groupe</b>  | <b>4 306</b> | <b>1 786</b> |

### 3. Variation de capitaux propres consolidés au 31 décembre 2009 (en k€)

|   | Capital       | Réserves<br>liées<br>au<br>capital | Titres<br>en<br>auto-<br>contrôle | Réserves<br>et<br>résultats<br>consolidés | Résultats<br>enregistrés<br>en cap.<br>propres | Capitaux<br>propres<br>(groupe) | Intérêts<br>minoritaires | Total<br>capitaux<br>propres |
|---|---------------|------------------------------------|-----------------------------------|---|--|---------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Notes   | 4.2.1         | 4.2.2                              | 4.2.3                             |   |  |                                 |                          |                              |
| <b>Capitaux propres 1<sup>er</sup> janvier 2008 retraités</b> | <b>21 416</b> | <b>4</b>                           | <b>- 268</b>                      | <b>17 393</b>                             | <b>- 128</b>                                   | <b>38 417</b>                   | <b>818</b>               | <b>39 235</b>                |
| Opérations sur le capital                                     |               |                                    |                                   |   |  |                                 |                          |                              |
| Paiements fondés sur des actions                              |               |                                    |                                   |   | - 56   | - 56                            |                          | - 56                         |
| Opérations sur titres auto-détenus                            |               |                                    |                                   |   |  |                                 |                          |                              |
| Dividendes  |               |                                    |                                   | - 800                                     |  | - 800                           | - 47                     | - 847                        |
| <b>Résultat global de la période</b>                          |               |                                    |                                   | <b>1 786</b>                              |  | <b>1 786</b>                    | <b>100</b>               | <b>1 886</b>                 |
| Variation de périmètre  |               |                                    |                                   | 25  |  | 25                              | 40                       | 65                           |
| Autres  |               |                                    |                                   |   |  |                                 |                          |                              |
| <b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>                   | <b>21 416</b> | <b>4</b>                           | <b>- 268</b>                      | <b>18 404</b>                             | <b>- 184</b>                                   | <b>39 372</b>                   | <b>911</b>               | <b>40 283</b>                |
| <b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>                   | <b>21 416</b> | <b>4</b>                           | <b>- 268</b>                      | <b>18 404</b>                             | <b>- 184</b>                                   | <b>39 372</b>                   | <b>911</b>               | <b>40 283</b>                |
| Opérations sur le capital                                     |               |                                    |                                   |   |  |                                 |                          |                              |
| Paiements fondés sur des actions                              |               |                                    |                                   |   |  |                                 |                          |                              |
| Opérations sur titres auto-détenus                            |               |                                    | - 1 832                           |   | 9  | - 1 823                         |                          | - 1 823                      |
| Dividendes  |               |                                    |                                   | - 250                                     |  | - 250                           | - 16                     | - 266                        |
| <b>Résultat global de la période</b>                          |               |                                    |                                   | <b>4 306</b>                              |  | <b>4 306</b>                    | <b>633</b>               | <b>4 939</b>                 |
| Sortie de périmètre   |               |                                    |                                   |   |  |                                 |                          |                              |
| Reclassement minoritaires<br>et impact augmentation capital   |               |                                    |                                   | - 222                                     |  | - 222                           | 215                      | - 7                          |
| <b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>                   | <b>21 416</b> | <b>4</b>                           | <b>- 2 100</b>                    | <b>22 238</b>                             | <b>- 175</b>                                   | <b>41 383</b>                   | <b>1 743</b>             | <b>43 126</b>                |

## 4. Flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2009 (en k€)

|   | 31/12/2009      | 31/12/2008      |
|---|-----------------|-----------------|
| Résultat net des sociétés intégrées (y compris intérêts minoritaires)                     | 4 967           | 1 864           |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions   | 15 120          | 18 521          |
| Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur                               | 9               | 47              |
| Autres produits et charges calculés   | 81              | 461             |
| Plus et moins-value de cession  | 146             | 540             |
| Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence                             | 1 695           | 66              |
| Dividendes (titres non consolidés)  | - 33            | - 33            |
| <b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>      | <b>21 985</b>   | <b>21 466</b>   |
| Coût de l'endettement financier   | 3 731           | 3 128           |
| Charge d'impôt (y compris impôts différés)  | 3 395           | 2 161           |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>  | <b>29 111</b>   | <b>26 755</b>   |
| Impôts versés (B)   | - 2 977         | - 1 754         |
| Variation du B.F.R. lié à l'activité (C)  | - 4 927         | - 6 954         |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A+B+C) (D)</b>                           | <b>21 207</b>   | <b>18 047</b>   |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles                       | - 260           | - 61            |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles                         | - 12 454        | - 11 358        |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles (location financement)  | - 11 545        | - 16 822        |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles            | 597             | 1 110           |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés) | - 3             | - 693           |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)     |                 |                 |
| Incidences des variations de périmètre  |                 | - 2 068         |
| Dividendes reçus (stés mises en équivalence, titres non consolidés)                       | 33              | 33              |
| Variation des prêts et avances consentis  |                 |                 |
| Subventions d'investissement reçues   |                 |                 |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)</b>                     | <b>- 23 632</b> | <b>- 29 859</b> |
| Sommes reçues des actionnaires lors des augmentations de capital :                        |                 |                 |
| - Versées par les actionnaires de la société mère   |                 |                 |
| - Versées par les minoritaires des sociétés intégrées                                     |                 | 66              |
| Rachats et reventes d'actions propres   | - 1 818         | - 56            |
| Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :                                       |                 |                 |
| - Dividendes versés aux actionnaires de la société mère                                   | - 250           | - 800           |
| - Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées                               | - 16            | - 47            |
| Encaissements liés aux nouveaux emprunts  | 14 390          | 21 423          |
| Encaissements liés aux nouveaux emprunts (location financement)                           | 12 639          | 11 773          |
| Remboursement d'emprunts  | - 9 580         | - 8 873         |
| Remboursement d'emprunts (location financement)   | - 8 773         | - 8 495         |
| Intérêts financiers versés (y compris contrats de location financement)                   | - 3 731         | - 3 127         |
| Autres flux liés aux opérations de financement  | - 8             | - 256           |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)</b>                       | <b>2 853</b>    | <b>11 608</b>   |
| Incidence des variations des cours des devises (G)  | - 7             | - 47            |
| <b>Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)</b>   | <b>421</b>      | <b>- 251</b>    |

## Variation de l'endettement financier net (en k€)

|   |     | 31/12/2009      | Variations     | 31/12/2008      |
|---|-----|-----------------|----------------|-----------------|
| Trésorerie brute  | (a) | 30 892          | 3 036          | 27 856          |
| Emprunts à court terme (concours bancaires courants et intérêts courus) | (b) | - 8 327         | - 2 774        | - 5 552         |
| Intérêts courus compris dans les emprunts à court terme                 | (c) | 534             | 160            | 374             |
| <b>Trésorerie (d) = (a) + (b) + (c)</b>                                 |     | <b>23 099</b>   | <b>421</b>     | <b>22 678</b>   |
| Endettement financier brut (courant et non courant)                     | (e) | - 75 831        | - 8 631        | - 67 200        |
| <b>Endettement financier net (e) - (d)</b>                              |     | <b>- 52 732</b> | <b>- 8 210</b> | <b>- 44 522</b> |

Voir note 4.1.8 pour le détail des soldes

## 5. Annexe aux états financiers consolidés

### 1 - Informations générales

#### 1.1 - Note d'information générale

La société Groupe PIZZORNO Environnement est une Société Anonyme au capital de 21 416 000 € divisé en 4 000 000 actions, dont le siège social est à Draguignan (83300), 109 rue Jean Aicard ; elle est immatriculée au RCS de Draguignan sous le N° 429 574 395 (2000B33). Depuis le 8 juillet 2005, elle est cotée à Paris sur le marché Euronext, compartiment C.

Elle exerce ses activités, via ses filiales en France et au Maroc et une succursale en Mauritanie, dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'élimination et de la valorisation des déchets sous toutes leurs formes, notamment le ramassage, le traitement, le transport, le recyclage des ordures, les nettoyyages industriels et urbains, l'assainissement, la filtration et le traitement des eaux.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 2 avril 2010.

#### 1.2 - Evénements majeurs de l'exercice

La crise financière ayant pris naissance en 2008 s'est prolongée au cours de l'année 2009. Les hypothèses retenues dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2008 ont été maintenues, notamment pour la valorisation des investissements, placements ou la recouvrabilité des créances commerciales. Pour les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme (actifs incorporels en particulier), les hypothèses tiennent compte du contexte actuel. L'incidence de la crise sur l'activité du Groupe n'est pas significative et ne justifie pas un traitement différent.

Trois sociétés nouvelles ont été créées et sont entrées dans le périmètre du Groupe au cours de l'année 2009 :

- Le GIE de droit tunisien PIZZORNO AMSE, créée pour l'exploitation de la décharge des déchets ménagers du grand Tunis et détenue à 60 % par les sociétés du Groupe. L'activité de cette structure a débuté au milieu de l'année 2009.
- La société de droit israélien PIZZORNO ENVIRONMENT GROUP ISRAEL créée sur l'exercice et détenue à 100 % par le Groupe. Cette société n'a eu aucune activité au cours de l'exercice.
- La société de droit marocain TEOMARA, créée sur l'exercice pour l'exploitation du traitement et de l'enlèvement des ordures de Marrakech et détenue à 100 % par les sociétés du Groupe. Cette société n'a eu aucune activité au cours de l'exercice.

La société METOSTOCK SAS, actionnaire principal à hauteur de 60 % de la société METOSTOCK Environnement (intégrée selon la méthode de la mise en équivalence dans le Groupe PIZZORNO pour sa participation de 40 %), a déposé son bilan au cours du premier semestre de l'année 2009. La société METOSTOCK Environnement possédant une créance de 3 057 K€ sur sa société mère à cette date, a été amenée à également déposer son bilan en mai 2009. Compte tenu du risque de non recouvrement, cette créance a été intégralement provisionnée dans les comptes de METOSTOCK Environnement en octobre 2009. L'avenir de METOSTOCK Environnement, et donc cette valorisation, seront précisées à l'issue de la période d'observation qui a été reportée de novembre 2009 au mois de mai 2010 pour les deux sociétés.

L'impact global de cette provision sur les comptes du Groupe est de 1 223 K€ (compte tenu du pourcentage de détention de 40 %), sur un montant total de 1 698 K€ de perte intégrée dans le résultat des sociétés mises en équivalence, ce qui entraîne une diminution du même montant de la valeur des participations dans les entreprises associées (cf. note 4.1.4).

## 2 - Principes et méthodes comptables

### 2.1 - Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont conformes aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009. Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que les interprétations (SIC et IFRIC)

La base de préparation de cette information financière résulte donc des normes et interprétations d'application obligatoire au 31 décembre 2009 adoptées par l'Union Européenne (consultable sur le site ec.europa.eu), et des options et exemptions choisies par le Groupe.

Le Groupe PIZZORNO Environnement a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétation suivantes d'application obligatoire pour le Groupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

Les normes applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 affectant le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes et constituant à ce titre un changement de méthode comptable sont les suivantes :

- IFRS 8 : Secteurs opérationnels. Cette norme introduit "l'approche de la direction" pour établir l'information sectorielle (en remplacement de la norme IAS 14). L'application de la norme a conduit à retenir la présentation par secteur d'activité à l'exclusion de l'approche par secteurs géographiques.
- IAS 1 R07 : Présentation des états financiers révisés. Cette norme introduit la notion de résultat global total qui présente les variations de capitaux propres de la période, autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. Le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global en deux états (compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé). Le Groupe a également choisi de nommer les états en utilisant les titres tels que présentés dans la norme.

Les normes et interprétations applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 sans impact sur les états financiers du Groupe sont les suivantes :

- IAS 23 révisée : coûts d'emprunt.
- Amendements à IFRS 2 : Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations
- Amélioration des normes IFRS sauf pour IFRS 5 applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2009.
- Amendements à IAS 32 & IAS 1 : Amendement relatif aux instruments remboursables et obligations en cas de liquidation.
- Amendements à IAS 27 & IFRS 1 : Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée ou une entité associée.

- Amendement IFRS 7 : Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers.
- Amendements à IFRIC 9 & IAS 39 : Dérivés incorporés.
- IFRIC 11 : Transactions au sein d'un groupe.
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation des clients.
- IFRIC 14 : IAS 19 : Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligations de financement minimum.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### 2.2 - Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement et du principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en € et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la Direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur les meilleures connaissances à cette période de la situation actuelle et future. Toutefois, les résultats pourraient être différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en résultat. Les principales normes impactées sont :

- IAS 19 : avantages au personnel et provision concernant le départ à la retraite (4.1.13)
- IAS 36 : évaluation des goodwill (4.1.1)
- IAS 37 : provision sur suivi trentenaire et provision sur risques sociaux et divers (4.1.12)
- IAS 39 : dépréciation des créances relatives aux révisions de prix contractuelles au Maroc (4.1.16)

### 2.3 - Périmètre et méthode de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe PIZZORNO Environnement comprend, outre la société mère consolidante, toutes les entreprises qu'elle contrôle, directement ou indirectement, de manière exclusive, conjointe ou dans laquelle elle exerce une influence notable, et ce, quelle que soit leur forme juridique.

Les filiales et entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises associées qui sont celles dans lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle,

sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les co-entreprises qui sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage avec d'autres associés ou actionnaires le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, les participations directes ou indirectes du Groupe dans des sociétés sans activité ou ne permettant pas d'exercer une influence notable sur ces sociétés, ne sont pas consolidées.

## 2.4 - Traitement des goodwill

Les goodwill ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "dépréciation d'actifs", les goodwill ne sont pas amortis mais leur valeur est testée à chaque fin d'exercice. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses UGT sur la base du niveau auquel il organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe a prévu l'utilisation de la méthode de la valeur d'utilité (calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) et de la méthode de la juste valeur nette des coûts de cession (approche qui consiste à comparer la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat courant d'exploitation avant amortissement des immobilisations).

En pratique, le Groupe réalise les tests de dépréciation en commençant systématiquement par calculer la valeur d'utilité (flux futurs de trésorerie actualisés). Dans la mesure où la valeur calculée est supérieure à la valeur comptable des actifs testés, le calcul de la juste valeur nette des coûts de cession n'est pas effectué, ce qui a été le cas pour tous les tests réalisés jusqu'à ce jour.

Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable une perte de valeur des goodwill est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation" afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de l'environnement et services aux collectivités. Ces évaluations sont également sensibles aux taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus. Le Groupe a retenu une hypothèse de taux de croissance de 2 % pour la projection des flux de trésorerie. Il ne prend pas en compte de taux d'érosion monétaire pour les contrats car celui-ci est largement compensé par les renouvellements de contrats, les nouveaux marchés et les hypothèses d'érosion retenues par ailleurs.

Les hypothèses et options clés retenues pour déterminer les valeurs recouvrables à partir de projection de flux de trésorerie futurs d'exploitation sont les suivantes :

- Période de prévision : 3 ans
- Taux d'actualisation : 10 % pour la France, 12 % pour les sociétés étrangères. Ces taux sont déterminés à partir d'un taux sans risque de 3,44 %, et d'une prime de risque déterminée en référence à la prime de risque moyenne du marché coefficientée par le Beta de l'entreprise. La prime retenue est de 6,56 % pour la France et 8,56 % pour les sociétés étrangères.

La norme IAS 36.134 requiert des analyses de sensibilité dans le cas où une variation raisonnable d'une ou plusieurs hypothèses clés conduirait à faire baisser la valeur recouvrable au-dessous de la valeur comptable. Compte tenu des hypothèses prudentes retenues par le Groupe dans la mise en œuvre des tests de valeur des Goodwill, seul le paramètre du taux d'actualisation a fait l'objet d'une analyse de sensibilité.

Pour les unités génératrices de trésorerie qui concourent à la vérification des principaux Goodwill, la sensibilité des valeurs recouvrables à une modification d'un point de taux d'actualisation est la suivante :

| Unités génératrices de trésorerie ou groupe d'UGT | Impact d'une augmentation/diminution d'un point de taux d'actualisation sur la valeur d'utilité |       | Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable testée |
|---|---|-------|---|
| en K€   | + 1PT   | - 1PT |   |
| Collecte  | - 7 445   | 9 540 | 29 400  |
| Activités diverses                                | - 814   | 1 045 | 1 470   |

La valeur d'actualisation qui rendrait la valeur d'utilité inférieure à la valeur comptable est respectivement de 19 % pour la Collecte et 12,5 % pour les activités diverses.

## 2.5 - Méthode de conversion pour les entreprises étrangères

Les postes de bilan des sociétés marocaines et tunisiennes ainsi que de la succursale mauritanienne sont convertis dans les comptes consolidés du Groupe sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Les postes du compte de résultat ainsi que le tableau de financement sont convertis sur la base du taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont comptabilisés au bilan en capitaux propres.

## 2.6 - Dates d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés et les comptes individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 décembre 2009.

| Libellés  | Linéaire     |
|---|--------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                      |              |
| 208 - Logiciels   | 20 % à 100 % |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                        |              |
| 214.1 - Constructions                                     | 5 à 20 %     |
| 215.4 - Installations techniques, mat. et outillage       | 7 à 20 %     |
| 218.1 - Agencements, Aménagements et Installations divers | 10 à 33,33 % |
| 218.2 - Matériel de transport                             | 12,5 à 17 %  |
| 218.3 - Matériel de bureau et informatique                | 10 à 25 %    |
| 218.4 - Mobilier  | 20 %         |

## 2.8 - Titres de participation

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Cependant l'évaluation reste en coût historique, car en l'absence de référence de marché pertinente, cette approche reste la meilleure approche de la juste valeur. Les pertes et gains latents sont le cas échéant comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des titres (notamment en cas de baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en-deçà de leur coût), le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Cette perte ne peut faire l'objet d'une reprise en résultat lors des exercices ultérieurs.

## 2.9 - Autres actifs financiers

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

## 2.10 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "Premier entré, premier sorti" et leur valeur comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Ils sont comptabilisés à la plus faible des valeurs entre cette évaluation et leur valeur nette de réalisation.

## 2.7 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, elles incluent les immobilisations prises en contrat de location financement (voir infra note 2.16).

Les actifs sont le cas échéant décomposés, chaque composant ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués sont détaillés dans le tableau suivant :

## 2.11 - Créances clients

Les créances clients sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur.

## 2.12 - Subventions d'investissement

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées dans la ligne "autres produits". Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés.

## 2.13 - Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale suivant le principe de la conception étendue et la méthode du report variable. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable de les récupérer au cours des prochaines années.

Les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés et la charge d'impôt courant et différé est calculée à partir du taux effectif d'impôt pour chaque entité ou sous-groupe fiscal. Le taux de

33 1/3 % est retenu pour le calcul de l'impôt différé des sociétés françaises car la direction estime à ce jour que l'incidence de la contribution sociale de 3,3 %, historiquement négligeable à l'échelle du Groupe le restera dans le futur

## 2.14 - Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

Les principales provisions du Groupe concernent les coûts de réhabilitation de site et de suivi trentenaire et des risques et litiges divers.

Les provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire comprennent les provisions relatives à l'obligation légale, réglementaire ou contractuelle de remises en état des Centres de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Ce poste intègre en outre les provisions relatives aux obligations de suivi à long terme de ces sites. Ces provisions sont calculées site par site et sont constituées pendant la durée de leur exploitation. Pour la détermination des coûts estimés, il est fait référence au montant des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Un coût unitaire à la tonne est alors défini.

Pour la remise en état de site, la provision est comptabilisée en totalité dès l'ouverture du site ; elle a pour contrepartie la création d'un actif immobilisé amorti sur la durée d'exploitation du site.

Pour le suivi trentenaire, la provision est dotée chaque année en fonction des tonnages admis sur chaque site, elle est reprise pendant la période de suivi.

Les coûts qui devront être engagés lors de la fermeture du site ou pendant la période de suivi à long terme (d'une durée de trente ans au sein de l'Union Européenne) font l'objet d'une actualisation au taux de 4,018 % (taux sur titres d'état français à 15 ans au 31 décembre 2009).

Les provisions pour risques et litiges divers sont constituées en tenant compte des hypothèses les plus probables afférentes aux litiges de toutes natures que le Groupe PIZZORNO Environnement rencontre dans la conduite de ses affaires.

## 2.15 - Avantages du personnel

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi concernent uniquement les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière, les paiements aux régimes de prestations de

retraite à cotisations définies étant comptabilisés en charge lorsqu'ils sont dus.

Le coût des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Les gains et pertes actuariels qui excèdent 10 % du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation du Groupe au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime, sont comptabilisés selon un mode linéaire sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime. Le coût des services passés est comptabilisé selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au titre des indemnités de fin de carrière représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non comptabilisés. Il a été calculé en prenant en considération :

- un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe (taux variant de 0 % pour les plus de 55 ans et 16 % pour les salariés ayant entre 18 et 20 ans).
- un taux de revalorisation des salaires uniforme de 2,5 %.
- un taux d'actualisation de 5,20 %.
- un départ à la retraite des salariés à 62 ans à l'initiative du salarié afin de se conformer aux données historiques dont dispose le Groupe.

## 2.16 - Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Par ailleurs, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminés au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

## 2.17 - Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Cependant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, en application de la norme IAS 23 révisée, les

coûts d'emprunt concernant les actifs éligibles (actifs nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu) sont capitalisés. Aucun actif n'a été estimé relever de cette catégorie sur l'exercice 2009.

### 2.18 - Passifs financiers

Les prêts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

### 2.19 - Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés courants ou non courants et il n'est pas exposé de manière significative à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêts.

### 2.20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme. Ces placements souscrits par le Groupe sont exclusivement des comptes à terme ou des SICAV de type "monétaire euro" et satisfont aux quatre critères définis par IAS 7.6. Ils sont à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les Emprunts à court terme.

### 2.21 - Comptabilisation des produits

La comptabilisation des produits liés à la vente de biens ou de services est constatée en produits des activités ordinaires.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété.
- les transactions impliquant des prestations de services sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.
- les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Les montants perçus au titre des activités de mandat du Groupe sont enregistrés en net des charges induites par ces mêmes

activités ; c'est ainsi que les produits des activités ordinaires excluent la taxe générale sur les activités polluantes collectée auprès des clients et intégralement reversée aux douanes.

### 2.22 - Impôt sur les résultats

L'impôt dans les comptes au 31 décembre 2009 a été calculé selon les modalités suivantes :

- détermination du résultat fiscal "théorique" pour chaque entité au 31 décembre 2009.
- prise en compte des réintégrations et déductions fiscales suivants les pays.
- prise en compte des actifs et passifs d'impôt différé.
- détermination de l'impôt pour chaque entité pour l'exercice en cours.

Le taux de 33 1/3 % est retenu pour le calcul de l'impôt différé des sociétés françaises car la direction estime à ce jour que l'incidence de la contribution sociale de 3,3 %, historiquement négligeable à l'échelle du Groupe le restera dans le futur.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés commerciales détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par Groupe PIZZORNO Environnement.

Les charges d'impôt sont supportées par les filiales intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Dans les comptes sociaux de la société GPE, la charge d'impôt se caractérise par son impôt et le boni ou mali d'intégration correspondant à la différence entre le montant de la charge d'impôt du Groupe et le montant de la charge d'impôt que Groupe PIZZORNO Environnement supporte en l'absence d'intégration fiscale.

### 2.23 - Résultat par action

Le résultat net par action présenté au pied du compte de résultat correspond, conformément à la norme IAS 33, au rapport entre, d'une part le "résultat net - part du Groupe" et, d'autre part le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la Société Groupe PIZZORNO Environnement au cours de l'exercice.

Par ailleurs, la société ne disposant pas d'investissements dilutifs, le résultat net dilué par action est égal au résultat net par action.

### 2.24 - Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivants la clôture, sont classés en "actifs courants", de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivants la clôture sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants", notamment les passifs d'impôts différés et la quote-part à plus d'un an des emprunts et autres passifs financiers.

## **2.25 - Montant des honoraires alloués aux Commissaires aux Comptes**

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice se monte à 286 K€ au titre des honoraires concernant le contrôle légal des comptes.

## **2.26 - Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations**

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations et hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

### **Goodwill et autres immobilisations incorporelles**

Le Groupe possède à son actif des immobilisations incorporelles achetées ou acquises par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises, ainsi que les goodwill en résultant. Comme indiqué dans le chapitre 2.4 "Traitement des goodwill", le Groupe procède à au moins un test annuel de perte de valeur des goodwill ainsi que des immobilisations incorporelles dont la durée de vie ne peut être définie. Les évaluations effectuées lors de ces tests sont sensibles aux hypothèses retenues en matière de prix de vente et de coûts futurs, mais aussi en terme de taux d'actualisation et de croissance. Le Groupe peut être amené dans le futur à déprécier certaines immobilisations, en cas de dégradation des perspectives de rendement de ces actifs ou si l'on constate un indice de perte de valeur d'un de ces actifs.

Au 31 décembre 2009, le montant net des goodwill est de 11 330 K€.

### **Impôts différés**

Comme indiqué dans le chapitre 2.13, les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux

reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales ne sont reconnus que s'il est probable que le Groupe disposera des bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées, ce qui repose sur une part de jugement importante.

A chaque clôture, le Groupe doit analyser l'origine des pertes pour chacune des entités fiscales concernées et évaluer le montant des actifs d'impôt différé en fonction de la probabilité de réalisation de bénéfices imposables futurs suffisants.

### **Provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Comme indiqué dans le chapitre 2.15 "Avantages du personnel", le Groupe verse des indemnités aux membres de son personnel en fin de carrière. L'engagement correspondant est fondé sur des calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le salaire de référence des bénéficiaires du régime et la probabilité que les personnes concernées seront en capacité de bénéficier du régime, ainsi que sur le taux d'actualisation. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Le montant des engagements relatifs aux avantages du personnel est de 2 302 K€ au 31 décembre 2009.

### **Provisions pour coût de réhabilitation des sites et suivi trentenaire**

Comme indiqué dans le chapitre 2.14 les principales provisions du Groupe concernent les coûts engendrés par les obligations de remise en état et de suivi à long terme des sites de traitement des déchets. Cet engagement est calculé sur la base des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Il est mis à jour chaque année en fonction du nombre de tonnes effectivement traitées et fait l'objet d'une actualisation dont le taux est revu à chaque estimation. Le montant des engagements relatifs aux coûts de réhabilitation des sites et suivi trentenaire est de 3 037 K€ au 31 décembre 2009.

### **Provisions pour risques sociaux et risques divers**

Les risques et les risques divers font l'objet de provisions dont le montant est estimé par la direction en fonction des informations disponibles à la date d'arrêtés des comptes. Le montant de ces autres provisions est de 1 565 K€ au 31 décembre 2009.

## **3 - Périmètre de consolidation**

### **3.1 - Société Mère**

Groupe PIZZORNO Environnement  
Société Anonyme au capital de 21 416 000 €  
109, rue Jean Aicard  
83300 Draguignan  
RCS Draguignan 429 574 395 (2000 B 33)

### 3.2 - Filiales consolidées

| Dénomination                    |                    | N° Siren    | % Intérêt | % Contrôle | Mode d'intégration |
|---------------------------------|--------------------|-------------|-----------|------------|--------------------|
| Dragui-Transports (DT)          | Draguignan         | 722 850 070 | 95,65 %   | 100 %      | IG                 |
| Roger Gosselin                  | Manneville         | 424 656 502 | 100,00 %  | 100 %      | IG                 |
| METOSTOCK Environnement         | Feuquières         | 501 516 561 | 40,00 %   | 40 %       | ME                 |
| SCI foncière de la Mole         | Draguignan         | 490 920 634 | 47,82 %   | 50 %       | IG                 |
| PIZZORNO AMSE                   | Tunis (Tunisie)    |             | 59,03 %   | 60 %       | IG                 |
| PIZZORNO Environnement Tunisie  | Tunis (Tunisie)    |             | 98,45 %   | 100 %      | IG                 |
| PIZZORNO Environm. group Israël | Givatayim (Israël) |             | 100,00 %  | 100 %      | IG                 |
| SAMNET                          | Saint-Ambroix      | 302 221 403 | 78,90 %   | 100 %      | IG                 |
| SEGEDEMA                        | Rabat (Maroc)      |             | 96,44 %   | 100 %      | IG                 |
| SELFEMA                         | Draguignan         | 323 592 295 | 96,14 %   | 100 %      | IG                 |
| SEM Porte du Var Environnement  | Saint Maximin      | 493 636 054 | 48,08 %   | 50 %       | ME                 |
| Nicollin SGEA SEP               | Draguignan         |             | 48,45 %   | 50 %       | IP                 |
| SGEA                            | Draguignan         | 324 667 211 | 96,89 %   | 100 %      | IG                 |
| SMA                             | Draguignan         | 683 780 186 | 91,30 %   | 100 %      | IG                 |
| SOVATRAM                        | Draguignan         | 739 502 797 | 96,27 %   | 100 %      | IG                 |
| Sud Invest. Environnement       | Draguignan         | 418 742 086 | 96,40 %   | 100 %      | IG                 |
| TEODEM                          | Rabat (Maroc)      |             | 97,55 %   | 100 %      | IG                 |
| TEOMARA                         | Rabat (Maroc)      |             | 96,60 %   | 100 %      | IG                 |
| TEORIF                          | Rabat (Maroc)      |             | 98,15 %   | 100 %      | IG                 |

La valeur cumulée au 31 décembre 2009 des bilans sociaux des sociétés mises en équivalence se présente comme suit :

|                        | METOSTOCK   | SEM Porte du Var | Total   |
|------------------------|-------------|------------------|---------|
| Chiffre d'affaires     | 3 611       | 0                | 3 611   |
| Total des bilans       | 3 048       | 400              | 3 448   |
| Résultats nets cumulés | - 3 442 (*) | - 57             | - 3 499 |

(\*) Cf. paragraphe 1.2 Evénements majeurs de l'exercice

### 3.3 - Participations non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

| Sociétés                    | % capital détenu | Quote-part propres capitaux | Résultat exercice 2009 | Valeur des titres  |
|-----------------------------|------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------|
| SCI du Balançan             | 16,66            | 32                          | 194                    | 174 <sup>(1)</sup> |
| SA SCANN                    | 5,00             |                             |                        | 0 <sup>(2)</sup>   |
| TANGER MED                  | 10,00            |                             |                        | 658 <sup>(3)</sup> |
| GIE varois d'assainissement | 5,00             |                             |                        | 10                 |
| IRFEDD                      | 13,50            |                             |                        | 3                  |
| Z ET P à Abu Dhabi          | 49,00            | Société non active          |                        | 25                 |
| <b>Total</b>                |                  |                             |                        | <b>870</b>         |

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

(2) Les titres de la SA SCANN d'une valeur de 15 K€ sont dépréciés à 100 %

(3) Les titres de la société TANGER MED ont été acquis au cours de l'année 2008. La faible participation du Groupe (10 %) ne lui permettant pas d'exercer une influence notable sur la société, les titres sont considérés comme disponibles à la vente.

## 4 - Notes explicatives sur les comptes

### 4.1 - Notes sur le bilan

#### 4.1.1 - Goodwill

| Sociétés détentrices  | Sociétés détenues | Goodwill 31/12/08 | Augmentation | Diminution | Goodwill 31/12/09 |
|-----------------------|-------------------|-------------------|--------------|------------|-------------------|
| GPE                   | DT                | 5 948             |              |            | 5 948             |
| GPE                   | Gosselin          | 3 797             |              |            | 3 797             |
| GPE                   | SGEA              | 134               |              |            | 134               |
| GPE                   | SOVATRAM          | 280               |              |            | 280               |
| DT                    | SGEA              | 4                 |              |            | 4                 |
| SGEA                  | SMA               | 110               |              |            | 110               |
| SGEA                  | SELFEMA           | 45                |              |            | 45                |
| SOVATRAM              | SMA               | 12                |              |            | 12                |
|                       |                   | 10 330            |              |            | 10 330            |
| DT                    |                   | 395               |              |            | 395               |
| DT                    |                   | 311               |              |            | 311               |
| GPE (*)               |                   |                   | 169          |            | 169               |
| SGEA                  |                   | 96                |              |            | 96                |
| SAMNET                |                   | 28                |              |            | 28                |
|                       |                   | 830               |              |            | 1 000             |
| <b>Total goodwill</b> |                   | <b>11 161</b>     | <b>169</b>   |            | <b>11 330</b>     |

(\*) L'augmentation du goodwill sur la société GPE correspond à l'acquisition d'un contrat de nettoyage. Les indemnités de fin de carrière générées par la reprise du personnel lié au contrat ont été enregistrées en goodwill pour leur valeur nette d'impôt.

#### 4.1.2 - Immobilisations corporelles

| Rubriques                          | 31/12/08       | Acquisitions  | Cessions       | Variation périmètre | Autres (*)   | 31/12/09       |
|------------------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------------|--------------|----------------|
| <b>Immobilisations corporelles</b> |                |               |                |                     |              |                |
| Terrains                           | 3 508          |               |                |                     |              | 3 508          |
| Constructions                      | 38 124         | 761           | - 157          |                     | 7 177        | 45 905         |
| Installations techniques           | 20 028         | 2 863         | - 589          |                     | 70           | 22 372         |
| Autres immobilisations corporelles | 83 222         | 15 451        | - 3 062        |                     | 394          | 96 005         |
| Immobilisations en cours           | 10 301         | 5 537         | - 388          |                     | - 7 416      | 8 034 (**)     |
| Avances et acomptes                | 401            |               |                |                     | - 401        |                |
| <b>Total valeur brute</b>          | <b>155 584</b> | <b>24 612</b> | <b>- 4 196</b> |                     | <b>- 176</b> | <b>175 824</b> |
| <b>Amortissements</b>              |                |               |                |                     |              |                |
| Constructions et terrains          | 25 773         | 2 504         | - 120          |                     | - 5          | 28 152         |
| Installations techniques           | 9 554          | 2 795         | - 370          |                     | - 38         | 11 941         |
| Autres immob. corporelles.         | 48 293         | 8 903         | - 2 575        |                     | - 53         | 54 568         |
| <b>Total amortissements</b>        | <b>83 620</b>  | <b>14 202</b> | <b>- 3 065</b> |                     | <b>- 96</b>  | <b>94 661</b>  |
| <b>Total net</b>                   | <b>71 964</b>  |               |                |                     |              | <b>81 164</b>  |

(\*) Principalement reclassements de poste à poste

(\*\*) Dont 5 954 K€ concernent l'élaboration d'une unité de séchage de boues au sein de la société SOVATRAM.

#### 4.1.3 - Immobilisations incorporelles

| Rubriques                            | 31/12/08   | Acquisitions | Cessions   | Variation périmètre | Autres   | 31/12/09   |
|--------------------------------------|------------|--------------|------------|---------------------|----------|------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b> |            |              |            |                     |          |            |
| Concessions, brevets, marques        | 250        | 236          |            |                     |          | 486        |
| Droit au bail                        | 15         |              |            |                     |          | 15         |
| Autres                               | 28         | 24           | - 1        |                     |          | 51         |
| <b>Total valeur brute</b>            | <b>293</b> | <b>260</b>   | <b>- 1</b> |                     |          | <b>552</b> |
| <b>Amortissements (*)</b>            |            |              |            |                     |          |            |
| Concessions, brevets, marques        | 146        | 54           |            |                     | 1        | 201        |
| Autres                               | 17         | 30           |            |                     | - 1      | 46         |
| <b>Total amortissements</b>          | <b>163</b> | <b>84</b>    |            |                     | <b>0</b> | <b>247</b> |
| <b>Total net</b>                     | <b>130</b> |              |            |                     |          | <b>305</b> |

(\*) Les immobilisations incorporelles sont à durée d'utilité finie et amorties sur cette durée d'utilité.

#### 4.1.4 - Participations mises en équivalence

Ce poste enregistre la part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées.

Le poste se décompose comme suit :

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| SEM Porte du Var environnement | 0          |
| METOSTOCK Environnement (1)    | 358        |
| <b>Total</b>                   | <b>358</b> |

(1) L'essentiel de la variation du poste par rapport à l'exercice précédent est due à la réduction de 1 672 K€ de la valorisation de la société METOSTOCK Environnement. La provision constatée dans les comptes sociaux de METOSTOCK Environnement pour prendre en compte le risque de non recouvrement de la créance de la société sur METOSTOCK SAS (3 057 K€), ainsi que la perte d'exploitation, entraînent cette baisse de valeur de la participation.

#### 4.1.5 - Titres disponibles à la vente

Il s'agit :

|  | 31/12/2009 |           |            | 31/12/2008 |
|--|------------|-----------|------------|------------|
|  | Brut       | Provision | Net        | Net        |
| SCI du Balançan                          | 174        |           | 174        | 174 (1)    |
| SA SCANN                                 | 15         | 15        | 0          | 0          |
| TANGER MED                               | 657        |           | 657 (2)    | 661 (2)    |
| Z et P à Abu Dhabi                       | 25         |           | 25         | 25         |
| Autres                                   | 4          |           | 4          | 1          |
| <b>Total</b>                             | <b>875</b> | <b>15</b> | <b>860</b> | <b>861</b> |
| Créances rattachées à des participations |            |           |            |            |
| Autres                                   | 10         |           | 10         | 10         |
| <b>Total</b>                             | <b>10</b>  |           | <b>10</b>  | <b>10</b>  |
| <b>Total</b>                             | <b>885</b> | <b>15</b> | <b>870</b> | <b>871</b> |

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

(2) Le Groupe a acquis, au cours de l'année 2008, 10 % des titres de la société TANGER MED dont l'activité concerne un marché sur le port autonome de Tanger. La participation du Groupe ne permettant pas d'exercer une influence notable sur la société, les titres sont considérés comme étant disponibles à la vente.

#### 4.1.6 - Autres actifs (courants et non courants)

| (En K€)                                  | Décembre 2009 |              | Décembre 2008 |              |
|--|---------------|--------------|---------------|--------------|
|  | Non courants  | Courants     | Non courants  | Courants     |
| Prêts                                    |               |              |               |              |
| Dépôts de garantie et cautionnements     | 721           |              | 695           |              |
| Créances diverses nettes de dépréciation | 79            | 3 054        | 79            | 850          |
| Charges constatées d'avance              |               | 1 267        |               | 817          |
| <b>Total</b>                             | <b>800</b>    | <b>4 321</b> | <b>774</b>    | <b>1 667</b> |

Les actifs non courants correspondent à la part à plus d'un an des actifs.

#### 4.1.7 - Stocks et en cours

Ventilation de la valeur nette comptable des stocks par catégorie (IAS 2.36) :

| (En K€)             | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|---------------------|---------------|---------------|
| Matières premières  | 850           | 550           |
| Production de biens | 154           | 130           |
| Marchandises        | 11            | 17            |
| <b>Total</b>        | <b>1 015</b>  | <b>697</b>    |

#### 4.1.8 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

| (En K€)                         | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| - Sicav monétaires              | 11 772        | 12 855        |
| - Comptes à terme               | 0             | 1 975         |
| Valeurs mobilières de placement | 11 772        | 14 830        |
| Disponibilités                  | 19 120        | 13 026        |
| <b>Total</b>                    | <b>30 892</b> | <b>27 856</b> |

#### 4.1.9 - Emprunts et dettes financières à long terme

| (En K€)   | Décembre 2009 |               | Décembre 2008 |               |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
|   | Non courants  | Courants      | Non courants  | Courants      |
| <b>Emprunts auprès des établissements de crédit</b> |               |               |               |               |
| - Échéances – 1 an                                  |               | 17 508        |               | 16 348        |
| - Échéances de 1 à 5 ans                            | 26 121        |               | 21 940        |               |
| - Échéances + 5 ans                                 | 3 703         |               | 4 303         |               |
| <b>Location financement</b>                         |               |               |               |               |
| - Échéances – 1 an                                  |               | 9 252         |               | 7 664         |
| - Échéances de 1 à 5 ans                            | 18 146        |               | 15 833        |               |
| - Échéances + 5 ans                                 | 144           |               | 179           |               |
| <b>Autres dettes financières</b>                    |               |               |               |               |
| - Échéances – 1 an                                  |               | 205           |               | 339           |
| - Échéances de 1 à 5 ans                            | 752           |               | 594           |               |
| - Échéances + 5 ans                                 |               |               |               |               |
| <b>Total</b>  | <b>48 866</b> | <b>26 965</b> | <b>42 849</b> | <b>24 351</b> |

Aucun emprunt n'est assorti de covenants

Les flux (intérêts et principal) futurs contractuels non actualisés relatifs à la dette financière se présentent ainsi :

| Dettes financières | Total au bilan | – de 1 an     | Entre 1 et 5 ans | + de 5 ans   |
|--------------------|----------------|---------------|------------------|--------------|
| Emprunts           | 75 831         | 26 965        | 45 019           | 3 847        |
| Intérêts           | 7 392          | 2 829         | 4 086            | 477          |
| <b>Total</b>       | <b>83 223</b>  | <b>29 794</b> | <b>49 105</b>    | <b>4 324</b> |

#### 4.1.10 - Contrats de location financement

| Immobilisations concernées         | Valeur brute | Amortissement | Valeur nette | Redevances      |
|------------------------------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|
|                                    | 12/2009      | 12/2009       | 12/2009      | restant à payer |
| Autres immobilisations corporelles | 71 040       | 37 582        | 33 458       | 29 778          |

#### 4.1.11 - Impôts différés actifs et passifs

Ces postes concernent les impôts différés dont la ventilation par nature est la suivante (en K€) :

| Catégories                                   | 2009         |              | 2008         |              |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
|  | Actifs       | Passifs      | Actifs       | Passifs      |
| Différences temporaires :                    |              |              |              |              |
| - Organic                                    | 100          |              | 85           |              |
| - Participation des salariés                 | 321          |              | 108          |              |
| - Provisions non déductibles                 | 175          |              | 165          |              |
| - Reports fiscaux déficitaires               | 54           |              | 54           |              |
| - Produits taxés d'avance                    | 7            |              | 5            |              |
| - Divers                                     |              |              |              |              |
|  | <b>657</b>   |              | <b>417</b>   |              |
| Provisions non constatées en social          | 180          |              | 159          |              |
| Annulation provisions réglementées           |              | 391          |              | 283          |
| Location - financement                       |              | 1 823        |              | 1 147        |
| Evaluation d'actif à la juste valeur         |              | 359          |              | 427          |
| Provisions suivi trentenaire                 |              | 553          |              | 504          |
| Cessions immo. Intra-groupe                  |              | 59           |              | 59           |
| Indemnités fin de carrière                   | 767          |              | 601          |              |
| <b>Total</b>                                 | <b>1 604</b> | <b>3 185</b> | <b>1 177</b> | <b>2 420</b> |
| Compensation ID actifs et passifs par entité | - 1 477      | - 1 477      | - 1 059      | - 1 059      |
| <b>Total</b>                                 | <b>127</b>   | <b>1 708</b> | <b>118</b>   | <b>1 361</b> |

#### 4.1.12 - Provisions

| (En K€)                              | 2008         | Dotations  | Reprises<br>utilisées | Reprises<br>non utilisées | Variation<br>périmètre | Autres       | 2009         |
|--------------------------------------|--------------|------------|-----------------------|---------------------------|------------------------|--------------|--------------|
| <b>Long terme</b>                    |              |            |                       |                           |                        |              |              |
| Autres provisions                    |              |            |                       |                           |                        |              |              |
| Provisions pour remise en état sites | 50           | 4          |                       |                           |                        | 226          | 280          |
| Provision suivi trentenaire          | 1 454        | 325        | - 500                 |                           |                        | 437          | 1 716        |
| <b>Total long terme</b>              | <b>1 504</b> | <b>329</b> | <b>- 500</b>          |                           |                        | <b>663</b>   | <b>1 996</b> |
| <b>Court terme</b>                   |              |            |                       |                           |                        |              |              |
| Provisions risques sociaux           | 958          | 496        | - 158                 |                           |                        |              | 1 296        |
| Provisions risques divers            | 221          | 360        | - 308                 |                           |                        | - 4          | 269          |
| Provisions pour remise en état sites | 1 000        |            | - 369                 |                           |                        |              | 631          |
| Provision suivi trentenaire          | 847          |            |                       |                           |                        | - 437        | 410          |
| <b>Total court terme</b>             | <b>3 026</b> | <b>856</b> | <b>- 835</b>          |                           |                        | <b>- 441</b> | <b>2 606</b> |

La part à court terme des provisions correspond à la partie à moins d'un an.

La colonne autres correspond au reclassement des provisions à court terme pour 437 K€ et à l'immobilisation des coûts de remise en état du nouveau site de traitement du Cannet pour 226 K€.

L'impact des charges financières d'actualisation sur l'exercice 2009 est de 46 K€.

L'essentiel des provisions concerne la remise en état des sites et les provisions de suivi trentenaires dont le fonctionnement est décrit au paragraphe 2.14.

La provision pour remise en état des sites d'un montant de 631 K€ correspond à des travaux qui doivent être réalisés au cours de l'exercice prochain.

Les provisions de suivi trentenaire d'un montant de 2 126 K€

sont constituées pour couvrir la période globale pendant laquelle la société est tenue d'effectuer la maintenance des sites (30 ans). Ce montant est ventilé à parts égales sur le nombre d'année prévu afin d'effectuer les calculs d'actualisation. En l'état actuel des contrats la date ultime de réalisation de travaux est l'année 2050 (le terme du dernier contrat étant l'année 2020).

#### 4.1.13 - Avantages postérieurs à l'emploi

Le seul avantage postérieur à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe (en France) correspond aux versements d'indemnités de fin de carrière. Le calcul ne concerne ni les sociétés étrangères ni la société Roger Gosselin pour laquelle la charge est déjà couverte par une assurance.

Le calcul des indemnités de fin de carrière est résumé dans le tableau ci-dessous (en K€) :

| <b>Evolution de l'engagement</b>     |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Engagement au 01/01/2009             | - 2 045        |
| Charge d'intérêt                     | - 119          |
| Coût des services rendus             | - 181          |
| Pertes et gains actuariels           | - 147          |
| Cotisations versées par les salariés | -              |
| Prestations payées                   | 70             |
| Acquisition                          | - 252          |
| Cession                              | -              |
| Modification du régime               | -              |
| Transfert intra-groupe               | -              |
| Réduction du régime                  | -              |
| Liquidation du régime Autres         | -              |
| Ecart de change                      | -              |
| <b>Engagement au 31/12/2009</b>      | <b>- 2 674</b> |

| <b>Charge de l'exercice</b>  |              |
|--|--------------|
| Coût des services rendus   | - 181        |
| Charge d'intérêt   | - 119        |
| Rendement attendu des actifs   | -            |
| Amortissement des services passés  | - 20         |
| Amortissement des pertes et gains actuariels gains/pertes de liquidation | 3            |
| Gains/pertes de réduction  | -            |
| Ajustement lié à la non reconnaissance d'un surplus                      | -            |
| <b>Charge/Produit de retraite de l'exercice</b>                          | <b>- 317</b> |

| <b>Evolution de la provision</b>               |                |
|--|----------------|
| Provision au 01/01/2009                        | - 1 803        |
| Charge de l'exercice                           | - 317          |
| Prestations payées par l'employeur             | 70             |
| Cotisation au fonds versée par l'employeur     | -              |
| Autres ajustements (acquisition, cession, ...) | - 252          |
| Ecart de change                                | -              |
| Transfert intra-groupe                         | -              |
| <b>Provision au 31/12/2009</b>                 | <b>- 2 302</b> |

| <b>Réconciliation de l'engagement net et de la provision</b> |                |
|--|----------------|
| Engagement net   | - 2 674        |
| Pertes/gains actuariels non reconnus                         | 210            |
| Services passés non reconnus                                 | 162            |
| Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus | -              |
| <b>Provision au 31/12/2009</b>                               | <b>- 2 302</b> |

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Taux d'actualisation 31/12/2009  | 5,20 %     |
| Taux d'augmentation des salaires | 2,5 %      |
| Durée résiduelle d'activité      | -          |
| Date d'évaluation                | 31/12/2009 |
| Nombre de salariés               | 1 621      |

L'évolution des engagements actuariels sur cinq ans est le suivant :

|            |       |
|------------|-------|
| 31/12/2005 | 1 628 |
| 31/12/2006 | 1 708 |
| 31/12/2007 | 1 903 |
| 31/12/2008 | 2 045 |
| 31/12/2009 | 2 674 |

#### 4.1.14 - Actifs et passifs d'impôts courants

| (En K€)                | 31 décembre 2009 |               | 31 décembre 2008 |               |
|------------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
|                        | Actifs           | Passifs       | Actifs           | Passifs       |
| Dettes sociales        |                  | 17 333        |                  | 15 172        |
| Tva                    | 11 904           | 14 603        | 12 681           | 12 868        |
| Autres impôts et taxes | 1 187            | 3 727         | 1 605            | 2 200         |
| <b>Total</b>           | <b>13 091</b>    | <b>35 663</b> | <b>14 286</b>    | <b>30 240</b> |

#### 4.1.15 - Autres passifs courants et non courants

| (En K€)   | 31 décembre 2009 |              | 31 décembre 2008 |              |
|---|------------------|--------------|------------------|--------------|
|   | Non courants     | Courants     | Non courants     | Courant      |
| Dettes sur immobilisations                      |                  | 403          |                  | 403          |
| Dettes sociales                                 |                  |              |                  |              |
| Autres dettes                                   | 175              | 5 310        | 200              | 949          |
| Produits constatés d'avance § écarts conversion |                  | 254          |                  | - 154        |
| <b>Total</b>                                    | <b>175</b>       | <b>5 967</b> | <b>200</b>       | <b>1 198</b> |

Les passifs courants sont à échéances à moins d'un an et les non courants sont à échéances comprises entre un et cinq ans.

#### 4.1.16 - Créances en souffrance et non dépréciées

Au 31 décembre 2009

| (En K€) | Actifs en souffrance à la date de clôture non dépréciés |               |              |        | Actifs ni dépréciés ni en souffrance | Total  |
|---------|---|---------------|--------------|--------|--------------------------------------|--------|
|         | 0 à 6 mois  | 6 mois à 1 an | Plus d'un an | Total  |                                      |        |
|         |   |               |              |        | Total                                |        |
| Clients | 10 829  | 4 668         | 8 603        | 24 100 | 33 604                               | 57 704 |

Sur les 8 603 K€ de créances échues à plus d'un an, la majorité concernent des créances sur des marchés publics au Maroc. Les usages sur ce pays sont différents par rapport à la France. Les prestations sont contractuelles et tous nos contrats au Maroc sont visés par le Ministère des Finances et de l'Intérieur (collectivités). A noter, qu'une partie de ces créances est provisionnée selon la meilleure estimation du management pour obtenir plus rapidement le recouvrement des dites créances.

Par ailleurs, conformément à la norme IAS 39.5, les créances clients sont considérées comme des actifs financiers et selon IAS 39.46, les créances non provisionnées doivent être évaluées au coût amorti en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

L'impact de cette évaluation (actualisation) au 31 décembre 2009, est une réduction de 441 K€ de la valeur nominale de ces créances.

Au 31 décembre 2008

| (En K€) | Actifs en souffrance à la date de clôture non dépréciés |               |              |        | Actifs ni dépréciés ni en souffrance | Total  |
|---------|---|---------------|--------------|--------|--------------------------------------|--------|
|         | 0 à 6 mois  | 6 mois à 1 an | Plus d'un an | Total  |                                      |        |
|         |   |               |              |        | Total                                |        |
| Clients | 9 089   | 1 223         | 3 578        | 13 890 | 31 612                               | 45 502 |

#### 4.1.17 - Engagements hors bilan

| Engagements (en K€)  | 31 décembre 2009 |
|--|------------------|
| Intérêts restant à payer sur emprunts  | 5 123            |
| Pertes actuarielles et services passés non reconnus des indemnités de fin de carrière  | 210              |
| Redevances de crédit bail restant à payer excédant les dettes financières de crédit bail comptabilisées en emprunts au passif du bilan | 2 268            |
| Cautions données   | 48 270           |
| Autres garanties   | 3 010            |
| <b>Total</b>   | <b>58 881</b>    |

| Dettes garanties par des sûretés (en K€) |               |
|--|---------------|
| Nantissement de fonds de commerce        | 4 775         |
| Nantissement d'actions                   | 4 599         |
| Nantissement de matériel et outillage    | 3 433         |
| Privilèges de prêteur de deniers         | 171           |
| Hypothèques                              | 873           |
| <b>Total</b>                             | <b>13 851</b> |

Par ailleurs, le Groupe loue des terrains, des bureaux, des entrepôts et des matériels dans le cadre de contrats de location simple. Ces contrats de location ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement. La charge annuelle de

l'exercice au titre de ces locations se monte à 6 447 K€.

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre de ces contrats de location :

| (En K€)              | 31 décembre 2009 |
|----------------------|------------------|
| A moins d'un an      | 5 144            |
| Entre un et cinq ans | 10 702           |
| A plus de cinq ans   | 4 041            |
| <b>Total</b>         | <b>19 886</b>    |

#### Droit individuel à la formation (DIF)

Le nombre d'heures restant à consommer au 31 décembre 2009, au titre du DIF, se monte à 101 972 heures.

## 4.2 - Notes sur le tableau de variation des capitaux propres

### 4.2.1 - Composition du capital social

|   | Nombre           | Valeur nominale |
|---|------------------|-----------------|
| Actions composant le capital au début de l'exercice     | 4 000 000        | 5,35 €          |
| Actions nouvelles créées pendant l'exercice             |                  |                 |
| <b>Actions composant le capital au 31 décembre 2009</b> | <b>4 000 000</b> | <b>5,35 €</b>   |

Toutes les actions composant le capital social sont des actions ordinaires.

Le montant des dividendes versés par action au cours de l'exercice 2009 a été de 0,0625 €.

### 4.2.2 - Composition des réserves consolidées

| (En K€)                             | 31/12/2008    | Augmentations | Diminutions | 31/12/2009    |
|-------------------------------------|---------------|---------------|-------------|---------------|
| Primes d'émission                   | 4             |               |             | 4             |
| Réserve légale                      | 441           | 27            |             | 468           |
| Réserves consolidées <sup>(1)</sup> | 16 087        | 1 270         |             | 17 357        |
| Ecart de conversion                 | - 94          | 26            |             | - 68          |
|                                     | <b>16 438</b> | <b>1 323</b>  |             | <b>17 761</b> |

(1) dont montant distribuable au 31/12/2009 : 4 246 K€ (IAS 1.97)

### 4.2.3 - Titres d'autocontrôle

|                  | 31/12/2008 | Augmentations | Diminutions | 31/12/09 |
|------------------|------------|---------------|-------------|----------|
| Nombre de titres | 17 309     | 121 456       |             | 138 765  |
| Valeur (en K€)   | 268        |               |             | 2 100    |

### 4.3 - Notes sur le compte de résultat

#### 4.3.1 - Produits des activités ordinaires

| (En K€)                        | Décembre 2009  | Décembre 2008  |
|--------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>      |                |                |
| - dont ventes de biens         | 273            | 391            |
| - dont prestations de services | 167 865        | 158 128        |
|                                | <b>168 138</b> | <b>158 519</b> |
| Intérêts                       |                |                |
| Redevances                     |                |                |
| Dividendes                     |                |                |
| <b>Total</b>                   | <b>168 138</b> | <b>158 519</b> |

#### 4.3.2 - Décomposition du chiffre d'affaires

| (En K€)                          | Décembre 2009  | Décembre 2008  |
|----------------------------------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires France        | 134 320        | 129 625        |
| Chiffre d'affaires International | 33 817         | 28 894         |
| <b>Total</b>                     | <b>168 137</b> | <b>158 519</b> |

#### 4.3.3 - Charges de personnel

| (En K€)                    | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Salaires                   | 48 978        | 46 515        |
| Charges sociales (*)       | 17 661        | 16 828        |
| Participation des salariés | 964           | 324           |
| Avantages du personnel     | 128           | 113           |
| <b>Total</b>               | <b>67 731</b> | <b>63 780</b> |

(\*) dont charges liées à des régimes de retraite à cotisation définies :

|              |              |              |
|--------------|--------------|--------------|
| <b>Total</b> | <b>2 525</b> | <b>2 260</b> |
|--------------|--------------|--------------|

#### 4.3.4 - Amortissements, provisions et pertes de valeur

| (En K€)   | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|---|---------------|---------------|
| <b>Dotations</b>                                    |               |               |
| - aux amortissements                                | 14 286        | 17 598        |
| - aux provisions                                    | 1 180         | 934           |
| - aux provisions pour pertes de valeur d'actifs (*) | 1 221         | 1 437         |
| <b>Total</b>  | <b>16 687</b> | <b>19 969</b> |
| <b>Reprises</b>                                     |               |               |
| - d'amortissements                                  |               |               |
| - de provisions                                     | 1 165         | 1 403         |
| - de provisions pour pertes de valeur d'actifs (*)  | 403           | 46            |
| <b>Total</b>  | <b>1 568</b>  | <b>1 449</b>  |

(\*) il s'agit principalement des dotations et reprises de provisions sur les clients, et notamment sur ceux des sociétés marocaines.

#### 4.3.5 - Autres produits et charges courants

| (En K€)  | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|--|---------------|---------------|
| Charges de gestion courantes                                 | 792           | 627           |
| Pénalités sur marchés  | 594           | 467           |
| Rappels d'impôts et pénalités                                | 253           | 121           |
| Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées         | 743           | 1 650         |
| Cessions d'immobilisations                                   | - 598         | - 1 110       |
| Quote-part de subvention réintégré dans les résultats Divers |               |               |
| <b>Total</b>   | <b>1 784</b>  | <b>1 755</b>  |

#### 4.3.6 - Coût de l'endettement financier brut

| (En K€)   | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|---|---------------|---------------|
| - Intérêts sur emprunts                         | 2 109         | 1 475         |
| - Intérêts sur contrats de location financement | 1 187         | 1 190         |
| - Intérêts sur cessions de créances             | 0             | 0             |
| - Intérêts et agios bancaires                   | 322           | 398           |
| - Intérêts divers                               | 113           | 64            |
| <b>Total de l'endettement financier brut</b>    | <b>3 731</b>  | <b>3 127</b>  |

#### 4.3.7 - Décomposition des autres produits et charges financiers

| (En K€)  | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|--|---------------|---------------|
| Reprises provisions financières                    |               |               |
| Autres produits financiers                         | 33            | 33            |
| Autres charges financières                         |               |               |
| Provisions charges d'actualisation                 | - 45          | - 531         |
| Provisions financières                             |               |               |
| Cessions d'immobilisations financières             |               |               |
| Résultat de change                                 | - 94          | - 14          |
| <b>Total autres produits et charges financiers</b> | <b>- 106</b>  | <b>- 512</b>  |

#### 4.3.8 - Impôts

| (En K€)                      | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|------------------------------|---------------|---------------|
| Impôt exigible               | 2 977         | 1 754         |
| Impôt différé                | 418           | 408           |
| <b>Total charge d'impôts</b> | <b>3 395</b>  | <b>2 162</b>  |

Le passage de l'impôt théorique aux taux en vigueur, à la charge d'impôt totale pour l'exercice, est justifié par les éléments suivants :

| (En K€)  |               |
|--|---------------|
| Résultat net consolidé (hors résultat des sociétés mises en équivalence) | 6 662         |
| Charge d'impôt effective   | 3 395         |
| <b>Résultat consolidé avant impôt</b>                                    | <b>10 057</b> |
| Charge d'impôt théorique (33,333 %)                                      | 3 352         |
| Impact des différences de taux (Maroc, Mauritanie)                       | 117           |
| Impact des charges définitivement non déductibles                        | - 74          |
| Impact des résultats des filiales non consolidées                        | 3 395         |

#### 4.3.9 - Intérêts minoritaires

| (En K€)                            | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| PIZZORNO AMSE                      | 240           | -             |
| Dragui-Transports                  | 98            | - 15          |
| SMA                                | 202           | 41            |
| Autres sociétés                    | 96            | 72            |
| <b>Total intérêts minoritaires</b> | <b>636</b>    | <b>98</b>     |

L'augmentation des intérêts minoritaires est due d'une part au fort accroissement du résultat des sociétés Dragui-Transports et SMA par rapport à l'année précédente, et d'autre part à la

contribution de la société tunisienne PIZZORNO AMSE, créée sur l'exercice.

#### 4.3.10 - Résultat net par action

| (En K€)                                     | Décembre 2009   | Décembre 2008   |
|---|-----------------|-----------------|
| Résultat net (part du groupe)               | 4 331           | 1 766           |
| Nombre total d'action (hors autocontrôle)   | 3 861 235       | 3 982 691       |
| <b>Résultat net par action (en €)</b>       | <b>1,121729</b> | <b>0,443478</b> |
| <b>Résultat net dilué par action (en €)</b> | <b>1,121729</b> | <b>0,443478</b> |

#### 4.3.11 - Contribution des entreprises au résultat

| (En K€)                  | France | International | Total |
|--------------------------|--------|---------------|-------|
| Contribution au résultat | 3 721  | 1 246         | 4 967 |

#### 4.3.12 - Informations sectorielles par secteur d'activité

Le Groupe est structuré en 2 principaux secteurs d'activité :

- le secteur "Traitement" qui comprend l'exploitation d'installations de stockage et de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains, des déchets industriels, boues et mâchefers, à l'exclusion des activités de traitement liées à des contrats de propreté.

- le secteur "Propreté" qui comprend l'ensemble des autres activités du Groupe et, plus particulièrement :
  - la collecte, le transport, le tri sélectif et la valorisation des ordures ménagères et autres résidus urbains
  - le nettoyage urbain
  - l'enlèvement des déchets industriels
  - les autres activités de diversification : assainissement, nettoyage industriel, compostage, travaux publics, etc.

Les résultats par secteurs d'activité pour l'année 2009 sont détaillés ci-après :

|   | Secteur Propreté | Secteur Traitement | Autres         | Consolidé    |
|---|------------------|--------------------|----------------|--------------|
| Chiffre d'affaires externe                            | 127 613          | 40 525             | -              | 168 138      |
| Résultat opérationnel                                 | 5 248            | 8 489              | -              | 13 737       |
| Résultat financier                                    | - 2 419          | - 1 261            |                | - 3 680      |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées |                  |                    | - 1 695        | - 1 695      |
| <b>Résultat avant impôts</b>                          | <b>2 829</b>     | <b>7 228</b>       | <b>- 1 695</b> | <b>8 362</b> |
| Charge d'impôt sur le résultat                        |                  |                    |                | - 3 395      |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                         |                  |                    |                | <b>4 967</b> |

Au 31 décembre 2008, ces mêmes données étaient de :

|   | Secteur Propreté | Secteur Traitement | Autres      | Consolidé      |
|---|------------------|--------------------|-------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires externe</b>                     | <b>132 653</b>   | <b>25 866</b>      | -           | <b>158 519</b> |
| Résultat opérationnel                                 | 3 820            | 3 435              | -           | 7 255          |
| Résultat financier                                    | - 2 473          | - 690              |             | - 3 163        |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées |                  |                    | - 66        | 66             |
| <b>Résultat avant impôts</b>                          | <b>1 347</b>     | <b>2 745</b>       | <b>- 66</b> | <b>4 026</b>   |
| Charge d'impôt sur le résultat                        |                  |                    |             | - 2 162        |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                         |                  |                    |             | <b>1 864</b>   |

Ces secteurs emploient les actifs suivants :

|  | Secteur Propreté |               | Secteur Traitement |               | Autres       |              | Consolidé     |               |
|--|------------------|---------------|--------------------|---------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
|  | 12/2009          | 12/2008       | 12/2009            | 12/2008       | 12/2009      | 12/2008      | 12/2009       | 12/2008       |
| Immobilisations corporelles                    | 47 959           | 54 558        | 26 823             | 12 968        | 6 381        | 4 438        | 81 163        | 71 964        |
| Goodwill                                       | 10 940           | 10 771        | 390                | 390           | -            | -            | 11 330        | 11 161        |
| Immobilisations incorporelles                  | 232              | 53            | 22                 | 23            | 51           | 54           | 305           | 130           |
| Participation entreprises associées            | -                | -             | 358                | 2 029         | -            | 23           | 358           | 2 052         |
| Titres disponibles à la vente                  | 661              | 662           | -                  | -             | 209          | 209          | 870           | 871           |
| <b>Total des actifs employés</b>               | <b>59 792</b>    | <b>66 044</b> | <b>27 593</b>      | <b>15 410</b> | <b>6 641</b> | <b>4 724</b> | <b>94 026</b> | <b>86 178</b> |
| Immobilisations corporelles                    | 11 905           | 22 586        | 8 898              | 5 352         | 3 422        | 353          | 24 225        | 28 291        |
| Goodwill                                       | 169              | -             | -                  | -             | -            | -            | 169           | -             |
| Immobilisations incorporelles                  | 259              | 15            | 1                  | 1             | -            | 45           | 260           | 61            |
| Participation entreprises associées            | -                | -             | -                  | 2 029         | -            | -            | -             | 2 029         |
| Titres disponibles à la vente                  | -                | 661           | -                  | -             | -            | -            | -             | 661           |
| <b>Total des investissements de l'exercice</b> | <b>12 333</b>    | <b>23 262</b> | <b>8 899</b>       | <b>7 382</b>  | <b>3 422</b> | <b>398</b>   | <b>24 654</b> | <b>31 042</b> |

Les charges significatives sans contrepartie en trésorerie sont les suivantes :

|                              | Secteur Propreté | Secteur Traitement | Autres     | Consolidé     |
|------------------------------|------------------|--------------------|------------|---------------|
| Dotations aux amortissements | 10 415           | 3 610              | 261        | 14 286        |
|                              | <b>10 415</b>    | <b>3 610</b>       | <b>261</b> | <b>14 286</b> |

#### 4.3.13 - Effectif moyen du personnel

|                | 12/2009 | 12/2008 |
|----------------|---------|---------|
| Effectif moyen | 4 237   | 4 136   |

#### 4.4 - Transactions avec les parties liées

28,18 % du capital, est coté et détenu par un nombre important d'actionnaires.

Le Groupe est contrôlé par Monsieur PIZZORNO Francis qui détient 71,82 % du capital de la société. Le reliquat, soit

Les transactions suivantes ont été réalisées avec les parties liées :

##### 4.4.1 - Ventes et achats de services et soldes des créances et dettes :

| Parties liées concernées             | 2009               |            |           | 2008               |           |            |
|--------------------------------------|--------------------|------------|-----------|--------------------|-----------|------------|
|                                      | Achats de services | Créances   | Dettes    | Achats de services | Créances  | Dettes     |
| Sci François-Charles Investissements | 352                | 124        | 13        | 258                | 33        | 14         |
| Sci de la Nartuby                    | 303                | 9          | 9         | 310                | 8         | 87         |
|                                      | <b>655</b>         | <b>133</b> | <b>22</b> | <b>568</b>         | <b>41</b> | <b>101</b> |

Ces SCI sont contrôlées par M. PIZZORNO et son groupe familial.

##### 4.4.2 - Rémunérations des principaux dirigeants :

|  | 2009       | 2008       |
|--|------------|------------|
| Salaires et autres avantages à court terme | 882        | 702        |
| Avantages postérieurs à l'emploi           | 57         | 41         |
| <b>Total</b>                               | <b>939</b> | <b>743</b> |

Les personnes concernées par ces rémunérations sont les membres du Conseil d'Administration : Monsieur PIZZORNO, Madame et Monsieur DEVALLE, Monsieur LÉOTARD, Madame PILAR De Via-CARROZZA.

#### 4.5 - Evénements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance de faits postérieurs au 31 décembre 2009 susceptibles d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

### 5 - Changement de méthode comptable de l'exercice

1<sup>re</sup> application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 des normes IFRS IAS 1 R07 et IFRS 8 (cf. paragraphe 2.1 Référentiel comptable). Aucun autre changement de méthode comptable n'est intervenu en 2009.

### 6 - Principaux risques auxquels est confronté le Groupe

#### 6.1 - Risques divers

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique généralement deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

En matière de risque industriel, nous n'avons aucune installation de type SEVESO.

Les risques sur actions sont nuls puisque le Groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.

#### 6.2 - Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux du Groupe sont ceux liés à la gestion des CSDU (centre de stockage de déchets ultimes). Les effluents produits peuvent être à l'origine de pollutions de l'air, des eaux superficielles et du sol, le stockage des déchets peut également générer une nuisance visuelle et des risques d'incendie. La constitution de garanties financières permet d'assurer la surveillance des sites, le maintien en sécurité des installations et les interventions éventuelles en cas d'accident ou de pollution. Le montant de ces garanties est établi compte tenu du coût des opérations et de la dimension des sites.

#### 6.3 - Risques juridiques

Les deux principales réglementations régissant la gestion des déchets sont la loi du 15 juillet 1975 liée directement aux déchets et la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Chaque producteur de déchets est responsable devant la loi de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés.

La société a reçu le 12 juin 2009 l'autorisation préfectorale, qui autorise l'exploitation du site du Cannet des Maures qui était fermé depuis le 26/11/2008.

#### 6.4 - Risque de liquidité

En ce qui concerne le risque de liquidité, la gestion est centralisée au niveau du siège. La gestion de trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

Le Groupe négocie en début d'année des enveloppes de trésorerie qu'il mobilise au fur et à mesure de ses besoins de financement et qu'il n'emploie généralement pas en totalité.

Le Groupe dispose également :

- d'un montant de placements de trésorerie d'un montant de 11 772 K€ au 31 décembre 2009 de type OPCVM monétaires euro,
- d'un montant de disponibilités (cash) de 19 120 K€.

#### 6.5 - Risque de change

En ce qui concerne le risque de change, le Groupe réalise des opérations en devises étrangères de part son implantation au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie.

De manière générale, le financement des actifs et des besoins opérationnels est réalisé dans la devise du pays concerné, ce qui crée une couverture naturelle sur le risque de change.

Par ailleurs, la majorité de l'activité étrangère est réalisée au Maroc, dont la monnaie (Dirham) est partiellement adossée à l'euro, ce qui limite les fluctuations de change.

Le montant cumulé des dettes et créances des structures étrangères dans leur bilan est le suivant (en €) :

| (En K€)          | Débit         | Crédit        |
|------------------|---------------|---------------|
| Emprunts         |               | 23 064        |
| Comptes de tiers | 35 267        | 27 390        |
| Trésorerie       | 5 680         |               |
| <b>Total</b>     | <b>40 947</b> | <b>50 454</b> |
| Solde global     |               | 9 507         |

Une variation de 1 % du taux de change aurait un impact de 95 K€.

### 6.6 - Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

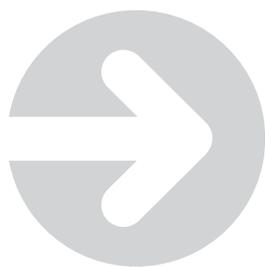
La majorité des emprunts est à taux fixes compris entre 3 % et 6 % pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 2,7 % et 7 %, pour les contrats de location financement. Les emprunts à taux variable en France sont principalement basés sur l'indice EURIBOR à trois mois auquel s'ajoute une majoration

comprise entre 1,35 % et 1,80 %. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque trimestre par les banques.

Les emprunts au Maroc sont principalement basés sur le taux moyen pondéré des bons du trésor auquel s'ajoute une majoration comprise entre 2,5 % et 3,12 %. L'actualisation de l'indice est effectuée chaque année par les banques.

Le solde des emprunts à taux variable et l'impact d'une fluctuation de 1 % du taux de ces emprunts est le suivant :

| (En K€)   | Décembre 2009 | Décembre 2008 |
|---|---------------|---------------|
| Solde des emprunts à taux variable (K€)   | 13 703        | 10 521        |
| Solde des emprunts à taux variable (% de l'ensemble des dettes financières)                       | 28,95 %       | 24,7 %        |
| Impact d'une variation de 1 % du taux d'intérêt des emprunts à taux variable sur le résultat (K€) | 99            | 85            |



# RAPPORT

## des Commissaires aux Comptes

### sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe PIZZORNO Environnement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union

- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.2 de l'annexe des comptes consolidés qui traite de la participation METOSTOCK Environnement mise en équivalence à hauteur de 40 %,
- les notes 2.1 et 5 de l'annexe des comptes consolidés qui exposent les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, de nouvelles normes, amendements et interprétations.

## II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une difficulté d'appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 1.2 de l'annexe des comptes consolidés. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités

décrites dans la note 2.4 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 2.4 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nice et Marseille, le 30 avril 2010  
Les Commissaires aux Comptes

**NOVANCES - DAVID & ASSOCIÉS**  
Jean-Pierre GIRAUD

**DELOITTE & ASSOCIÉS**  
Hugues DESGRANGES



# RAPPORT SPÉCIAL

## des Commissaires aux Comptes

### sur les conventions et engagements réglementés

#### Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les

modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

### Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### Convention entre votre société et un Administrateur

Conformément à l'autorisation donnée par votre Conseil d'Administration en date du 10 janvier 2008, un accord est intervenu entre votre société et Monsieur Jean Houdouin ayant pour objet l'assistance de ce dernier dans le cadre des dossiers de croissance externe. L'accord prévoit une rémunération horaire de 200 € hors taxes. Cet accord n'a donné lieu à aucune exécution sur l'exercice 2009 et en conséquence, aucune rémunération n'a été versée.

#### Convention entre votre société et la SCI de Nartuby

Conformément à l'autorisation donnée par votre Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2007, la SCI de la Nartuby dont Monsieur Francis PIZZORNO est Gérant a signé un bail commercial avec votre société pour les locaux sis à 83300 Draguignan, 303, boulevard Caussemille. Le loyer annuel s'est élevé à 44 400 € hors taxes au titre de l'exercice 2009.

#### Convention entre votre société et la SCI François Charles

La SCI François Charles dont Monsieur Francis PIZZORNO est associé et Madame Magali DEVALLE est la Gérante, a signé le 10 mai 2004 un bail commercial avec votre société pour les locaux de votre siège social sis à 83300 Draguignan, 109, rue Jean Aicard. La location des bureaux du siège social s'est élevée à 2 009 € hors taxes au titre de l'exercice 2009. Ce bail commercial a fait l'objet d'un avenant "A" à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2005 ayant pour objet de modifier le loyer annuel, correspondant à une extension des locaux.

### **Convention de management fees entre votre société et ses filiales**

Conformément à l'autorisation donnée par votre Conseil d'Administration des 3 avril 2007 et 2008, votre société a signé avec ses filiales Dragui-Transports, SGEA, SOVATRAM, SMA, SELFEMA, SAMNET et Roger Gosselin des conventions d'assistance administrative et commerciale pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. La répartition de la rémunération de votre société se présente comme suit :

20 % au prorata des chiffres d'affaires réalisés par les filiales,  
80 % au prorata des résultats d'exploitation des filiales bénéficiaires.

Les montants comptabilisés par votre société et ses filiales au titre de l'exercice 2009 sont indiqués ci-après, en € hors taxes :

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Avec la société Dragui-Transports | 1 189 577 € |
| Avec la société SGEA              | 817 995 €   |
| Avec la société SOVATRAM          | 931 960 €   |
| Avec la société SMA               | 1 612 626 € |
| Avec la société SELFEMA           | 21 284 €    |
| Avec la société SAMNET            | 34 036 €    |
| Avec la société Roger Gosselin    | 97 513 €    |

### **Convention entre votre société et un Administrateur**

Votre société a conclu un contrat de prestation d'assistance commerciale et de conseils avec Monsieur François LÉOTARD le 22 février 2005. Un avenant à cette convention a été signé le 27 février 2006, fixant la rémunération à 10 000 € hors taxes mensuel. Au titre de cette convention, votre société a pris en charge sur l'exercice 2009 un montant de 120 000 € hors taxes.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nice et Marseille, le 30 avril 2010  
Les Commissaires aux Comptes

#### **NOVANCES - DAVID & ASSOCIÉS**

Jean-Pierre GIRAUD

#### **DELOITTE & ASSOCIÉS**

Hugues DESGRANGES



# COMPTES ANNUELS

au 31 décembre 2009

# 1 . Bilan

au 31 décembre 2009 (en k€)

| ACTIF                                     | Brut              | Amort. Prov    | 31/12/2009        | 31/12/2008        |
|---|-------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| Capital souscrit non appelé               |                   |                |                   |                   |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                   |                   |                |                   |                   |
| Immobilisations incorporelles             |                   |                |                   |                   |
| Frais d'établissement                     | 1 747             | 1 747          |                   |                   |
| Frais de recherche et développement       |                   |                |                   |                   |
| Concessions, brevets, droit similaire     | 268 324           | 60 968         | 207 356           | 53 288            |
| Fonds commercial                          |                   |                |                   |                   |
| Autres immobilisations incorporelles      |                   |                |                   |                   |
| Avances et acomptes/Immo. Incorp.         |                   |                |                   |                   |
| <b>Immobilisations corporelles</b>        |                   |                |                   |                   |
| Terrains                                  |                   |                |                   |                   |
| Constructions                             | 90 715            | 28 561         | 62 153            | 71 376            |
| Installations techniques, Mat. Outil.     | 9 550             | 1 667          | 7 882             | 598               |
| Autres immobilisations corporelles        | 800 087           | 283 361        | 516 725           | 221 437           |
| Immobilisations en cours                  | 708 142           |                | 708 142           | 254 816           |
| Avances et acomptes                       |                   |                |                   |                   |
| <b>Immobilisations financières</b>        |                   |                |                   |                   |
| Participations évaluées                   |                   |                |                   |                   |
| Autres participations                     | 16 619 258        |                | 16 619 258        | 15 465 663        |
| Créances rattachées à des particip.       |                   |                |                   |                   |
| Autres titres immobilisés                 |                   |                |                   |                   |
| Prêts                                     |                   |                |                   |                   |
| <b>Autres immobilisations financières</b> | 4 101             |                | 4 101             | 4 071             |
| <b>TOTAL (I)</b>                          | <b>18 501 927</b> | <b>376 306</b> | <b>18 125 621</b> | <b>16 071 252</b> |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                    |                   |                |                   |                   |
| <b>Stocks</b>                             |                   |                |                   |                   |
| Matières premières approvision.           | 37 679            |                | 37 679            |                   |
| En cours de production de biens           |                   |                |                   |                   |
| En cours de production de services        |                   |                |                   |                   |
| Produits intermédiaires et finis          |                   |                |                   |                   |
| Marchandises                              |                   |                |                   |                   |
| Avances & ac. versés/commandes            |                   |                |                   |                   |
| <b>Créances</b>                           |                   |                |                   |                   |
| Clients comptes rattachés                 | 14 090 982        |                | 14 090 982        | 7 531 751         |
| Autres créances                           | 8 404 820         |                | 8 404 820         | 13 127 317        |
| Capital souscrit et appelé, non versé     |                   |                |                   |                   |
| <b>Divers</b>                             |                   |                |                   |                   |
| Valeurs mobilières de placement           | 7 055 171         |                | 7 055 171         | 4 618 263         |
| Disponibilités                            | 3 312 923         |                | 3 312 923         | 1 231 915         |
| <b>Comptes de régularisations</b>         |                   |                |                   |                   |
| Charges constatées d'avance               | 417 489           |                | 417 489           | 164 338           |
| <b>TOTAL (II)</b>                         | <b>33 319 067</b> |                | <b>33 319 067</b> | <b>26 673 586</b> |
| Charges à répartir/plus. exer. (III)      |                   |                |                   |                   |
| Primes de rembt. obligations (IV)         |                   |                |                   |                   |
| Écart de conversion actif (V)             |                   |                |                   |                   |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>              | <b>51 820 995</b> | <b>376 306</b> | <b>51 444 689</b> | <b>42 744 838</b> |

| <b>PASSIF</b>  | <b>31/12/2009</b> | <b>31/12/2008</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                |                   |                   |
| Capital social ou individuel                           | 21 416 000        | 21 416 000        |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport...              | 3 872             | 3 872             |
| Écarts de réévaluation                                 |                   |                   |
| Réserve légale   | 468 738           | 441 099           |
| Réserves statutaires ou contractuelles                 |                   |                   |
| Réserves réglementées                                  |                   |                   |
| Autres réserves  | 196 162           | 196 162           |
| Report à nouveau                                       | 4 049 183         | 3 774 046         |
| <b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>      | <b>193 374</b>    | <b>552 775</b>    |
| Subventions d'investissement                           |                   |                   |
| Provisions réglementées                                | 85 196            | 3 598             |
| <b>TOTAL (I)</b>                                       | <b>26 412 527</b> | <b>26 387 555</b> |
| <b>AUTRES FONDS PROPRES</b>                            |                   |                   |
| Produit des émissions de titres participatifs          |                   |                   |
| Avances conditionnées                                  |                   |                   |
| <b>TOTAL (II)</b>                                      |                   |                   |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>              |                   |                   |
| Provisions pour risques                                | 37 500            |                   |
| Provisions pour charges                                |                   |                   |
| <b>TOTAL (III)</b>                                     | <b>37 500</b>     |                   |
| <b>DETTES</b>  |                   |                   |
| Emprunts obligataires convertibles                     |                   |                   |
| Autres emprunts obligataires                           |                   |                   |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 9 184 634         | 8 013 627         |
| Emprunts et dettes financières divers                  | 15 859            | 22 836            |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours       |                   |                   |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés               | 10 932 826        | 4 885 330         |
| Dettes fiscales et sociales                            | 4 109 058         | 1 379 440         |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés        | 396 272           | 396 088           |
| Autres dettes  | 356 010           | 1 659 960         |
| <b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>                       |                   |                   |
| Produits constatés d'avance                            |                   |                   |
| <b>TOTAL (IV)</b>                                      | <b>24 994 662</b> | <b>16 357 283</b> |
| Écarts de conversion passif (V)                        |                   |                   |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>                           | <b>51 444 689</b> | <b>42 744 838</b> |

## 2. Compte de résultat

au 31 décembre 2009 (en €)

|   | 31/12/2009        |                | 31/12/2008        |                   |
|---|-------------------|----------------|-------------------|-------------------|
|   | France            | Exportation    | Total             |                   |
| Ventes marchandises                                     |                   |                |                   |                   |
| Production vendue de biens                              |                   |                |                   |                   |
| Production vendue de services                           | 39 498 952        | 301 810        | 39 800 762        | 22 653 818        |
| <b>Chiffres d'affaires net</b>                          | <b>39 498 952</b> | <b>301 810</b> | <b>39 800 762</b> | <b>22 653 818</b> |
| Production stockée                                      |                   |                |                   |                   |
| Production immobilisée                                  |                   |                |                   |                   |
| Subventions d'exploitation                              |                   |                | - 1 742           | 17 873            |
| Reprise /amortis. & Provision transfert de charges      |                   |                | 2 961 639         | 23 906            |
| Autres produits   |                   |                | 35                | 13                |
| <b>Total produits d'exploitation</b>                    |                   |                | <b>42 760 694</b> | <b>22 695 610</b> |
| Achats marchandises                                     |                   |                |                   |                   |
| Variation stock marchandises                            |                   |                |                   |                   |
| Achats matières premières & autres approvisionnements   |                   |                | 247 917           | 5 191             |
| Variation stock matières premières & approvisionnements |                   |                | - 37 679          |                   |
| Autres achats et charges externes                       |                   |                | 36 916 433        | 21 525 776        |
| Impôt, taxes et versements assimilés                    |                   |                | 378 007           | 185 143           |
| Salaires & traitements                                  |                   |                | 3 878 528         | 1 240 461         |
| Charges sociales  |                   |                | 1 567 034         | 504 203           |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations        |                   |                | 131 779           | 83 696            |
| Dotations aux provisions sur immobilisations            |                   |                |                   |                   |
| Dotations aux provisions sur actif circulant            |                   |                |                   |                   |
| Dotations aux provisions pour risques & charges         |                   |                | 37 500            |                   |
| Autres charges  |                   |                | 78 121            | 70 849            |
| <b>Total charges d'exploitation</b>                     |                   |                | <b>43 197 643</b> | <b>23 615 322</b> |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                          |                   |                | <b>- 436 948</b>  | <b>- 919 711</b>  |
| Bénéfice attribué ou perte transférée                   |                   |                |                   |                   |
| Perte supportée bénéfice transféré                      |                   |                |                   |                   |
| Produits financiers de participations                   |                   |                | 579 724           | 832 087           |
| Produits des autres valeurs mobilières & créances       |                   |                | 201 785           | 496 765           |
| Autres intérêts & produits assimilés                    |                   |                | 78 991            | 212 429           |
| Reprises sur provisions & transfert de charges          |                   |                | 32 842            | 40 145            |
| Différences positives de change                         |                   |                |                   |                   |
| Produits nets sur cessions de v.m.p.                    |                   |                |                   |                   |
| <b>Total des produits financiers</b>                    |                   |                | <b>893 343</b>    | <b>1 581 427</b>  |
| Dotations financières aux amortissements & provisions   |                   |                |                   |                   |
| Intérêts & charges assimilés                            |                   |                | 271 742           | 331 017           |
| Différences négatives de change                         |                   |                |                   |                   |
| Charges nettes sur cessions de v.m.p.                   |                   |                |                   |                   |
| <b>Total des charges financières</b>                    |                   |                | <b>271 742</b>    | <b>331 017</b>    |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>                               |                   |                | <b>621 600</b>    | <b>1 250 409</b>  |
| <b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>                    |                   |                | <b>184 652</b>    | <b>330 697</b>    |

|   | 31/12/2009        | 31/12/2008        |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion                  | 117 326           | 6 901             |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital                  |                   |                   |
| Reprises sur provisions & transferts de charges                   |                   |                   |
| <b>Total produits exceptionnels <sup>(7)</sup></b>                | <b>117 326</b>    | <b>6 901</b>      |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)         | 190 467           | 11 432            |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital                 | 640               | 19 981            |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions         | 81 597            | 2 110             |
| <b>Total charges exceptionnelles <sup>(7)</sup></b>               | <b>272 705</b>    | <b>33 524</b>     |
| <b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                      | <b>- 155 378</b>  | <b>- 26 623</b>   |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise          |                   |                   |
| Impôts sur les bénéfices  | - 164 101         | - 248 701         |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>   | <b>43 771 364</b> | <b>24 283 939</b> |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>  | <b>43 577 990</b> | <b>23 731 164</b> |
| <b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b> | <b>193 374</b>    | <b>552 775</b>    |

## **3 . Annexes**

### **A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### **1 - Faits majeurs de l'exercice**

Au cours de l'exercice 2009, la SA Groupe PIZZORNO Environnement, à son activité de holding, a ajouté l'exploitation directe de deux marchés de transport et collecte sur les villes de Paris et Lyon.

Les statuts de la société, dans son objet social, ont été modifiés dans ce sens.

L'exercice 2009 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2009 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes de l'exercice ont été établis par référence à cet

environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs financiers, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

#### **2 - Règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- dans le cadre des nouvelles normes, par mesure de simplification : application de la méthode prospective,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les

dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que le règlement du C.R.C. 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999.
- la loi N° 83 353 du 30 avril 1983.
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983.
- les règlements comptables :
  - 2006-06 et 2003-07 sur les passifs,
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

## B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

### 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

#### 1.1 - Immobilisations incorporelles - Amortissements - Dépréciations

Selon le PCG art. 321-10.1., la société a retenu la comptabilisation des frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, en charges.

De même, la société a opté pour l'imputation des coûts d'emprunt aux comptes de charges.

L'amortissement est déterminé par le plan d'amortissement propre à chaque actif amortissable tel qu'il est arrêté par la direction de l'entité.

L'amortissement dérogatoire pratiqué correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

| Mouvements des immobilisations incorporelles | Début K€  | Augmentation | Diminution | Virement poste | Fin K€     |
|--|-----------|--------------|------------|----------------|------------|
| Frais de constitution                        | 2         | -            | -          | -              | 2          |
| Logiciels et progiciels                      | 85        | 27           | -          | 157            | 268        |
| <b>Total</b>                                 | <b>86</b> | <b>27</b>    | <b>-</b>   | <b>157</b>     | <b>270</b> |

| Type d'immobilisations  | Mode                 | Durée     |
|-------------------------|----------------------|-----------|
| Frais de constitution   | linéaire             | 3 ans     |
| Logiciels et progiciels | linéaire/dérogatoire | 1 à 5 ans |

| Mouvements des amortissements incorporels | Début K€  | Augmentation | Diminution | Fin K€    |
|---|-----------|--------------|------------|-----------|
| Frais de constitution                     | 2         | -            | -          | 2         |
| Logiciels et progiciels                   | 31        | 30           | -          | 61        |
| <b>Total</b>                              | <b>33</b> | <b>30</b>    | <b>-</b>   | <b>63</b> |

#### 1.2 - Immobilisations corporelles - Amortissements - Dépréciations

| Mouvements des immobilisations corporelles | Début K€   | Augmentation | Diminution | Virement poste | Fin K€       |
|--|------------|--------------|------------|----------------|--------------|
| AAI Construction/sol d'autrui              | 91         | 1            | 1          | -              | 91           |
| Matériel et outillage                      | 2          | 2            | -          | 6              | 10           |
| Installations générales                    | 95         | 34           | -          | 166            | 295          |
| Matériel de transport                      | 14         | 39           | -          | -              | 53           |
| Matériel et mobilier de bureau             | 304        | 148          | -          | -              | 452          |
| Immobilisations corporelles en cours       | 255        | 624          | -          | - 171          | 708          |
| <b>Total</b>                               | <b>760</b> | <b>849</b>   | <b>1</b>   | <b>-</b>       | <b>1 608</b> |

| Type d'immobilisations                    | Mode                 | Durée      |
|---|----------------------|------------|
| AAI Constructions                         | Linéaire             | 10 à 50    |
| Matériel et outillage                     | Linéaire/Dérogatoire | 5 à 8      |
| - Remise en état du matériel et outillage | Linéaire/Dérogatoire | 3 à 10     |
| Installations générales                   | Linéaire             | 5 à 10     |
| Matériel de transport                     | Linéaire/Dérogatoire | 5 à 8      |
| - Remise en état du matériel de transport | Linéaire             | 5 à 8      |
| Matériel de bureau                        | Linéaire/Dérogatoire | 3 à 5      |
| Mobilier de bureau                        | Linéaire/Dérogatoire | 10         |
| Immobilisations corporelles en cours      | Linéaire             | Non Amorti |

| Mouvements des amortissements corporels | Début K€   | Augmentation | Diminution | Fin K€     |
|---|------------|--------------|------------|------------|
| AAI Construction/sol d'autrui           | 19         | 9            | -          | 29         |
| Matériel et outillage                   | 1          | 1            | -          | 2          |
| Installations générales                 | 29         | 19           | -          | 49         |
| Matériel de transport                   | 3          | 6            | -          | 8          |
| Matériel et mobilier de bureau          | 159        | 67           | -          | 226        |
| <b>Total</b>                            | <b>212</b> | <b>102</b>   | <b>0</b>   | <b>314</b> |

### 1.3 - Immobilisations financières hors filiales

Selon le PCG art. 321-10.1., la société a retenu la capitalisation des frais d'acquisition des immobilisations financières.

La société maintient son option pour l'imputation des coûts d'emprunt aux comptes de charges.

| Mouvements                     | Début K€   | Augmentation | Diminution | Fin K€     |
|--------------------------------|------------|--------------|------------|------------|
| Autres titres de participation | 672        | 3            | -          | 675        |
| Prêts                          | -          | -            | -          | -          |
| Dépôts et cautionnements       | 4          | -            | -          | 4          |
| <b>Total</b>                   | <b>677</b> | <b>3</b>     | <b>-</b>   | <b>679</b> |

| Dépréciation                   | Début K€ | Dotations | Reprise  | Fin K€   |
|--------------------------------|----------|-----------|----------|----------|
| Autres titres de participation | -        | -         | -        | -        |
| Prêts                          | -        | -         | -        | -        |
| Dépôts et cautionnements       | -        | -         | -        | -        |
| <b>Total</b>                   | <b>-</b> | <b>-</b>  | <b>-</b> | <b>-</b> |

Les titres autres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet de provision pour dépréciation si leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de la quote part de la situation nette et des perspectives de rentabilité.

## 2 - Filiales et participations

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet de provision pour dépréciation si leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de la quote part de la

situation nette et des perspectives de rentabilité. Le tableau des participations et filiales est présenté au point E de la présente annexe.

## 3 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur d'enregistrement comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 4 - Elément relevant de plusieurs postes du bilan et note concernant les entreprises liées - actif

| (En K€)                             | Montant | Total         |
|-------------------------------------|---------|---------------|
| <b>Titres de participation</b>      |         | <b>15 944</b> |
| - SGEA                              | 335     |               |
| - PIZZORNO ENVIRONNEMENT TUNISIE    | 5       |               |
| - TEODEM                            | 1 149   |               |
| - TEORIF                            | 13      |               |
| - TEOMARA                           | 1       |               |
| - PEGI                              | 0       |               |
| - GOSSELIN                          | 5 912   |               |
| - SOVATRAM                          | 668     |               |
| - DRAGUI TRANSPORTS                 | 7 859   |               |
| <b>Comptes clients et rattachés</b> |         | <b>5 501</b>  |
| - Clients                           | 5 224   |               |
| - Factures à établir                | 277     |               |
| <b>Autres créances</b>              |         | <b>6 162</b>  |
| - Intérêts C/c groupe               | 67      |               |
| - Intégration fiscale               | 3 449   |               |
| - C/c SEGEDEMA                      | 1 674   |               |
| - C/c TEORIF                        | 1       |               |
| - C/c GPE Tunisie                   | 317     |               |
| - C/c SELFEMA                       | 61      |               |
| - C/c TEODEM                        | 565     |               |
| - UES Répartition participation     | 28      |               |
| <b>Total</b>                        |         | <b>27 607</b> |

## 5 - Produits à recevoir inclus dans les différents postes d'actif

| Nature des postes (K€)         | Produits à recevoir |
|--------------------------------|---------------------|
| Clients et comptes rattachés   | 382                 |
| Autres créances d'exploitation | 191                 |
| Disponibilités                 | -                   |
| <b>Total</b>                   | <b>573</b>          |

## 6 - Charges constatées d'avance - postes d'actif

| Nature des postes (K€)   | Charges constatées d'avance |
|--|-----------------------------|
| Charges constatées d'avance d'exploitation                               | 389                         |
| Charges constatées d'avance sur leasings                                 | 29                          |
| Charges constatées d'avance sur charges financières<br>- Exceptionnelles |                             |
| <b>Total</b>   | <b>418</b>                  |

## 7 - Valeurs mobilières de placement - poste d'actif

| Nature des postes (K€)                | Brut         | Provision | Net          |
|---------------------------------------|--------------|-----------|--------------|
| Valeurs mobilières de placement OPCVM | 4 955        | -         | 4 955        |
| Actions titres auto-contrôle          | 2 100        | -         | 2 100        |
| <b>Total</b>                          | <b>7 055</b> | <b>-</b>  | <b>7 055</b> |

Les mouvements des opérations en nombre au cours de l'exercice s'établissent ainsi :

| Nature des postes (K€)                | 1/01/09       | Augmentation   | Diminution   | 31/12/09       |
|---------------------------------------|---------------|----------------|--------------|----------------|
| Valeurs mobilières de placement OPCVM |               |                |              |                |
| - Sicav FCP UNION CASH                | -             | 8              | 7            | 1              |
| - Sicav FCP SGAM INV                  | 1             | 172            | 166          | 7              |
| - Sicav FPC SGAM LIQ                  | 18            | 80             | 94           | 4              |
| - Sicav FCP Ecureuil Expansion        | -             | 131            | 118          | 13             |
| - Sicav FCP BNP Mono Euribor          | -             | 459            | 213          | 246            |
| Actions titres auto-contrôle          |               |                |              |                |
| - ARKEON FINANCE                      | 17 309        | 6 278          | 4 822        | 18 765         |
| - ODDO                                |               | 120 000        |              | 120 000        |
| <b>Total</b>                          | <b>17 328</b> | <b>127 128</b> | <b>5 420</b> | <b>139 036</b> |

Les titres auto-contrôle détenus par la SA GPE sont destinés à la régulation du cours de bourse.

Acquisition de 120 000 Titres de la SA GPE suite au désengagement financier d'un actionnaire.

Les valeurs mobilières de placement ont été acquises grâce à la trésorerie obtenue dans le cadre de l'introduction en bourse.

Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour leur valeur d'acquisition, selon les règles et méthodes comptables.

La valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2009 est de :

| Nature des postes (K€)                | Brut         | Cours au 31/12/2009 |
|---------------------------------------|--------------|---------------------|
| Valeurs mobilières de placement OPCVM | 4 955        | 4 955               |
| Actions titres auto-contrôle          |              |                     |
| - ARKEON                              | 300          | 327                 |
| - ODDO                                | 1 800        | 2 094               |
| <b>Total</b>                          | <b>7 055</b> | <b>7 376</b>        |

## B - INFORMATIONS RELATIVE AU BILAN - PASSIF

### 1 - Capitaux propres

#### Variation des capitaux propres

L'augmentation des capitaux propres de 25 K€ durant l'exercice provient des éléments suivants :

|   |           |
|---|-----------|
| - Résultat net de l'exercice  | 193       |
| - Distributions de dividendes   | - 250     |
| - Provision réglementée   | 82        |
| L'amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et économique |           |
| <b>Total</b>  | <b>25</b> |

Suivant l'article L 225-210 du Code de commerce, les autres réserves et Report à nouveau, qui s'élèvent à 4 245 K€, couvrent les titres en auto contrôle détenus pour 300 K€.

#### Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2009 est composé de 4 000 000 actions de valeur nominale de 5,354 €.

### 2 - Identité de la société consolidant les comptes de la société

La SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT est la société mère tête de consolidation.

### 3 - Dettes financières à plus de deux ans à l'origine

| Mouvements (K€)                              | Début        | Constitution | Remboursement | Fin          |
|--|--------------|--------------|---------------|--------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 5 038        | 1 730        | 1 086         | 5 682        |
| Participation des salariés                   | 12           | 6            | 3             | 14           |
| <b>Total</b>                                 | <b>5 050</b> | <b>1 736</b> | <b>1 090</b>  | <b>5 696</b> |

| Tableau par échéance (K€)      | Total        | à 1 an       | de 1 à 5 ans | + de 5 ans |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Emprunts et dettes financières | 5 682        | 1 485        | 4 197        |            |
| Participation des salariés     | 14           | 4            | 11           |            |
| <b>Total</b>                   | <b>5 696</b> | <b>1 489</b> | <b>4 208</b> | <b>-</b>   |

### 4 - Provisions pour risques et charges

| Détail (K€)                          | Début     | Augmentation | Diminution | Fin       |
|--------------------------------------|-----------|--------------|------------|-----------|
| Provisions pour litiges en matière : |           |              |            |           |
| - Titres auto-contrôle               | 33        | -            | 33         | -         |
| - Prud'homale                        | -         | 37           | -          | 37        |
| <b>Total</b>                         | <b>33</b> | <b>37</b>    | <b>33</b>  | <b>37</b> |

Les provisions pour litiges reprises au cours de l'exercice, ont été utilisées conformément à leur objet.

## 5 - Engagements en matière de retraite

Le Groupe n'est pas concerné par les avantages post-emploi autres que les engagements de retraite.

L'engagement global concernant les indemnités de fin de carrière a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Départ volontaire
- Taux de revalorisation des salaires : 2,50 %
- Taux d'actualisation : 5,20 %
- Table de mortalité :
  - Femmes : INSEE 00/02F
  - Hommes : INSEE 00/02H

- Taux de rotation du personnel :
  - 18 à 20 ans 16 %
  - 21 à 30 ans 11 %
  - 31 à 40 ans 7 %
  - 41 à 50 ans 6 %
  - 51 à 55 ans 3 %
  - 55 ans 0 %

Il s'élève au 31/12/2009 à 342 k€

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Engagement au 31/12/2008 | 14 K€  |
| Evolution de l'exercice  | 328 K€ |
| Engagement au 31/12/2009 | 342 K€ |

Le montant de la cotisation patronale de retraite non cadres et cadres s'élève à 243 K€.

## 6 - Engagements en matière du droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées

relatif aux droits acquis et non exercés est de 2 609 heures au 31 décembre 2009.

## 7 - Engagement crédit-bail

| Total (K€)         | Total        | à 1 an       | de 1 à 5 ans | + de 5 ans |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Voir détail annexé | 4 630        | 1 004        | 3 626        |            |
| <b>Total</b>       | <b>4 630</b> | <b>1 004</b> | <b>3 626</b> | <b>-</b>   |

## 8 - Éléments relevant de plusieurs postes du bilan et note concernant les entreprises liées - passif

| (En K€)                                 |              |
|---|--------------|
| Emprunts et dettes financières diverses | -            |
| - Néant                                 |              |
| Fournisseurs                            | 7 026        |
| - Fournisseurs                          | 7 026        |
| Comptes rattachés fournisseurs          | -            |
| - Fournisseurs                          | -            |
| Comptes rattachés clients               | -            |
| - Avoirs à établir                      | -            |
| Comptes courants groupe                 | 1            |
| - Interêts C/c groupe à payer           | 1            |
| <b>Total</b>                            | <b>7 027</b> |

## 9 - Charges à payer incluses dans différents postes du passif

| Nature des postes (K€)                                 | Charges à payer |
|--|-----------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 17              |
| Emprunts et dettes auprès diverses                     | 1               |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés               | 535             |
| Dettes fiscales et sociales                            | 836             |
| Autres dettes  |                 |
| <b>Total</b>   | <b>1 390</b>    |

## C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

La SA GPE est intégrée fiscalement d'une part et est tête du groupe, d'autre part.

La base fiscale d'ensemble des sociétés intégrées s'élève à 4 400 K€, l'impôt supporté est de 1 491 K€.

|  |        |
|--|--------|
| - L'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration     | 0 K€   |
| - L'économie d'impôt comptabilisé dans le cadre de l'intégration | 164 K€ |

### 1 - Ventilation du chiffre d'affaires

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| CA HT (K€)                | 39 801 |
| - Refacturation charges   | 4 876  |
| - Prestations de services | 34 925 |

### 2 - Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

| Personnel salarié                       | Exercice N | Exercice N-1 |
|---|------------|--------------|
| Cadres, agents de maîtrise, techniciens | 43         | 20           |
| Employés                                | 9          | 2            |
| Ouvriers                                | 159        | -            |
| <b>Total</b>                            | <b>211</b> | <b>22</b>    |

### 3 - Rémunérations des dirigeants

|                                      | Montant N | Montant N -1 |
|--------------------------------------|-----------|--------------|
| Rémunérations allouées aux membres : |           |              |
| - des organes de direction           | (1)       | (1)          |
| - des organes d'administration       | Néant     | Néant        |
| - des organes de surveillance        | Néant     | Néant        |

(1) ce renseignement n'est pas fourni car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle

### 4 - Résultat financier

#### Produits financiers

Ils s'élèvent à 893 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

|  |            |
|--|------------|
| Distributions SOVATRAM                 | 216        |
| Distributions DRAGUI TRANSPORTS        | 290        |
| Distribution SGEA                      | 74         |
| Revenus de placements financiers OPCVM | 40         |
| Intérêts sur comptes courants groupe   | 202        |
| Autres produits                        | 71         |
| <b>Total</b>                           | <b>893</b> |

#### Charges financières

Elles s'élèvent à 272 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

|  |            |
|--|------------|
| Intérêts des emprunts                    | 251        |
| Intérêts sur participations des salariés | 0          |
| Pertes liées aux titres autocontrôle     | 19         |
| Intérêts concours bancaires              | 0          |
| Intérêts C/c groupe                      | 1          |
| <b>Total</b>                             | <b>272</b> |

## 5 - Résultat exceptionnel

### Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à 117 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

|  |            |
|--|------------|
| Produits de cessions d'éléments d'actif  |            |
| Autres produits sur opération de gestion | 117        |
| <b>Total</b>                             | <b>117</b> |

### Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à 273 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

|   |            |
|---|------------|
| - Charges exceptionnelles diverses      | 189        |
| - Pénalités                             | 2          |
| - Vnc cessions immobilisations          | 1          |
| - Dotations amortissements dérogatoires | 82         |
| <b>Total</b>                            | <b>273</b> |

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

| (K€)  | Total | Courant | Except. |
|---|-------|---------|---------|
| 1 - Résultat avant impôts et participations | 29    | 185     | - 155   |
| 2 - Réintégrations                          | 83    | 82      | 1       |
| 3 - Déductions                              | 583   | 583     | -       |
| 4 - Résultat soumis à l'impôt               | - 471 | - 316   | - 154   |
| 5 - Impôts (après crédit impôt)             | -     | -       | -       |
| 6 - Résultat après impôt (1-5)              | 29    | 185     | - 155   |
| 7 - Participation                           | -     | -       | -       |
| 8 - Impôt - Intégration fiscale - Produits  | 164   | 164     | -       |
| 9 - IFA et IS                               | -     | -       | -       |
| 10- Résultat net (6-7)                      | 193   | 349     | - 155   |

## 6 - Crédit bail

| Poste du bilan<br>(K€)                                   | Coût<br>Entrée | Dotation Amort. K€ |            | Valeur<br>Nette |
|--|----------------|--------------------|------------|-----------------|
|  |                | Exercice           | Cumulées   |                 |
| Autres immobilisations corporelles<br>(détail en annexe) | 4 645          | 316                | 371        | 4 274           |
| <b>Total</b>   | <b>4 645</b>   | <b>316</b>         | <b>371</b> | <b>4 274</b>    |

### Engagements de crédit bail

| (K€)  | Redevances payées |            | Redevances restant à payer |              |              |
|---|-------------------|------------|----------------------------|--------------|--------------|
|   | Exercice          | Cumulées   | A 1 an                     | de 1 à 5 ans | A + de 5 ans |
| Immobilisations corporelles<br>(détail en annexe) | 339               | 392        | 1 004                      | 3 626        | -            |
| <b>Total</b>                                      | <b>339</b>        | <b>392</b> | <b>1 004</b>               | <b>3 626</b> | <b>-</b>     |

Les locations longues durées sont retraitées au niveau de la consolidation

## 7 - Transferts de charges

Le montant des transferts de charges s'élèvent à 2 962 K€ :

|   |              |
|---|--------------|
| - Transferts de charges d'exploitation = avantages en natures     | 12           |
| - Transferts de charges d'exploitation = remboursements ijss      | 3            |
| - Transferts de charges d'exploitation = Remboursements formation | 52           |
| - Transferts de charges d'exploitation = Flottes & assurances     | 1 402        |
| - Transferts de charges d'exploitation = Remboursements charges   | 1 492        |
|   | <b>2 962</b> |

## D - ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 1 - Effets escomptes non échus

Néant

### 2 - Cautions bancaires k€

Les cautions ci-dessous détaillées correspondent aux emprunts souscrits par la société ou les sociétés du Groupe, inscrits pour leurs soldes au passif du bilan.

#### Lyonnaise de banque

|  |       |
|--|-------|
| - Nantissement des parts sociales                | 4 759 |
| - Cautions marché étranger                       | 403   |
| - Garantie 1 <sup>re</sup> demande marché public | 560   |

#### Crédit agricole

|  |     |
|--|-----|
| - Nantissement d'actions SA DRAGUI-TRANSPORT | 21  |
| - Nantissement d'actions SAS SOVATRAM        | 148 |

#### Caisse d'épargne

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| - Nantissement de parts sociales | 100 |
|----------------------------------|-----|

#### Banque Nationale de Paris

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| - Nantissement de parts sociales | 930 |
|----------------------------------|-----|

#### Bpca

|                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| - Nantissement de parts sociales | 1 400 |
|----------------------------------|-------|

|              |              |
|--------------|--------------|
| <b>Total</b> | <b>8 321</b> |
|--------------|--------------|

### 3 - Intérêts des emprunts k€

481

### 4 - Crédit bail mobilier k€

4 630

### 5 - Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances K€ se décomposent en :

|                             | Montant total | A 1 an au plus | A plus d'un an |
|-----------------------------|---------------|----------------|----------------|
| Créances immobilisées       | 4             | -              | 4              |
| Créances clients            | 14 091        | 14 091         | -              |
| Etat et organismes sociaux  | 2 029         | 2 029          | -              |
| Groupe et associés          | 6 135         | 6 135          | -              |
| Autres créances             | 241           | 241            | -              |
| Charges constatées d'avance | 417           | 417            | -              |
| <b>Total</b>                | <b>22 917</b> | <b>22 913</b>  | <b>4</b>       |

Les dettes K€ se décomposent en :

|                                   | Montant Total | A 1 an au plus | De 1 an à 5 ans | A plus de 5 ans |
|-----------------------------------|---------------|----------------|-----------------|-----------------|
| Dettes financières à 1 an au plus | 3 486         | 3 486          |                 |                 |
| Dettes financières à +1 an        | 5 714         | 1 506          | 4 208           | -               |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 10 933        | 10 933         |                 |                 |
| Dettes fiscales et sociales       | 4 109         | 4 109          |                 |                 |
| Groupe et associés                | 1             | 1              |                 |                 |
| Autres dettes                     | 752           | 752            |                 |                 |
| <b>Total</b>                      | <b>24 995</b> | <b>20 787</b>  | <b>4 208</b>    | <b>-</b>        |

## 6 - Créances et dettes d'impôts différés ou latents

| Créances d'impôts K€   | Assiette   | Taux  | Montant   |
|--|------------|-------|-----------|
| Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation à déduire ultérieurement |            |       |           |
| - Amortissements dérogatoires  | 85         | 33,33 | 28        |
| - Frais à payer et provision   | 58         | 33,33 | 19        |
| - Participation des salaires   | -          | 33,33 | -         |
| <b>Total</b>   | <b>143</b> |       | <b>47</b> |

## 7 - Cautions et avals donnés

Néant

## 8 - Risques de marché

Les risques de marché sont traités au niveau de l'annexe de la consolidation.

## E - INFORMATIONS DIVERSES

### 1 - Tableau des participations et filiales

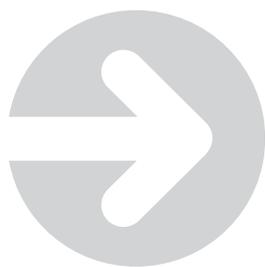
| Informations financières    | Capital   | Cap. propres avt affect. résultat (*) | % du capital détenu | Valeur compt. titres détenus brute | Valeur compt. titres détenus nette | Mt cautions & avals donnés | CA HT dern. ex. écoulé (**) | Résultat dern. ex. clos (**) | Dividendes encaissés au cours ex. |
|-----------------------------|-----------|---------------------------------------|---------------------|------------------------------------|------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Participations</b>       |           |                                       |                     |                                    |                                    |                            |                             |                              |                                   |
| SEM PORTE DU VAR ENVIR.     | 300 010   | 48 087                                | 47,98               | 143 950                            | 143 950                            |                            |                             | - 57 478                     |                                   |
| <b>Filiales</b>             |           |                                       |                     |                                    |                                    |                            |                             |                              |                                   |
| DRAGUI-TRANSPORTS           | 153 150   | 4 054 607                             | 95,64               | 7 858 747                          | 7 858 747                          |                            | 76 583 594                  | 2 800 531                    | 289 750                           |
| SOVATRAM                    | 201 233   | 3 704 894                             | 17,58               | 668 474                            | 668 474                            |                            | 22 265 632                  | 963 631                      | 216 224                           |
| SGEA                        | 76 500    | 3 570 970                             | 25,00               | 335 388                            | 335 388                            |                            | 28 312 999                  | 763 266                      | 73 750                            |
| PIZZORNO ENVIRON. TUNISIE   | 10 000    | - 8 677                               | 50,00               | 5 000                              | 5 000                              |                            | 805 096                     | - 28 125                     |                                   |
| GOSSSELIN                   | 37 000    | 2 265 740                             | 100,00              | 5 912 418                          | 5 912 418                          |                            | 7 229 257                   | 40 517                       |                                   |
| TEODEM                      | 2 345 140 | 3 036 913                             | 49,01               | 1 149 472                          | 1 148 472                          |                            | 5 052 112                   | 105 383                      |                                   |
| TEOMARA                     | 26 719    | 26 472                                | 5,00                | 1 336                              | 1 336                              |                            |                             |                              |                                   |
| TEORIF                      | 26 600    | 109 600                               | 49,00               | 13 291                             | 13 291                             |                            | 1 155 077                   | 11 055                       |                                   |
| PIZZORNO ENV. GROUPE ISRAEL | 184       | 184                                   | 100,00              | 184                                | 184                                |                            |                             |                              |                                   |

(\*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL TEODEM & SEGEDEMA & TEORIF & TEOMARA au 31/12/2009 : 1 € = 11,332 dh

(\*\*) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL TEODEM & SEGEDEMA & TEORIF & TEOMARA au 31/12/2009 : 1 € = 11,255 dh

(\*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL PIZZORNO ENVIR. TUNISIE 31/12/2009 : 1 € = 1,9006 tnd

(\*\*) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL PIZZORNO ENVIR. TUNISIE au 31/12/2009 : 1 € = 1,88052 tnd



# RAPPORT

## des Commissaires aux Comptes

sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe PIZZORNO Environnement, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la

présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte caractérisé par une difficulté d'appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note A-1 de l'annexe. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2009 s'établit à 16 619 258 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur

valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note B-2 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

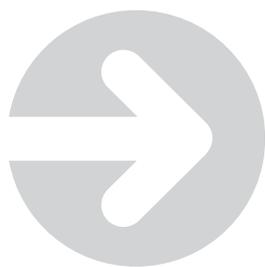
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nice et Marseille, le 30 avril 2010  
Les Commissaires aux Comptes

**NOVANCES - DAVID & ASSOCIÉS**  
Jean-Pierre GIRAUD

**DELOITTE & ASSOCIÉS**  
Hugues DESGRANGES



## Texte des projets de **RÉSOLUTIONS**

soumises au vote de l'Assemblée Générale  
Ordinaire annuelle en date du 28 juin 2010

### **Première résolution**

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos  
le 31 décembre 2009)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et sur les comptes dudit exercice, du rapport joint du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve lesdits rapports, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 193 374 €.

En conséquence de cette approbation, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours dudit exercice.

### **Deuxième résolution**

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos  
le 31 décembre 2009)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et sur les comptes consolidés dudit exercice, et des rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, approuve lesdits rapports, les comptes consolidés, tels qu'ils ont été présentés, établis conformément aux dispositions des articles L.357-1 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir un bénéfice net comptable consolidé de 4 967 415 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

### **Troisième résolution**

(Affectation du résultat de l'exercice clos  
le 31 décembre 2009)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration,

constatant que le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à la somme de 193 374 €, décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

- à raison de 5 % au compte "Réserve légale" soit un montant de 9 668,70 €,
- à raison de 183 705,3 € en distribution aux actionnaires.

L'Assemblée Générale décide une distribution de dividendes complémentaire de 416 294,7 € dont à prendre sur le compte report à nouveau, soit une distribution de dividendes globale de 600 000 €.

Ainsi, chacune des 4 000 000 actions au nominal de 5,354 € recevra un dividende de 0,15 € par action. Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale décide que la somme répartie entre les actionnaires sera éligible pour sa totalité à l'abattement de 40 % prévue à l'article 158-3.2° du Code général des impôts, pour les actionnaires qui peuvent en bénéficier, sauf option, avant la mise en paiement du dividende, pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code Général des Impôts. Dans tous les cas, le dividende sera versé sous déduction des prélèvements sociaux.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes ont été les suivantes :

| Exercices  | Dividende brut | Avoir fiscal | Dividende net |
|------------|----------------|--------------|---------------|
| 31/12/2008 | 250 000 €      | 0 €          | 250 000 €     |
| 31/12/2007 | 800 000 €      | 0 €          | 800 000 €     |
| 31/12/2006 | 1 100 000 €    | 0 €          | 1 100 000 €   |

### **Quatrième résolution**

(Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du  
Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, approuve expressément ledit rapport, en chacun de ses termes et les conventions qui y sont mentionnées.

## **Cinquième résolution**

(Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts)

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend acte du fait que la Société n'a pas pris en charge au titre de l'exercice écoulé de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

## **Sixième résolution**

(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décider de fixer à la somme de 76 000 € le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale décide que cette allocation sera applicable à l'exercice en cours et maintenue jusqu'à décision contraire.

## **Septième résolution**

(Autorisation au Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une période de douze (12) mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat d'actions de la Société, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 4,5 % du nombre d'actions composant le capital social, soit sur la base du capital actuel 180 000 actions.

L'objectif de cette autorisation consiste à procéder à des opérations en fonction des situations de marché, et à régulariser le cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché.

L'Assemblée Générale décide que le montant total des sommes que la Société pourra consacrer au rachat de ses actions au cours de cette période sera de 5 000 000 €. L'acquisition de ces actions ne pourra être effectuée à un prix supérieur à soixante (60) €, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, et étant toutefois précisé que ces actions pourront être attribuées gratuitement dans les conditions prévues par la loi.

Les actions pourront être achetées par tous moyens, y compris par voie d'achat de blocs de titres, dans les conditions et limites fixées par les autorités de marché.

L'Assemblée Générale prend acte que cette autorisation permettra à la Société d'opérer en bourse ou hors marché sur ses actions en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Société pourra utiliser la présente autorisation en vue de :

- consentir des options d'achat d'actions de la Société au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et/ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce ;
- attribuer des actions de la Société aux salariés visé à l'alinéa précédent, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de la Société ou d'un plan d'épargne d'entreprise ainsi qu'au titre des opérations visées aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce ;
- conserver les actions de la Société qui auront été achetées en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société ;
- assurer l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMALFI reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- procéder à l'annulation des actions acquises, dans le cadre d'une résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire en vigueur.

L'Assemblée Générale décide de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour décider la mise en œuvre de ladite autorisation et en fixer les modalités, à l'effet notamment de passer tous ordres en bourse, signer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités, notamment auprès de l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

## **Huitième résolution**

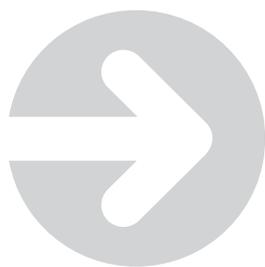
(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à "Annonces et Formalités", à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce de Draguignan.

Fait à Draguignan, le 2 avril 2010

Le Conseil d'Administration

Représenté par Francis PIZZORNO  
Président du Conseil d'Administration



## **ATTESTATION du responsable du rapport annuel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Draguignan, le 5 mai 2010

Francis PIZZORNO  
Président-Directeur Général



# PIZZORNO

ENVIRONNEMENT

## Principales Implantations

### France

Paris

Lyon

Marseille

Nice

Le Havre

Cannes

Toulon

Draguignan

Frejus - St-Raphaël

La Seyne-sur-mer

### Maroc

Marrakech

Casablanca

Rabat

Meknés

Kénitra

Al Hoceima

### Mauritanie

Nouakchott

### Tunisie

Tunis



### PIZZORNO Environnement

#### Siège social et direction générale

109, rue Jean Aicard

83 300 Draguignan - France

Tél : +33 (0)4 94 50 50 50

Fax : +33 (0)4 94 50 87 59

### SEGEDEMA

#### Siège social et direction générale

47, avenue Fal Ould Oumeïr - Agdal

Rabat - Maroc

Tél : +212 (0)37 68 26 40

Tél : +212 (0)37 77 40 22

Fax : +212 (0)37 68 26 29

### Mauritanie

Tevragh Zeina - Ilot k

Nord - Mauritanie

### Tunisie

Rue du Lac Mazurie

Résidence le Capitole

Les berges du Lac

1 053 Tunis - Tunisie

[www.pizzorno.com](http://www.pizzorno.com)